هكذا من الأعلى

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12559 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – DIMANCHE 16-LUNDI 17 JUIN 1985

Verdict en Pologne

Les raisons du plus fort

Au terme du premier grand procès politique organisé depuis l'amnistie de l'été dernier, le tribunal de Gdansk a condamné, vendredi 14 juin, trois dirigeants de Solidarité, MM. Frasyniuk, Michnik et Lis, à des peines s'étageant entre trois ans et demi et deux ans et demi de prison.

Pourquoi ce procès ? Pourquoi l'avoir conduit dans un style qu'on croyait tout de même révolu en Pologne, avec un juge de choc chargé de bâillonner la défense ? Et pourquoi avoir choisi de frapper précisément ces trois hommes parmi ceux qui participèrent, aux côtés de M. Lech Walesa, à une réunion interrompue par la police, en février dernier ?

Le choix des hommes est sans doute le plus facile à expliquer : tous trois ont fait preuve dans les années passées d'une détermination exceptionnelle, tous trois ont compté parmi les animateurs les plus énergétiques de Solidarité, tous trois, après des périodes de détention plus ou moins longues, ont « bénéficié » de l'amnistie de *l'an dernier, mais sont ressortis* de prison plus décidés que jamais à ne pas baisser les bras. Si l'on voulait faire un exemple, ces hommes-là convenaient donc parfaitement.

De plus, gouvernants et policiers avaient de très bonnes raisons de vouloir régler certains comptes avec eux. M. Frasyniuk – après avoir été l'intrépide organisateur de Solidarité clandestine dans sa région de Wroclaw – n'avait-il pas eu le culot, à peine libéré de prison, de faire faux bond à ceux qui étaient chargés de le filer et, avant même d'aller embrasser sa femme, de disparaître pour rencontrer l'homme le plus recherché de Pologne, Zbigniew Bujak, principal dirigeant de la clandestinité ? Adam Michnik, *lui, n'est pas seulement* marqué du péché originel – celui d'avoir été l'un des moteurs du KOR, ce comité de défense des ouvriers où les dirigeants voient l'origine de tous leurs maux, et en tout cas de Solidarité. Mais il osa aussi, depuis sa prison, adresser au ministre de l'intérieur des lettres qui étaient à la fois un défi et une leçon de morale, en même temps qu'un refus catégorique de toutes les offres d'exil « volontaire ».

Bogdan Lis enfin, ouvrier, ancien membre du parti, était parvenu à se maintenir très longtemps dans la clandestinité, à Gdansk. Arrêté en juin 1984, menacé d'un procès pour « haute trahison », il n'avait été libéré que sur la pression discrète mais *ferme des* Etats-Unis, qui exigeaient une application complète de l'amnistie avant de lever certaines de leurs sanctions. Ce qui fut fait, mais visiblement à contre cœur.

Ces motifs particuliers de ressentiment n'expliquent évidemment pas tout. Le principal chef d'accusation retenu, celui d'avoir appelé à une grève symbolique d'un quart d'heure (mot d'ordre qui fut d'ailleurs annulé par la suite), peut sembler dérisoire, vu de Paris. Mais cet appel, et surtout l'impact qu'il a eu, est visiblement apparu comme intolérable aux autorités de Varsovie parce qu'il signifiait qu'après une longue période d'abattement Solidarité, – dirigeants clandestins et M. Walesa agissant de concert – redressait la tête, et se manifestait sur un terrain dangereux pour le pouvoir, en tentant de s'opposer à une nouvelle hausse des prix.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 3.)

Les prophéties de M. Fabius

Pour conjurer l'avenir, le premier ministre attaque le PC et la droite, ignore M. Rocard et fait contre mauvaise fortune bon cœur

M. Laurent Fabius a prononcé un discours à forte tonalité électorale, le vendredi 14 juin, à Marseille.

Sous la Ve République, un premier ministre profite rarement des élections législatives. En effet, lorsqu'il les gagne, en sa qualité de chef naturel de la majorité sortante, il se trouve généralement quelqu'un pour lui voler sa victoire. Quand ce n'est pas le chef de l'Etat qui en récupère aussitôt le bénéfice politique, c'est le principal parti de ladite majorité qui s'en attribue les lauriers. En revanche, chacun sait que, si la majorité sortante perd les élections, le premier ministre apparaîtra automatiquement comme le premier des vaincus, tout le monde se dépêchant, dans son propre camp, de lui imputer la responsabilité de la défaite...

M. Raymond Barre, entre autres, a vécu l'inconfort d'une telle perspective à la veille des élections législatives de 1978, à l'époque où son impopularité battait les records, et où l'échec de sa majorité était annoncé comme quasi certain.

M. Laurent Fabius se trouve confronté à une incertitude analogue, aggravée par le fait que son parti, en net reflux, assume seul désormais la charge du pouvoir. Et il réagit un peu de la même façon, en affirmant, lui aussi, la nécessité de la continuité, au nom des intérêts nationaux. Il n'a pas le choix, sauf à se désavouer.

M. Fabius a répété – allant tout de suite à l'essentiel, c'est-à-dire le chômage – que, entre le risque d'un isolement économique du pays, dont les conséquences se traduiraient très vite par des effets sociaux bien pires et la pratique du *« libéralisme à la hache »*, qu'a toujours dénoncée la gauche, il n'y a pas d'autre politique sérieuse que la sienne pour redresser à terme la situation de l'emploi.

Le propos du premier ministre s'adressait surtout aux communistes, qui ont déclenché une campagne contre lui, et, pour la première fois, au passage, M. Fabius, en deux phrases acérées, a répliqué frontalement au PCF, qu'il a accusé de *« démagogie »*, en se référant à l'opération de commando organisée par ce dernier, le 5 juin, à l'usine SKF d'Ivry. Deux directs assénés à ses anciens alliés qui soutiennent qu'une *« autre politique »* est possible. Mais le premier ministre n'a pas insisté outre mesure, pour ne pas contribuer davantage aux turbulences internes à la gauche. Car pour lui un impératif demeure : essayer de rassembler.

Les hasards du calendrier politique faisaient, toutefois, que ce discours survenait aussi trois jours après les critiques de M. Edmond Maire sur la *« gestion à courte vue »* du gouvernement. Force est donc de constater que l'argumentation de M. Fabius apparaîtra sans doute *un peu courte au secrétaire général* de la CFDT qui reproche au pouvoir exécutif de tenir, à propos du chômage, un discours fataliste, sans aucune compensation *« dynamique »*.

M. Fabius parlait également au lendemain de l'annonce – par l'intéressé lui-même, sur TF1 – de la candidature de M. Michel Rocard à l'élection présidentielle de 1988. On guettait le moindre soupçon de réponse et on est resté sur sa faim. Tout au plus a-t-on remarqué que le premier ministre a rayé de son discours, au dernier moment, une phrase ironisant sur ceux qui *« sont pressés de se présenter aux élections présidentielles »*.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Entreprises et mécénat

Stades et violence

LIBAN DU SUD
Le jeu de la main chaude (Page 5)

KENYA
La lance brisée des Masaïs (Page 6)

BELGIQUE
La nouvelle bataille de Waterloo (Page 6)

ÉTATS-UNIS
Les clubs sérieux et les autres (Page 7)

Le Monde
RÉGIONS
Un tour de France avec nos correspondants (Page 12)

Les chefs d'entreprise et leurs héritiers

M. Yvon Gattaz lance l'offensive sur les droits de succession

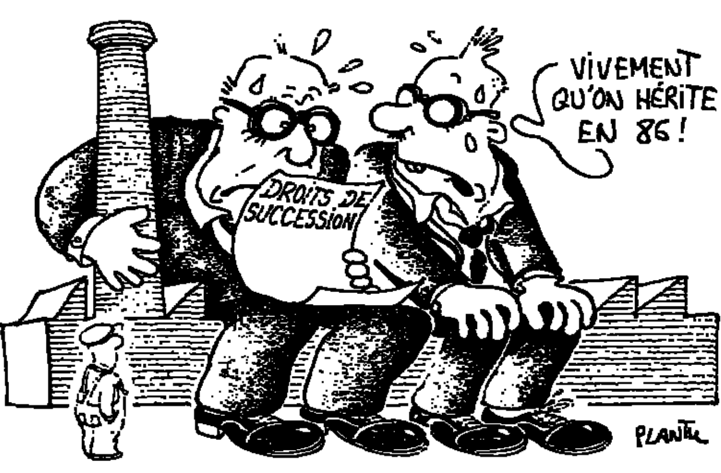
Patron des patrons, Yvon Gattaz repart en croisade contre le gouvernement. Cette fois, ce sont les droits de succession qu'il a en ligne de mire. Trop lourds, a-t-il dit au cours de la semaine, beaucoup trop lourds. Des milliers de petites et moyennes entreprises mourront parce qu'au décès de *leur patron les héritiers ne reprendront* pas l'affaire. Yvon Gattaz parle de *« génocide »* des entreprises familiales. A la Convention libérale, samedi 8 juin, organisée à Paris par l'opposition, des patrons se sont levés pour prévenir chiraquiens, giscardiens et barristes du danger qui menace : dans quelques années la France n'aura plus assez de chefs d'entreprise car la génération des patrons de l'immédiate après-guerre est en train de disparaître et la relève n'est pas du tout assurée.

Difficile de savoir si le goût d'entreprendre s'éteint et si le péril est imminent, mais deux choses au moins sont sûres. La première est que les droits de succession ont été alourdis de façon sensible ces dernières années. En 1981, d'abord avec la suppression du régime fiscal très favorable aux donations partage qui bénéficiaient d'un abattement de 25 % *sur l'impôt dû. Ce système avait* été détourné de son objectif initial qui était de préparer les successions délicates, notamment celles des chefs d'entreprise. Il était de plus en plus souvent utilisé à la seule fin de payer moins d'impôts, et fort justement les pouvoirs publics l'ont supprimé.

Autre majoration en 1984 avec la création de tranches supplémentaires dans le barème des droits de succession : au taux maximum de 20 % qui existait se sont ajoutées l'année dernière des tranches imposées à 30, 35 et même 40 % au-delà de 11,2 millions de francs (par héritier). On y arrive dans l'industrie quand il s'agit d'installations relativement importantes, puisqu'il n'existe pas en France de droits de succession particuliers aux entreprises.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 16.)



Le jour le plus fou du cinéma

Le jour le plus long du cinéma ? Le plus fou, aussi. Un raz de marée sur les trottoirs, une invasion dans les salles. Les boulevards, ce samedi matin, avaient la mine désordre des lendemains de carnaval.

Les Français restent chez eux ? La fréquentation a baissé de 14 % au premier trimestre, et les professionnels sont inquiets ? Certains diront, bien sûr, que le 14 juin n'aura été qu'un cache-misère. Mais ils n'ont cure de la conjoncture, ces jeunes qui se sont jetés par centaines de milliers dans la fête aux films.

Elle leur revient, elle revient au public, la palme d'or. Il l'aime, le cinéma ! Il le prouve. Et il le préfère quand le rapport quantité-prix est raisonnable. Merci aux exploitants submergés, aux caissières dépassées. Au ministre de la culture, et à sa conseillère pour le cinéma, Frédérique Bredin. *Merci au délégué général*, Maurice Tinchant, et à son équipe. Des cohues, il y en a eu. Des cohues gaies. La culture, c'est souvent plus sportif que le football.

L'idée était simple, elle était bonne. A 17 heures, dans la France entière, *le million* de tickets géants qu'on avait préparé, s'était volatilisé. On a dû utiliser ensuite les souches des carnets de billets exonérés. Tous vendus, les sésames ! Pour le prix d'un film, tous les autres gratuits. C'était ça, l'événement, le désir, *le plaisir, même si les files* d'attente allaient être trop longues et les espérances parfois déçues.

Des chiffres ? En voici (1) : à Paris, les organisateurs espéraient 100 000 entrées. La veille, il y en avait eu 80 000, et 109 000 le mercredi (jour de sortie des films... et des potaches). Vendredi 7 juin : 78 000. Vendredi 14 juin : 172 000.

Vers 20 heures, sur les Champs-Elysées, le Gaumont-Colisée accueillait M. Jack Lang pour la séance d'*Escalier C*. Sur la tête de ses invités – jeunes comédiens, cinéastes, personnalités diverses, – un air étourdi, joyeux. Ils étaient comme tous ceux qui attendaient là. Ils regardaient la victoire du cinéma, et ils étaient quand même un peu surpris.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Résultats communiqués par *Ciné-Chiffres* et *le Film français*.

(Lire nos informations page 13.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Mardi 18 juin. – *Egypte :* Fin de la visite du premier ministre indien M. Rajiv Gandhi.

Mercredi 19 juin. – *RFA.* Début des premières grandes manœuvres franco-allemandes au camp de Mutzingen (10 000 hommes., 300 chars). *Algérie :* Vingtième anniversaire de la prise du pouvoir par Boumediène.

Jeudi 20 juin. – *Norvège :* Verdict dans le procès de l'espion Arne Treholt, ancien haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. *Corée :* Conversations économiques Nord-Sud.

Vendredi 21 juin. – *Grèce :* Ouverture du Festival culturel d'Athènes en présence de M. Mitterrand.

Samedi 22 juin. – *RFA :* Congrès fédéral des « Verts ».

SPORTS

Dimanche 16 juin. – *Automobilisme :* Grand Prix du Canada de formule 1 et arrivée des Vingt-Quatre Heures du Mans.

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1984

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 95 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A VINGT ANS A ALGER

Boumediène renverse Ben Bella

Alger, 19 juin 1965, 1 heure du matin. La nuit est délicieusement fraîche en ce début d'été. Président de la République et secrétaire général du FLN, Ahmed Ben Bella vient de regagner la Villa Joly après avoir fait une promenade en DS. Malgré les rumeurs de coup d'Etat qui circulent depuis quelque temps, il ne se sent nullement menacé. Une réunion du bureau politique doit s'ouvrir dans quelques heures. Or, après avoir hésité, il a accepté d'inscrire à l'ordre du jour deux sujets brûlants : « Pouvoir personnel » et « Rôle et place de l'armée dans la nation ».

Mieux, il a fait savoir qu'il ne participera pas à la réunion *« pour ne pas troubler la sérénité des débats »*. Et il s'est déclaré prêt à *« renoncer à ses responsabilités au sein de toutes les instances nationales pour permettre au reste de l'équipe une expérience sans lui, si le désir s'en manifestait »*. Enfin, pressé par ses collaborateurs, il a accepté de surseoir à sa décision de retirer le portefeuille des affaires étrangères à Abdelaziz Bouteflika, proche du « patron » de l'armée, le colonel Houari Boumediène. A quelques jours de la conférence afro-asiatique – le 2e Bandoung – prévue à Alger, il pense avoir ainsi désamorcé la crise qui couve depuis plusieurs mois entre lui et les militaires.

Minutieusement préparé

Il est d'autant plus tranquille qu'il a reçu dans la soirée ses principaux amis, qui l'ont rassuré. Ali Mahsas, ministre de la réforme agraire, l'assure de son soutien bien qu'il juge sans indulgence son comportement trop personnel ; Hadj Ben Alla, modeste et sage, président de l'Assemblée nationale et, en quelque sorte, secrétaire général adjoint du parti, est un fidèle parmi les fidèles ; le commandant Ali Mendjli sait qu'un complot se trame, mais il évite de faire part de ses appréhensions car, n'étant pas un proche de Boumediène, il ignore à quelle date il pourrait avoir lieu. Seul le docteur Nekkache, ministre de la santé, le plus lié à Ben Bella, le met en garde contre l'imminence du danger, mais le président le renvoie en riant aux éclats (1)...

1 h 30. On frappe à la porte. Ben Bella enfile sa robe de chambre et, de sa démarche un peu lourde, se dirige vers l'entrée.

« *Qui est là ?*, demande-t-il en arabe.

– *Zbiri* », répond le chef d'*état-major*.

Ben Bella lui ouvre. Il entre, suivi du colonel Abbas et des commandants Ben Salem, de l'état-major, Saïd Abid, chef de la première région militaire, Abdelkader Moulay, dit Chabou, secrétaire général de la défense, Draïa, directeur de la sûreté. Sans lui laisser le temps de poser des questions ou d'exprimer sa surprise, Tahar Zbiri lui dit : *« Si Ahmed, un Conseil de la révolution vient de te déposer. Tu as quelques minutes pour t'habiller et nous suivre. Toute résistance est inutile. C'est fini. »*

En effet, l'opération a été minutieusement préparée. Entre le 2 et le 8 juin, les chefs des cinq régions militaires ont été discrètement convoqués à Alger, les consultations ont été intenses et l'état d'urgence a été proclamé dans toutes les unités. Le commandant Chabou, qui supervise leurs mouvements, et le commandant Slimane Hoffman, responsable des blindés, ont été chargés de la mise en œuvre du dispositif dans la capitale et sur l'ensemble du territoire. L'arrestation de Ben Bella a été programmée dans ses détails, et le colonel Draïa a fait remplacer les gardes du corps du président par des hommes de confiance...

2 h 15. Après avoir attendu dans une pièce au rez-de-chaussée, Ben Bella sort accompagné des six officiers et monte dans une jeep. Conduit au ministère de la défense, il en repart peu après pour une destination inconnue. (A partir de ce moment, il changera régulièrement de résidence jusqu'à son mariage en 1971, mais sera maintenu au secret et ne retrouvera la liberté que grâce au président Chadli, après que celui-ci aura succédé à Boumediène en 1979.)

4 heures. Tout est réglé. Les militaires sont maîtres du terrain. Les avions mis en état d'alerte à l'aéroport de Boufarik, en prévision d'un échec éventuel, sont devenus inutiles. Des chars ont pris position aux points stratégiques. Celui qui est posté devant la grand-poste intrigue les lève-tôt, qui s'interrogent sur ce déploiement de force. Une de ces rumeurs dont Alger est friande fait croire que c'est pour le tournage de *la Bataille d'Alger*. Mais dans son premier bulletin, la radio annonce la lecture prochaine de la proclamation du Conseil de la révolution.



ROUIL

Signée de Boumediène, elle est un sévère réquisitoire contre Ben Bella. *« Le bilan est lourd et combien significatif : la mauvaise gestion du patrimoine national, la dilapidation des deniers publics, l'instabilité, la démagogie, l'anarchie, le mensonge et l'improvisation se sont imposés comme procédés de gouvernement. Par la menace, le chantage, le viol des libertés individuelles et l'incertitude du lendemain, on s'est proposé de réduire les uns à la docilité, les autres à la peur, au silence et à la résignation. Le pouvoir personnel aujourd'hui consacré, toutes les institutions nationales et régionales du parti se trouvent à la merci d'un seul homme qui confère les responsabilités à sa guise, fait et défait, selon une tactique malsaine et improvisée, les organismes dirigeants, impose les options et les hommes selon les humeurs du moment, les caprices et le bon plaisir. »*

« Narcissisme politique »

Le texte souligne que le pays est *« au bord de l'abime »* et que depuis l'accession à l'indépendance, trois ans plus tôt, il se trouve *« livré aux intrigues et à l'affrontement des tendances et des clans »*. Il dénonce le *« narcissisme politique »* et le *« socialisme publicitaire »*, et affirme que *« les options fondamentales sont irréversibles et les acquis de la révolution inaliénables »*. La nouvelle équipe récusera d'ailleurs avec force le terme de « coup d'Etat », affirmant qu'il s'est agi d'un *« redressement révolutionnaire »*, d'un *« sursaut »*. C'est vrai à bien des égards...

L'Algérie est, en effet, sortie profondément meurtrie et désorganisée de sa guerre d'indépendance de huit ans. Le programme de Tripoli élaboré en 1962 ne cherche pas à masquer les problèmes : *« L'indigence idéologique du FLN, la mentalité féodale et l'esprit petit-bourgeois, qui en sont le produit indirect, risquent de faire aboutir l'Etat algérien futur à une bureaucratie médiocre et antipopulaire dans les faits, sinon dans le principe. »* Face à cette réalité, Ben Bella utilise son incontestable charisme pour pratiquer la fuite en avant.

Il s'attribue de plus en plus de pouvoirs, mais la plupart des problèmes importants ne sont pas résolus. Les mesures de nationalisation sont mal préparées et les comités de gestion mal armés. Une anarchie rampante s'installe dans le pays. En convoquant du 16 au 21 avril 1964 le premier congrès du FLN depuis l'indépendance, Ben Bella espère se doter d'un organe qui fera contrepoids à l'armée.

Le congrès adoptera la fameuse Charte d'Alger, au contenu nettement socialiste et révolutionnaire. Un beau texte, mais qui, dans bien des domaines, est très en avance sur la réalité algérienne, voire sur les possibilités du pays. En outre, son adoption à l'unanimité n'a pu masquer un fait qui est apparu au grand jour pendant les travaux : le parti est déchiré par de multiples tendances. Face à un Ben Bella charmeur, manœuvrier et brouillon, Boumediène, moine-soldat au visage émacié, impressionne déjà par son sang-froid et sa logique.

Le dernier jour, il a écouté, impassible, les attaques contre l'armée. Puis, à 3 heures du matin, une heure avant la clôture, il intervient dans un silence impressionnant : *« Vous me reprochez, notamment, de conserver dans les rangs de notre armée des officiers que vous condamnez parce qu'ils ont appartenu à l'armée française. Je vous dis qu'ils ont rejoint la révolution, même si ce fut tardivement, et que, bons techniciens, ils sont indispensables à notre armée. Et puis ce sont des Algériens, et il ne serait pas concevable que la défense nationale utilise des étrangers. »*

Nationaliste intransigeant et efficace, il vient de lancer une pierre dans le jardin de Ben Bella, qui s'est entouré de révolutionnaires étrangers que Boumediène s'empressera d'expulser une fois au pouvoir. Illustrant sa formule *« nous sommes des militants en uniforme »*, il ajoute : *« Le congrès est souverain. Je suis là pour appliquer les décisions. Demandez-moi d'exclure ces officiers ! Je les exclurai ! »* Joueur de poker, Ben Bella lui lance alors : *« Je le dis franchement au frère Boumediène. Il sera tout avec le parti ; il ne sera rien sans lui ! »*

Formule brillante mais creuse : le parti n'existe pas, ou plutôt c'est *« un corps sans âme »*, comme le dira Boumediène. Le comité central reflétera donc toutes les tendances, mais au bureau politique les amis de Ben Bella et ceux de Boumediène se trouveront à égalité. La véritable épreuve de force commence. Elle durera quatorze mois.

N'osant pas s'attaquer directement à Boumediène, vice-président du conseil et ministre de la défense, c'est-à-dire chef de la seule force organisée du pays, Ben Bella cherche à réduire l'influence de son « groupe d'Oujda », ainsi nommé en souvenir de l'époque où il commandait cette région. Il provoque la démission d'Ahmed Medeghri, ministre de l'intérieur, en soustrayant les préfets à son autorité pour les rattacher à la présidence. De même il pousse Kaïd Ahmed à renoncer au ministère du tourisme en prenant le parti des comités de gestion de l'hôtellerie dans un conflit qui les oppose à leur ministre.

A l'occasion d'un remaniement ministériel en décembre 1964, il réduit considérablement les attributions de Chérif Belkacem, ministre de l'orientation, qui a sous son autorité l'information, l'éducation nationale et la jeunesse. Président de la République, chef du gouvernement et secrétaire général du FLN, il s'attribue les portefeuilles de l'intérieur, des finances, de l'information. Au faîte de sa puissance, il va alors accumuler les faux pas.

Un tête-à-tête orageux

Le 28 mai 1965, alors que Boumediène représente l'Algérie à la conférence des chefs de gouvernements arabes au Caire, Ben Bella convoque Bouteflika et lui annonce son intention de lui retirer son portefeuille, parce qu'il entend imprimer sa marque à la politique étrangère de l'Algérie. Le jeune chef de la diplomatie algérienne, dont le nom de guerre est « commandant Si Abdelkader », alerte aussitôt son chef, qui regagne immédiatement Alger.

Ben Bella va accueillir Boumediène, et les deux hommes ont un tête-à-tête orageux de deux heures. Puis le chef de l'armée retrouve ses compagnons, ceux du « groupe d'Oujda », que viennent rejoindre ceux du « groupe de Constantine » (Zbiri, Saïd Abid, Draïa, Salah Soufi, Zerdani). Tous sont pour le renversement de Ben Bella. Mais, profondément légaliste, Boumediène hésite encore. Au cours des six mois écoulés, il a tenté à plusieurs reprises d'engager le dialogue avec le président pour sortir de l'impasse, sans que personne perde la face. *« Il faut s'expliquer entre hommes, car la concertation vaut mieux que la confrontation dans un pays qui n'a que trop souffert »*, dit-il. En vain.

Les chefs militaires craignent que Ben Bella ne profite de la conférence afro-asiatique pour accroître son prestige et son pouvoir, puis ne les prenne de vitesse pour les éliminer. Ils redoutent aussi que Ben Bella ne cède sur les droits territoriaux de l'Algérie. N'avait-il pas déclaré, en septembre 1964, au sommet arabe d'Alexandrie, qu'il ne s'opposerait pas à une révision du tracé des frontières algéro-tunisiennes ? Or les militaires estiment que l'Algérie a *« versé le prix du sang »* et *« payé le prix fort »*, le Maroc et la Tunisie n'étant pas entrés en guerre à ses côtés, contrairement aux promesses faites au FLN par Allal El Fassi et Salah Ben Youssef. Enfin, n'a-t-il pas créé une milice pour faire contrepoids à l'armée ?

Début juin, Boumediène se laisse convaincre. Les militaires passent alors à la phase d'exécution, qui se déroule sans à-coups. L'ultime dispositif est mis en place dans la soirée du 18 et, dans la nuit du 19, les trois ou quatre principaux collaborateurs de Ben Bella sont arrêtés à leur tour. Il faudra attendre le matin du 20 pour qu'un millier de jeunes – principalement des écoliers et des lycéens – clament dans la rue le nom du chef déchu, sous l'œil indifférent des adultes. Dans les jours qui suivent, des manifestations sporadiques se produisent en province. Rien d'inquiétant pour le nouveau pouvoir ! C'est ce qui surprend le plus tous les observateurs.



Un homme d'ordre

Président du Conseil de la révolution – désormais instance suprême du pays, – Boumediène, *bon joueur d'échecs*, agit en stratège qui voit loin. Il s'entoure de collaborateurs compétents et fait appel aux bonnes volontés, y compris dans les clans qui s'étaient opposés à lui en 1962. Il propose un siège au Conseil de la révolution à tous les membres du bureau politique, à l'exception de ceux qui ont été arrêtés. Tous acceptent sauf trois : Hocine Zahouane, Hocine Aït Ahmed et Omar Benmahjoub. Les ministres se rallient aussi (deux d'entre eux, Ali Mahsas et Bachir Boumaza, démissionneront un an plus tard), et le nouveau gouvernement n'est pas très différent de l'ancien.

Mais Boumediène est un homme d'ordre et il n'a qu'une passion : l'Algérie. Il se fixe trois objectifs : construire l'Etat, parfaire l'indépendance politique par la récupération des richesses nationales, poser les bases du développement économique et de l'indépendance culturelle. Il le fait avec méthode – comme Bourguiba, il aimait à nous dire : *« Je suis un cartésien »* – et obstination, faisant avancer le pays à marché forcée (2). Sur le plan extérieur, il en fait le chef de file du tiers-monde en proposant, entre autres, l'instauration du nouvel ordre économique international.

Il meurt le 27 décembre 1978, frappé par la maladie, à moins de cinquante ans. L'émotion de la foule à ses funérailles prouve qu'il avait fini par devenir populaire. *« Il a réussi sa sortie*, nous dira un de ses compagnons, *car il disparaît au moment où les Algériens aspirent à plus de bien-être et de démocratie. »* L'idéologue qu'il était aurait-il su – ou pu – les leur donner ? Libéré, Ben Bella apparaît comme un sage, mais il dilapide le capital de sympathie que lui a valu sa longue détention par des déclarations intempestives, donnant l'impression que lui, l'ancien ami de Nasser et de Castro, s'engage dans la voie de l'intégrisme. Mal préparé à un difficile succession, Chadli Bendjedid, troisième président de l'Algérie indépendante, s'affirme, lui, en se voulant pragmatique et bon gestionnaire. En vingt ans, l'Algérie est passée des comités de gestion au rêve de la gestion par ordinateur !

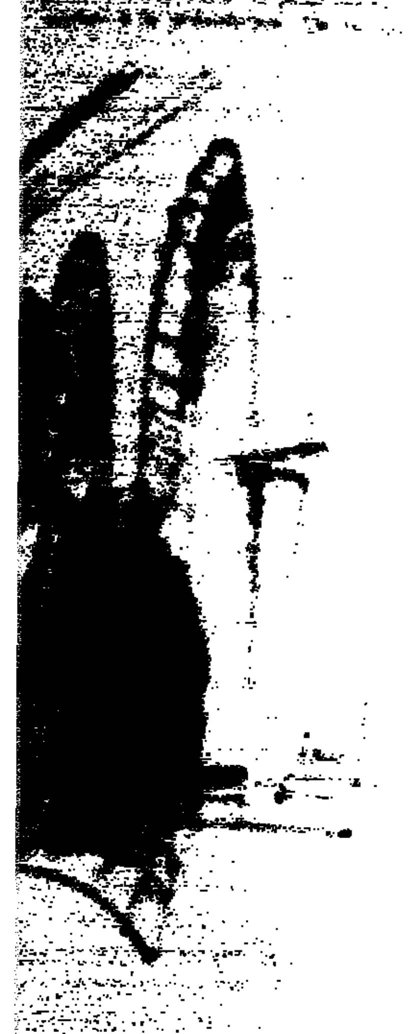
PAUL BALTA.

(1) Hervé Bourges, *l'Algérie à l'épreuve du pouvoir*, Grasset, Paris, 1967.

(2) Paul Balta, Claudine Rulleau, Mireille Duteil, *l'Algérie des Algériens, vingt ans après*, Editions ouvrières, Paris, 1981.



Ben Bella



Étranger

Lourdes condamnations à Gdansk

Wladyslaw Frasyniuk, Adam Michnik et Bogdan Lis, trois des animateurs les plus connus de Solidarité, ont été condamnés, vendredi 14 juin, à des peines de, respectivement, trois ans et demi, trois ans et deux ans et demi de prison. Le tribunal de Gdansk les a reconnus coupables de tous les chefs d'accusation retenus contre eux : avoir participé à la direction d'une organisation illégale et avoir appelé à une grève d'un quart d'heure pour protester contre la hausse des prix. Les avocats avaient demandé un acquittement, faisant en outre valoir que les pièces à conviction avaient été truquées et les droits de la défense constamment bafoués.

M. Lech Walesa, dans une déclaration rendue publique après le jugement, a vu dans ce procès *« un symptôme grave du retour de la justice polonaise aux méthodes de l'après-guerre, à des méthodes que les autorités de la Pologne populaire avaient elles-mêmes condamnées sans équivoque et auxquelles le pouvoir avait juré de ne jamais revenir »*.

Le président du tribunal a justifié la peine plus lourde qui a frappé M. Frasyniuk par le fait qu'il est un *« récidiviste »* (lui seul avait été condamné pendant l'état de guerre, les autres accusés ayant été détenus sans jugement). Quant à M. Michnik, c'est son comportement *« arrogant »* qui lui aurait valu six mois de plus qu'à M. Lis. A l'énoncé du verdict, les trois hommes se sont serrés la main.

D'autre part, l'agence officielle PAP a annoncé la condamnation « récente » à des peines de dix mois à un an et demi de prison de trois habitants de la région de Rzeszow trouvés en possession de « publications illégales », tandis qu'à Varsovie trois intellectuels ont été placés en détention préventive.

Les raisons du plus fort

(Suite de la première page.)

Dans un premier temps, par prudence ou manœuvre, les autorités préférant opérer un repli élastique et invoquant une démarche des syndicats « officiels », annoncèrent un report des augmentations de prix, ce qui amena *Solidarité* à revenir sur son appel à la grève. Après quoi les hausses entrèrent en vigueur beaucoup plus vite que prévu – à la grande fureur de M. Walesa.

L'affaire fut donc plutôt confuse, le vainqueur douteux, mais même cela était beaucoup trop pour le pouvoir : il fallait frapper, couper court à toute « illusion », éviter à tout prix que Solidarité puisse à nouveau être crédité d'une certaine efficacité dans la défense des conditions de vie des gens. C'est sans doute aussi pour cela qu'a été rendu ce très sévère verdict. Le processus d'introduction des hausses de prix par vagues successives n'est pas terminé. Solidarité clandestine a appelé à des mouvements de protestation pour le mois de juillet, et là encore le procès de Gdansk est sans doute censé, à côté de bien d'autres mesures, exercer un effet dissuasif.

Resterait à expliquer le comportement exceptionnellement grossier et narquois du président du tribunal à l'égard des accusés, expulsés à de multiples reprises de la salle, empêchés de s'exprimer. Et aussi les fouilles corporelles imposées aux avocats, à la famille des accusés, seule autorisée à assister aux audiences, les multiples incidents de procédure, et la nature même des « pièces à conviction », si peu *convaincantes, si maladroitement* « préparées », que cette maladresse en semblait presque volontaire, ostentatoire.

Durcissement général

Cette manière de conduire les audiences n'était pas habituelle en Pologne ces dernières années, du moins dans les procès importants, ceux qui attirent l'attention. A-t-on voulu franchir un pas de plus, montrer que le temps des arguties juridiques et autres plaisanteries était révolu, qu'il n'était plus question pour les accusés de tenter de se défendre sur le plan des principes, plus question pour les juges de prendre des gants ? Le tribunal a en tout cas réussi à écœurer les trois hommes – qui pourtant ne sont pas du genre à se laisser faire. Au cours de la dernière audience, ils ont tous déclaré que, dans ces conditions, toute tentative de défense était vaine. M. Michnik s'est borné à dire : *« Après tout ce que j'ai vu et entendu ici, je ne peux dire qu'une chose : je pardonne à ceux qui ont menti à mon sujet et qui m'oppriment »* – ce à quoi le juge répondit tout simplement : *« merci »*.

Ce procès s'inscrit dans un ensemble de comportements qui semblent exprimer une volonté très claire : pousser les feux de la normalisation. Les arrestations se poursuivent à un rythme soutenu – on en est à plus de deux cents prisonniers politiques recensés – sans compter les multiples interpellations, passages à tabac, sanctions et menaces, et amendes, ni même les décès très suspects que l'on continue à signaler ici et là. Le code pénal vient d'être sensiblement durci (les nouvelles dispositions entreront en vigueur en juillet), ce qui non seulement facilitera la lutte contre toutes les activités politiques ou culturelles non officielles – y compris les réunions « illégales » dans des appartements privés, mais fera encore grossir, une population carcérale de « droit commun » déjà extrêmement nombreuse, et détenue dans des conditions très dures (90 000 prisonniers, deux fois plus qu'en France, pour une population d'un tiers moins élevée).

Quant aux opposants, ils sont désormais systématiquement assimilés dans la presse et les discours officiels à des agents stipendiés de l'étranger, en des termes tout droit sortis du florilège stalinien.

Si l'on ajoute que cette évolution s'accompagne d'une vaste offensive destinée à réduire à presque rien les libertés universitaires, que ce durcissement général s'est affirmé depuis l'accession au pouvoir à Moscou de M. Gorbatchev, venu ce printemps à Varsovie, où il a manifesté son soutien au général Jaruzelski, comment ne pas se dire qu'un redoutable rouleau compresseur est en marche, que le pouvoir est désormais résolu à écraser tout ce qui lui résiste ?

Trop vite en besogne ?

Cette lourde machine, en tout cas, est fort voyante, et l'une des leçons des événements récents est précisément que le général Jaruzelski se soucie décidément de moins en moins de la cacher aux regards des Occidentaux, et qu'il se sent, là aussi, assez assuré pour renoncer définitivement à se faire passer pour « libéral ». N'est-il d'ailleurs pas en droit de penser que l'opinion occidentale est désormais lasse de la Pologne et que, quoi qu'il fasse, les dirigeants occidentaux renouent, avec plus ou moins de réticences, mais renouent tout de même des relations à peu près normales avec Varsovie ? Les négociations pour le rééchelonnement de la dette polonaise ne prennent-elles pas un tour assez favorable ?

Le général Jaruzelski semble pourtant aller un peu vite en besogne : après le ministre belge des affaires étrangères, ses homologues irlandais et espagnol viennent à leur tour d'annuler les visites qu'ils devaient faire à Varsovie. Le président du conseil italien, M. Craxi, a certes fait tout récemment une brève escale en Pologne, mais il en a profité pour intervenir fermement en faveur de certains prisonniers politiques, en particulier Adam Michnik, et il a donc à présent toutes raisons d'être déçu. La France, restée encore beaucoup plus réticente à l'égard du régime de V arsovie – devrait faire preuve de beaucoup d'imagination pour déceler dans les événements récents le moindre motif d'encouragement. Et les Etats-Unis, dans ces conditions, pourront-ils accorder à la Pologne les nouveaux crédits et les facilités commerciales qu'elle réclame ? Le *New York Times* plaidait ces derniers jours en sens inverse, invitant la diplomatie occidentale *« à tenir compte de la régression enregistrée dans la politique des droits de l'homme en Pologne »* et à reconsidérer le *« modeste dégel »* qu'avait provoqué l'amnistie de l'an dernier. Et le département d'Etat, réagissant dès vendredi au verdict de Gdansk, a fait savoir que les Etats-Unis *« examinaient les mesures qu'ils pourraient prendre pour répondre à cette action »*.

Rien ne dit que les dirigeants de Varsovie soient disposés à tenir compte de ces signaux – même si, dans le passé, ils ont plus d'une fois été sensibles aux pressions occidentales, sans le reconnaître, bien entendu. Mais ils pourraient aussi trouver d'autres raisons de modérer un peu leurs ardeurs répressives dans les mois à venir. A trop appuyer sur le couvercle, sans fournir à la population le moindre motif d'espérer, et ce dans un pays où les conditions de vie, sans parler de l'infrastructure économique, se sont dramatiquement dégradées, on finit par courir certains risques. D'autre part, les élections au Parlement, longtemps retardées, vont finir par avoir lieu, en *octobre prochain*, et un boycottage trop voyant serait sans doute mal noté à Moscou et compromettrait l'image d'un pays en voie de normalisation avancée.

Béton

Pour toutes ces raisons, il n'est pas exclu, après la démonstration de force de ces derniers mois, que l'on décide d'ouvrir à nouveau certaines soupapes.

Ce pourrait être là l'occasion de réviser certains procès, et, tout d'abord, celui qui vient à peine de s'achever à Gdansk. Certains optimistes ne vont-ils pas jusqu'à penser que, si son déroulement a été si scandaleux, si riche en fautes flagrantes de procédure, c'était pour faciliter la tâche prochaine de la cour d'appel ?

La relaxe récente, en appel, de Jacek Kuron, condamné lui, il est vrai, à une courte peine, pourrait indiquer une piste.

On n'en est pas là. D'ailleurs, les dirigeants eux-mêmes sont-ils fixés, sont-ils aussi sûrs d'eux-mêmes qu'ils veulent le faire croire ? Leur comportement souvent étrange, et ce depuis des années, peut certes s'interpréter comme la mise en œuvre systématique, à travers divers détours et parfois quelques reculades tactiques, d'un projet à long terme : reprendre le contrôle total de ce pays qui fut pendant seize mois un jardin envahi d'herbes folles et d'espoirs, le recouvrir d'une chape de béton où plus rien ne bouge, sinon pour les défilés officiels du 1er mai. Ce que les opposants désignent comme un processus de soviétisation de pays.

On peut aussi voir dans cette politique toujours crispée mais parfois déroutante l'expression d'un désarroi, d'une sorte de fureur perplexe devant l'attitude d'hommes qui, tels les trois condamnés de Gdansk, refusent de reconnaître la raison du plus fort, et persistent à nourrir leurs chimères de démocratie. Tout cela est-il réfléchi, ou seulement improvisé sous la pression des événements ? Peu importe, en fait. Seul le résultat compte.

JAN KRAUZE.

Rencontres particulières

L'acte d'accusation du procès de Gdansk était construit tout entier autour d'une pièce à conviction : l'enregistrement d'une conversation entre l'un des accusés, *Bogdan Lis*, et *un colonel de la* police politique, devenu principal témoin à charge. La défense n'a pas cessé de faire valoir que cet enregistrement n'est qu'un montage de diverses bribes de conversations enregistrées en diverses circonstances.

***Mais l'entretien entre Lis et le colonel* a bien eu lieu, et les amis de l'accusé se sont souvent demandés comment Lis, militant confirmé de longue date, avait pu tomber dans ce piège.**

Dans un texte qu'il a pu faire sortir de prison à la fin mai et que nous publions *ici, Bogdan Lis justifie sa conduite* et révèle qu'il agissait avec l'accord de Lech Walesa.

C'était dans la deuxième moitié de septembre 1984, un mois et demi après mon transfert de la prison de Gdansk à la maison d'arrêt du ministère des affaires intérieures, rue Rakowiecka, à Varsovie. Un jour, on m'emmena de ma cellule pour un interrogatoire, non pas comme à l'accoutumée dans une cellule spécialement prévue à cette fin, mais dans un bureau composé de deux pièces. Deux officiers m'y attendaient, l'un se présentant comme le colonel Ulanowski, du ministère de l'intérieur, l'autre, de grade inférieur, ne déclinant pas son identité. Ulanowski m'annonça que *« notre rencontre n'était pas un interrogatoire »*. Je n'en fus pas surpris. Tous les dirigeants arrêtés de Solidarité se sont trouvés dans des situations semblables. L'entretien a mal tourné et s'est achevé sur des reproches et des accusations réciproques.

Un colonel assidu

Deux semaines plus tard, on m'amena dans le même bureau, où le colonel Ulanowski me présenta son supérieur, le colonel Kuca, à qui il s'adressait en disant *« monsieur le Directeur »*. C'est le « directeur » qui mena la conversation. Son but était simple : les autorités voulaient savoir quelles étaient les intentions des clandestins, quelles conditions ils posaient pour mettre fin à l'activité de la TKK (1). Ma *réponse fut aussi simple : au moment* de mon arrestation, six mois plus tôt, ces conditions étaient la libération des prisonniers politiques et le retour au pluralisme syndical, et elles n'avaient sans doute pas changé. Mais aujourd'hui, ajoutai-je, il faut interroger Lech Walesa et la TKK. Le colonel Kuca vint encore, à deux ou trois reprises, à la maison d'arrêt. Il aborda d'autres sujets, mais il revenait à chaque fois sur ce thème des conditions avancées par la TKK. Ces visites cessèrent après l'enlèvement et l'assassinat du Père Jerzy Popieluszko.

Le 8 décembre 1984, le délai de six mois de ma détention préventive arrivait à son terme et je devais m'attendre à la reconduction du mandat d'arrêt. La veille, le 7 au soir, le colonel Kuca vint me voir et me demanda si mon éventuelle libération pourrait inciter la TKK à refaire surface. Je lui demandai si les autorités avaient l'intention de rétablir le pluralisme syndical. Sa réponse fut « non ». Alors, les raisons de la poursuite des activités clandestines ne cesseront pas, lui répondis-je. En partant, le colonel Kuca me dit : « A demain. »

Le lendemain, on me réveilla plus tôt que d'habitude et on m'emmena au ministère de l'intérieur. Bientôt, j'appris que le procu*reur avait décidé de modifier mon* accusation et la nouvelle inculpation était couverte par l'amnistie. *J'étais libre*. Après quelques formalités, je ne retournai plus en prison. Mes affaires me furent apportées, et le colonel Kuca vint me voir. Il me demanda si ma libération me surprenait et revint à sa conversation de la veille. Pour la énième fois, je répondis que, sans un changement de l'attitude des autorités envers le pluralisme syndical, tout espoir de voir casser l'activité clandestine était absolu*ment vain. Même l'arrestation de* tous les membres de la TKK ne changerait rien, car d'autres prendraient leur place. Le colonel ne parut pas surpris et me demanda si, dans le cas où les autorités modifieraient leur attitude, il pourrait m'appeler chez moi et demander à me rencontrer. Oui, si les propositions sont honnêtes et concrètes, non, s'il s'agit de reprendre la même conversation que celle-là, lui répondis-je.

Je ne pensais pas que cette conversation aurait une suite quelconque. Je fus surpris lorsque le 25 janvier, le matin, le colonel Ulanowski m'appela de Varsovie, m'annonça qu'il avait des propositions concrètes à me faire *« dans le sens que vous savez »* et demanda à me voir. Le colonel Kuca étant en congé; c'est lui qui avait été désigné comme négociateur. Je n'avais aucune envie d'accepter et en plus j'étais pris les jours suivants. Le colonel me proposa alors de le rencontrer quelques heures plus tard à l'hôtel Hevelius, à Gdansk. Je donnai un accord préalable et décidai de demander l'autorisation du président de Solidarité (Walesa). Nous avons conclu ensemble qu'il fallait mettre à profit toute occasion qui donnait la moindre chance de résoudre le conflit. Nous avons en outre mis au point quelques détails pour échapper à une provocation et demandé à Jurek Trzcinski de m'accompagner sans prendre part à la négociation. Dans le cas où je ne serais pas de retour avant 15 heures, Lech Walesa saurait que les choses se présentaient mal et alerterait l'opinion publique.

Dans une chambre d'hôtel

A midi, nous attendions dans le hall de l'hôtel Hevelius, où le colonel Ulanowski arriva avec quelques minutes de retard et me proposa de nous rendre à la chambre 404. Quelques instants plus tard, un autre fonctionnaire entra dans cette chambre, et je reconnus en lui un des membres de la police politique de Gdansk.

L'entretien dura plus de deux heures. Lorsque je compris que les « nouvelles propositions » n'étaient que prétexte, je déclarai que la conversation n'avait aucun sens. Le colonel répondit que, dans ce cas, il y avait de fortes chances qu'on se revoie bientôt. L'ambiance devint désagréable, l'entretien déplaisant. Nous nous séparâmes avec soulagement, et le colonel se livra encore à un petit chantage, ridicule et très leger. Il fut surpris lorsque je l'avertis que Lech Walesa était au courant de notre rencontre et qu'il m'y avait autorisé.

En février, je fus arrêté sans aucune raison avec Adam Michnik et Wladyslaw Frasyniuk. Ce n'est qu'en lisant l'acte d'accusation que j'appris que la « négociation » dans la chambre 404 de l'hôtel Hevelius était une *« mise en garde en forme officielle »*, tandis que son enregistrement, grossièrement truqué, aspirait au rôle de *« preuve essentielle »* à ma charge.

Le colonel Ulanowski, avec son collègue « ès spécialité », se transformait donc en principal témoin de l'accusation.

Voici un bref résumé des faits, *sans commentaire. Le temps des* analyses viendra. En attendant, l'abîme devient de plus en plus large et de plus en plus profond. L'épisode constitue une bonne réponse pour tous ceux qui nourrissent encore quelques espoirs quant aux réelles intentions de nos gouvernants.

Quant à moi, je dors bien – même en prison, – après cette leçon destinée aux naïfs. Je dormirais mal – même chez moi – si j'avais rejeté l'offre de négociations, sans être sûr qu'elle n'était pas une tentative authentique de trouver une issue à la crise. Quant aux provocateurs, il paient toujours cher leurs actes, et je pense qu'aujourd'hui ils le savent très bien.

BOGDAN LIS
Gdansk, le 23 mai 1985.

(1) Commission provisoire de coordination de Solidarité, dont Bogdan Lis était membre jusqu'à sa première arrestation.

URSS

Manifestation à Erivan

Moscou *(AFP)*. – Deux cents parents ont manifesté le mois dernier en Arménie contre l'envoi imminent de leurs fils en Afghanistan, ce qui constitue la première protestation collective connue en URSS depuis que l'armée rouge est intervenue à Kaboul il y a cinq ans et demi, a-t-on appris le vendredi 14 juin à Moscou de sources concordantes.

Cette manifestation, précisent les mêmes sources sur la base de témoignages recueillis sur place, a eu lieu le 20 mai dernier à Erivan, la capitale de la République d'Arménie, devant les locaux du commissariat militaire, le centre de recrutement. Une quarantaine de manifestants ont été interpellés et accusés de *« hooliganisme »*.

Les personnes arrêtées n'auraient pas été libérées à ce jour, a indiqué une des sources, selon laquelle plusieurs appelés auraient pris la fuite pour gagner la montagne toute proche, mais auraient été rattrapés et incorporés de force.

Aucune de ces informations n'a pu être vérifiée de source officielle. Interrogé par l'AFP, le quotidien arménien *Kommunist*, organe du PC de la République, a déclaré n'être *« au courant de rien de tel »*.

Depuis l'intervention soviétique de décembre 1979 en Afghanistan, il n'a jamais été fait état de protestations de la population.

EXPULSION D'UN DIPLOMATE AMÉRICAIN

Moscou *(AFP)*. – M. Paul Stombaugh, deuxième secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis en URSS, a été *« arrêté à Moscou, le 13 juin, en flagrant délit d'espionnage »* et sera expulsé d'Union soviétique, a annoncé, le vendredi 14 juin, l'agence Tass, se référant à un communiqué du KGB, le comité pour la sécurité d'Etat.

« Une action majeure d'espionnage dirigée contre l'Union soviétique a été mise en échec » à cette occasion, ajoute l'agence, et l'enquête a fait ressortir que le diplomate américain s'était livré à une *« activité incompatible avec son statut officiel »*.

Le porte parole de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou s'est refusé à toute déclaration et n'a pas même voulu préciser les fonctions exactes de M. Stombaugh. L'ambassade américaine a pour habitude de ne jamais commenter les mesures d'expulsion prises par les autorités soviétiques à l'encontre de ses membres.

FAUTE DE POUVOIR S'ENTENDRE TOTALEMENT SUR L'EUROPE

MM. Mitterrand et Craxi se félicitent de l'excellence des rapports franco-italiens

De notre envoyé spécial

Florence. — Faute de pouvoir s'entendre sur les détails d'un projet de relance européenne — mais en la matière, les détails sont souvent fondamentaux, — MM. Mitterrand et Craxi ont choisi, au cours de la conférence de presse qu'ils ont tenue vendredi 14 juin en fin de matinée, d'exalter « *l'excellence* » des rapports bilatéraux. Quoi de plus naturel, après tout, pour conclure ce sixième sommet franco-italien qui a été placé sous le signe du tourisme culturel ? D'autant plus que les dossiers épineux traditionnels *ne sont* pas pour l'instant d'une actualité brûlante : les questions viti-vinicoles ne défrayent plus la chronique, et il en va de même pour l'affaire du terrorisme et des extraditions depuis que M. Mitterrand a adopté une position ferme à l'égard des terroristes « *auteurs ou complices de crimes de sang* ».

Les accords préparés par la délégation française (sept ministres accompagnaient M. Mitterrand : Mme Cresson, MM. Dumas, Hernu, Lang, Curien, Nallet et Mexandeau) et qui devaient être signés au cours des prochains mois concernent la libre circulation des personnes entre l'Italie et la France (mais il reste à s'entendre sur le problème du refoulement des clandestins), la participation de l'Italie au synchrotron de Grenoble et celle de la France au laboratoire italien d'Ispra spécialisé dans le traitement du tritium, la mise en place d'une commission franco-italienne sur le problème du vin, la création d'une agence mixte pour promouvoir la coopération dans l'audiovisuel et le cinéma.

Les réticences françaises

Plusieurs autres projets sont à l'étude, notamment dans le domaine des communications et de la défense. C'est ainsi, par exemple, que M. Hernu a étudié avec son collègue italien la production en commun d'un missile antichar de la troisième génération, la construction éventuelle (avec d'autres partenaires européens) d'un hélicoptère léger de combat, le Voltaire et la mise au point d'une version militaire de l'ATR-42, cet avion régional que M. Mitterrand a emprunté vendredi après-midi pour quitter Pise et qui constitue le premier véritable exemple de coopération industrielle entre l'Italie et la France.

Le bilan de la rencontre de Florence est beaucoup plus maigre en ce qui concerne les questions européennes. Certes, M. Mitterrand sut se montrer parfaitement courtois avec ses hôtes, mais tout au long de la conférence de presse qui s'est déroulée au palais Pitti, le président de la République s'est imperturbablement évertué à tempérer *l'enthousiasme traditionnel* de M. Craxi. A propos, d'abord, de ce projet de conférence intergouvernementale que le chef du gouvernement italien voudrait faire adopter à la fin du mois, au conseil européen de Milan. Sans en rejeter le principe, M. Mitterrand s'est contenté d'affirmer : « *Ce serait très bien, mais ce serait encore mieux si une telle conférence réussissait.* » A deux semaines de Milan, le président de la République ne tient manifestement pas à dévoiler ses batteries. Il n'est donc pas question de définir aujourd'hui l'ampleur de *l'avancée européenne envisagée.* « *C'est à la veille de Milan ou à Milan que je m'expliquerai* », a-t-il affirmé, précisant que le présidence italienne sera saisie d'ici là, et « *de façon très précise, de la position française exacte* ». Une seule certitude d'ici là : Paris défendra le principe de la création d'un secrétariat européen. Sans constituer une nouvelle institution, ce secrétariat devrait avoir, selon M. Mitterrand, une fonction clairement politique, alors que pour M. Craxi son rôle devrait rester technique. Autre certitude : M. Mitterrand ne veut pas « en découdre » avec Bonn, malgré le dernier recours ouest-allemand au droit de veto dans l'affaire des prix agricoles. Si M. Craxi a condamné à deux reprises la démarche ouest-allemande et l'« *abus du droit de veto* » qu'elle représente, le président de la République a évité soigneusement d'envenimer les choses avec Bonn, estimant seulement qu'il faut « *échapper aux excès de l'unanimité* ». Enfin, il a pris bonne note de la volonté de M. Craxi de participer aussi bien au projet Eurêkâ qu'à l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Faisant allusion au problème des crédits d'Eurêkâ, M. Mitterrand a cependant lancé un avertissement voilé à son partenaire : « *Viendra qui voudra dans Eurêkâ... et qui participera.* » Financièrement, cela va sans dire...

JACQUES AMALRIC.

● *M. Bourguiba aux États-Unis.* — Le président tunisien, M. Habib Bourguiba, est arrivé, vendredi 14 juin, à Washington, en provenance de Paris. Il doit séjourner aux Etats-Unis jusqu'au 26 juin et consacrera trois jours, du 18 au 21 juin, à des entretiens officiels. Il doit rencontrer le président Reagan le 18 juin. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

L'affaire Mengele

L'EXPERTISE GRAPHOLOGIQUE EST POSITIVE

Des *experts graphologues ont* conclu que le criminel de guerre nazi Josef Mengele était bien l'auteur des lettres et des notes attribuées à l'homme dont le corps a été exhumé la semaine dernière, a indiqué, vendredi 14 juin, le chef de la police fédérale du Brésil, M. Romeu Tuma.

Le commissaire a précisé que les *deux experts américains*, MM. David Crown, directeur du service d'identification de la CIA de 1967 à 1982, et Gideon Epstein, expert graphologue, étaient absolument formels.

D'autre part, le gouvernement israélien a envoyé un expert de la police à Sao-Paulo pour aider les enquêteurs. Il s'agit de M. Menachem Russek, chef du département de la police, chargé de pourchasser les criminels de guerre nazis.

En RFA, le fils de Josef Mengele, Rolf, a remis à un magazine de Munich, *Bunte*, des centaines de lettres, photographies et documents relatant les trente-quatre années de fuite de l'« ange de la mort ». M. Rolf Mengele a gracieusement fourni ces documents, qui vont maintenant être examinés par des historiens et des experts.

L'hebdomadaire ouest-allemand versera les bénéfices de la vente de ce « scoop » à d'autres magazines du monde entier à un fond d'aide aux victimes d'Auschwitz, a indiqué la rédaction en chef de *Bunte*. — *(AFP, Reuter.)*

RFA

Démission de M. Boenisch porte-parole du gouvernement

Bonn *(AFP)*. — Le porte-parole du gouvernement de Bonn, M. Peter Boenisch, a démissionné, a annoncé, vendredi après-midi 14 juin, l'Office de presse fédéral.

La nouvelle a surpris les milieux politiques ouest-allemands, où l'on estime que ce départ pourrait faire de M. Boenisch le bouc émissaire des difficultés du chancelier Kohl, en chute libre dans les sondages de popularité après la débâcle électorale du Parti chrétien-démocrate (CDU) aux élections régionales de Sarre et Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Les querelles au sein de sa coalition gouvernementale conservatrice-libérale portaient entre autres sur la nécessité de « mieux vendre » la politique gouvernementale dans l'opinion publique.

Officiellement, toutefois, le départ de M. Boenisch est justifié par l'ouverture d'une enquête fiscale *concernant des faits* survenus avant qu'il n'exerce les fonctions de porte-parole. L'Office n'a pas donné d'autres précisions sur les faits reprochés à M. Boenisch, qui, absent de Bonn, a fait savoir que « *quels que soient les résultats de la procédure engagée, il la jugeait incompatible avec ses fonctions* ».

M. Boenisch est remplacé par M. Friedhelm Ost, *journaliste de télévision* dont la connaissance des problèmes économiques apparaît comme un signe supplémentaire de la volonté gouvernementale de mieux faire comprendre sa politique d'austérité.

Le chancelier a regretté le départ de M. Boenisch, qu'il a remercié pour son « travail exceptionnel » et pour son « attitude noble », illustrée par sa démission. M. Boenisch, ancien rédacteur en chef du quotidien à grand tirage *Bild Zeitung*, puis du journal conservateur *Die Welt*, deux publications appartenant au groupe Springer, était porte-parole du gouvernement Kohl depuis le 19 mai 1983.

Irlande du Nord

L'IRA se manifeste en plein centre de Belfast

De notre correspondant

Londres. — A une heure de grande affluence, en plein centre de Belfast, une bombe de forte puissance a entièrement détruit un immeuble, le vendredi 14 juin, et gravement endommagé plusieurs autres bâtiment voisins. Il n'y a pas eu de victimes, car l'IRA — comme elle le fait souvent dans ce type d'opération — avait annoncé cet attentat, vingt-cinq minutes auparavant, afin que le quartier puisse être évacué.

L'explosion s'est produite devant l'un des principaux locaux des services judiciaires de la province où avait été prévue, durant la journée, la visite du sous-secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord. Une série d'alertes à la bombe a ensuite perturbé le trafic dans tout le reste de la ville, et la police a, notamment, dû faire sauter une voiture stationnée à proximité des studios régionaux de la BBC.

C'est la première fois, depuis près de deux ans, que l'IRA frappe de manière aussi spectaculaire, au cœur même de Belfast, dans un périmètre où les mesures de sécurité sont en permanence particulièrement strictes. Il s'agit manifestement d'une mise en garde de la part de l'organisation clandestine, qui se rappelle ainsi à l'attention des autorités britanniques et de l'opinion publique en montrant qu'elle conserve la maîtrise de son action et maintient ses objectifs. Cette opération très contrôlée a été menée un mois après les élections locales, où la branche politique de l'IRA, le Sinn Fein, a remporté un relatif succès.

Après une sensible diminution du nombre de ses attentats ces dernières années (1) et, plus récemment, des rumeurs persistantes de dissensions entre « politiques » et « militaires » (*le Monde* du 16 mai), le Mouvement républicain souhaite, de toute évidence, prouver que sa démarche reste cohérente et qu'il peut s'en tenir à un difficile équilibre stratégique sur deux terrains différents.

FRANCIS CORNU.

(1) Il devait toutefois y avoir de graves exceptions, tel l'attentat contre le Grand Hôtel de Brighton, où, le 12 octobre 1984, Mme Thatcher et une partie de son gouvernement ont failli périr.

Liban

Des personnalités politiques patronnent un Conseil national français pour les chrétiens d'Orient

A l'invitation de Mme Françoise Kohler-Chevrot, maire (CDS) d'Enghien, et de M. Pierre Salvi, sénateur (CDS) et président du conseil général du Val-d'Oise, plus de mille personnes, françaises et libanaises, ont assisté, mercredi 12 juin, dans la petite cité d'Ile-de-France, au lancement de SOS-Chrétiens du Liban (*le Monde* du 11 juin). Cette organisation « *humanitaire et informative* », qui compterait déjà quelque cinq cents adhérents, est présidée par M. François Froment-Meurice, secrétaire national du Centre des démocrates sociaux (CDS) et maître des requêtes au Conseil d'Etat.

M. Froment-Meurice a également annoncé la création, qui sera « *très prochainement effective* », d'un Conseil national français pour les chrétiens d'Orient (CNFCO) auquel SOS-Liban et d'autres mouvements comparables « *sont appelés à se fédérer* ». L'un des autres promoteurs de l'idée du CNFCO, « *organisme suprapolitique ouvert à toutes les tendances non extrémistes de l'échiquier politique français* », est M. Dominique Baudis, maire (proche de l'UDF) de Toulouse, député européen et ancien correspondant de presse à Beyrouth. Les fondateurs du CNFCO se sont donné pour tâche de « *raviver les liens de solidarité humaine et culturelle entre les Français et les chrétiens d'Orient, notamment ceux du Liban, et d'informer l'opinion sur leur sort* ». M. Froment-Meurice a justifié cette initiative par le fait que « *l'Eglise de France ne nous parle pas assez de nos frères chrétiens d'Orient, défenseurs des mêmes valeurs que nous* ».

Au cours de la réunion d'Enghien, M. Raymond Nammour, responsable des Etudiants libanais chrétiens en France, a lu un « *appel à la France* », conjurant Paris « *de ne pas laisser l'histoire des Arméniens se répéter au Liban, seul pays ayant jamais pratiqué le pluralisme dans l'égalité en Orient arabe* ». M. Nammour a souligné que trente-cinq personnalités intellectuelles et politiques françaises avaient approuvé l'appel de son mouvement et que « *cela constituait une première depuis le début de la guerre du Liban en 1975* ». Parmi les noms cités par M. Nammour figurent notamment MM. André Glucksmann, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Edgar Morin, René Rémond, Claude Roy, Jules Roy, ainsi que des élus de la majorité (M. Alain Hautecœur, etc.) ou de l'opposition (MM. François Léotard, Jean-Marie Daillet, Jacques Barrot, Bernard Stasi, etc.).

J.-P. P.-H.

★ SOS-Liban et CNFCO, 46, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. (1) 293-69-02.

VOITURE-SUICIDE CONTRE UN POSTE DE L'ARMÉE A BEYROUTH

Beyrouth *(AFP)*. — Vingt-trois personnes ont été tuées et trente-six autres ont été blessées vendredi soir par une attaque à la voiture-suicide contre un poste de la 6e brigade de l'armée à la sortie sud de Beyrouth, selon un bilan provisoire de l'Agence nationale d'information.

La confusion demeure sur le nombre des militaires qui ont été victimes de l'attentat : l'agence officielle fait état de trois morts et six blessés parmi les militaires, alors qu'un communiqué du commandement de l'armée fait état d'un mort et trois blessés dans les rangs de la troupe.

Le communiqué ajoute que deux personnes à bord d'une BMW 2002 blanche ont franchi à toute vitesse le barrage de l'armée. Le factionnaire a tiré, provoquant l'explosion de la voiture bourrée de près de 200 kilos de TNT et d'exhogène.

Le soldat a été tué ainsi que les deux passagers de la BMW, alors que quarante autres personnes étaient tuées ou blessées.

● FERMETURE DE L'AMBASSADE DU CANADA A BEYROUTH. — Le gouvernement canadien a ordonné vendredi 14 juin la fermeture de son ambassade à Beyrouth et replié le personnel diplomatique en poste au Liban sur la Jordanie. Cette décision a été prise en raison « *de risques excessifs pour la sécurité* », a indiqué un porte-parole à Ottawa, qui a ajouté qu'il s'agissait là « *d'un retrait provisoire* ». — *(UPI.)*

LE CONFLIT DU GOLFE

● Une foule immense *manifeste* à Téhéran pour la poursuite de la guerre
● L'Irak propose une trêve dans le bombardement des villes

Une foule immense, comparable à celles des grandes manifestations du début de la révolution iranienne, s'est rassemblée vendredi 14 juin à proximité de l'université de Téhéran, pour apporter son soutien à la « *résistance contre l'agression irakienne* », à l'occasion de la Journée de Qods (Jérusalem).

Des manifestations, d'une ampleur inégalée depuis longtemps selon la presse, ont été organisées dans tout le pays par les autorités. Elles ont provoqué une riposte irakienne sous forme de nombreux bombardements de villes, essentiellement en province, où neuf cités ont été touchées vendredi par des missiles sol-sol. Deux raids aériens ont également eu lieu contre Téhéran dans la matinée, mais ils ont échoué.

Tôt vendredi, venant des quartiers populaires, des milliers de voitures, de camionnettes, d'autobus et de *motos, surchargés de passagers* brandissant des banderoles, des drapeaux de la République islamique ou des bannières au nom du Prophète, ont bloqué toutes les rues du centre de la capitale.

« *Allah Akbar* » (Dieu est le plus grand), « *Guerre, guerre, jusqu'à la victoire* » étaient les cris de ralliement de ces manifestants, parmi lesquels beaucoup de femmes en tchador accompagnées de leurs enfants.

Radio-Bagdad en persan avait mené une intense campagne psychologique ces derniers jours pour dissuader les habitants de Téhéran de participer à ce rassemblement, annonçant des bombardements sans précédent contre la capitale.

Les autorités ont mobilisé tous les cercles politiques et religieux pour assurer le succès de ces manifestations, utilisant les associations islamiques dans les administrations ou les entreprises et profitant surtout de l'influence des mosquées dans les quartiers populaires. La foule considérable qui a répondu à leur appel dénombre un incontestable succès dans la guerre psychologique que se livrent l'Iran et l'Irak, après la reprise par ce pays de la « guerre des villes », le 25 mai dernier.

En province, neuf villes ont été touchées par des missiles sol-sol et six autres atteintes par des raids aériens, selon l'agence iranienne IRNA, qui n'avait fourni en fin d'après-midi qu'un bilan provisoire de soixante-huit tués et deux cent cinquante blessés.

L'échec de la campagne psychologique irakienne explique peut-être la nouvelle initiative du président Saddam Hussein, qui a affirmé vendredi en fin d'après-midi que l'Irak suspendra ses bombardements en Iran pendant deux semaines à partir de samedi 4 heures GMT, à condition que Téhéran s'abstienne de tout geste hostile pendant cette période.

Bagdad reviendra également sur sa décision si les dirigeants de Téhéran rejettent cette initiative ou font des déclarations belliqueuses (...), a ajouté le président irakien.

Les autorités iraniennes n'ont fait aucun commentaire après l'annonce par Bagdad de cette décision. Un communiqué de l'état-major d'information sur la guerre insiste sur le fait que l'Iran « *ne fait que répondre aux attaques irakiennes pour se défendre* ». Un nouveau missile sol-sol iranien a été tiré samedi à 1 h 30 GMT, soit deux heure trente avant le début de la trêve proposée par l'Irak contre Bagdad, « *en riposte aux bombardements de vendredi* ».

Selon un porte-parole officiel, cité par un envoyé spécial de l'agence américaine UPI, la proposition du président Saddam Hussein est à la fois un « *constat d'échec* » et une tentative maladroite de redorer le blason de M. Massoud Radjavi, le chef des moudjahidins Khalq, qui, de son exil d'Auvers-sur-Oise, a affirmé que l'Irak avait accepté, « *à sa demande* », d'arrêter les bombardements des villes iraniennes. — *(AFP, UPI.)*

A travers le monde

Indonésie

● QUATRE ANCIENS DIRIGEANTS COMMUNISTES MENACÉS D'EXÉCUTION. — Les autorités indonésiennes se préparent à exécuter au moins quatre dirigeants du Parti communiste interdit (PKI) la semaine prochaine, a-t-on appris vendredi 14 juin, de sources diplomatiques occidentales à Djakarta. Le PKI, interdit depuis 1967, avait tenté de renverser le régime en septembre 1965, en faisant assassiner sept officiers à Djakarta. Les quatre responsables communistes menacés d'exécution sont MM. Gatot Sutarjo, Joko Untung et Rustomo, anciens responsables régionaux de Java-Est, et Ruslan Widjaya Sastra, qui était devenu chef du PKI en 1968 après la mort ou l'arrestation de ses cinq supérieurs.

Maroc

● VISITE DU PRÉSIDENT TCHADIEN. — Le président Hissène Habré doit arriver, ce samedi 15 juin, au Maroc, pour une visite officielle dont la durée n'a pas été précisée, a-t-on appris, vendredi, de source informée à N'Djamena. M. Habré aura des entretiens avec le roi Hassan II, qui devraient notamment porter sur le conflit tchadien.



LIBAN DU SUD : le jeu de la main chaude

Pour le troisième anniversaire de sa malheureuse invasion du Liban, Israël devait — promis, juré — se retirer de ses dernières positions du Sud. Une semaine après cette échéance, seuls les blindés sont « rentrés à la maison ». Les soldats sont restés pour prêter main-forte à l'allié libanais de la bande frontalière, le général Lahad, chef de l'Armée du Liban du Sud. Qui, en fin de compte, contrôlera cette région vitale pour l'avenir du Liban ? Qui prendra la place de qui ? Chrétiens chassés en mal de retour, chiites, Israéliens présents-absents, « casques bleus » de l'ONU, druzes, sunnites, tous jouent une tragique partie de main chaude.

L'attente inquiète des réfugiés chrétiens de Jezzine

De notre envoyée spéciale

Jezzine. — *« Désamorcer la bombe de Jezzine »*, *« Jezzine au centre de toutes les préoccupations »*, *« Jezzine : les représentants des cinq Grands convoqués à Baabda »* : chaque jour, le nom de ce gros bourg chrétien du Sud, carrefour entre les régions druze, chiite et sunnite, figure à la une des journaux libanais, comme si de son sort dépendait la renaissance du Liban.

S'étalant sur les flancs et au fond d'un vallon écrasé de soleil, la ville semble aujourd'hui assoupie, comme plongée dans une attente inquiète. Depuis l'exode des chrétiens de l'Iqlim-El-Quarroub et des hauteurs de Saïda, le cordon ombilical qui reliait Jezzine au chef-lieu du sud du Liban, débouché naturel de la vie économique et sociale, a été rompu. Le front à l'ouest n'est qu'à une quinzaine de kilomètres. Là, à Kfar-Falous, l'Armée du Liban du Sud (ALS) du général Lahad fait face à l'Armée de libération nationale — martyr Maarouf Saad, coalition des milices sunnites, pronassériennes et des partis de gauche.

Installée dans l'hôpital ultramoderne construit au sommet d'une colline par le richissime homme d'affaires libano-saoudien Rafic Hariri, lui-même originaire de Saïda, l'ALS tient son seul vrai « front », puisqu'il est situé plus au nord de la zone de sécurité israélienne, même s'il lui est relié. Vu de Beyrouth, c'est sur cette force qu'achoppe tout règlement de la « question de Jezzine », puisque le général Lahad y est considéré *comme une simple marionnette* d'Israël, accusé de maintenir en fait sa présence pour empêcher toute solution.

Quelle armée ?

Dans la vaste salle voûtée, salon — salle-à-manger, qu'il a fallu restaurer, à l'endroit où son grand-*père et son père sont nés*, M. Edmond Risk, député de Jezzine depuis dix-huit ans, explique : *« La population refuse de troquer une sécurité rebelle* [celle de l'ALS] *contre une insécurité légale* [l'armée libanaise]. *Le déploiement de cette armée, en l'occurrence la première brigade, très liée à la Syrie, solution envisagée à Beyrouth comme à Damas, ne rassure ici personne. »* L'armée, on a vu comment elle a défendu les chrétiens de Saïda ou de l'Iqlim-El-Quarroub. *« Et puis, quelle armée ?* s'insurge un réfugié. *Il n'y a plus que des brigades confessionnelles qui n'obéissent qu'à leurs chefs respectifs. »*

Alors, en attendant, les notabilités de Jezzine refusent de demander au général Lahad de se retirer. *« Certes*, reconnaît M. Risk, *l'ALS est très soutenue politiquement et militairement par Israël ; mais quelle milice ne reçoit pas d'aide de l'étranger ? »* A Jezzine d'ailleurs, l'ALS est invisible. Pas de soldats dans la ville. Seuls à l'entrée nord, deux miliciens débonnaires, confortablement assis dans des fauteuils abrités sous une hutte de branchages, contrôlent l'entrée des véhicules venant du Chouf druze. A quelque 500 mètres, au fameux passage de Bater où l'armée israélienne avait installé un véritable poste-frontière, le PSP (Parti socialiste progressiste) veille. Aucun armement lourd n'est visible de chaque côté ; le « front », ici, se fait discret. *« Nous avons un* modus vivendi *avec Walid Joumblatt*, affirme M. Risk. *Les chrétiens qui le désirent peuvent, en convoi, traverser le Chouf dont leurs coreligionnaires ont été chassés après le retrait israélien de septembre 1983, pendant la guerre de la montagne. »*

Au sud de Jezzine, l'ALS est chez elle. Le danger ne viendra pas d'ici, puisque, à 10 kilomètres, les soldats israéliens sont encore présents. C'est l'entrée de la « zone de sécurité », matérialisée par une simple barrière métallique derrière laquelle stationne un char repeint en gris, don d'Israël à son alliée. La pression de la résistance nationale libanaise, le long de ce couloir, ne s'est pas encore trop fait sentir. Beaucoup de chiites qui habitaient les villages proches du couloir chrétien ont été contraints à l'exode et, avoue M. Risk, *« nous avons un accord tacite avec Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal. Il y a une volonté de non-agression, mais le contrôle n'est pas parfait »*.

Jezzine survit dans une sorte de ghetto lourd de menaces. La vie économique se déroule au ralenti. Coupés de Saïda, beaucoup d'habitants sont contraints à l'inactivité, et les difficultés de circulation entravent le commerce. Pour rejoindre Beyrouth aujourd'hui, il y a deux voies. En convoi, par le Chouf — *« mais*, assure un réfugié, *cela n'est pas régulier et dépend de la bonne volonté des druzes ou des Syriens »* — et par le port de Nakoura, près de la frontière israélienne. Là aussi le passage est aléatoire et, de toute façon, onéreux.

« Les lâches qui filent... »

Les vingt-cinq mille chrétiens qui, les premiers jours de mai, chassés de l'Iqlim-El-Quarroub par le PSP ou des hauteurs de Saïda par les milices musulmanes, ont déferlé sur Jezzine en savent quelque chose. Si nombre d'entre eux ont choisi, cependant, de regagner Beyrouth-Est, beaucoup restent encore à Jezzine, à proximité de leurs villages livrés au pillage. Installés dans les maisons vides de cette ancienne ville de villégiature, ils veulent encore croire au miracle. Pourtant, nombre de leurs maisons ont été dynamitées et continuent de l'être. Le vide laissé par leur absence préoccupe les nouveaux maîtres des lieux, sunnites ou druzes, qui craignent aujourd'hui une « invasion » chiite.

Les chrétiens de Tezzine, eux, n'ont pas encore vraiment commencé à bouger. Tant que le couloir qui les relie à la bande frontalière est ouvert, ils préfèrent s'accrocher à leur refuge. D'ailleurs, M. Risk ne mâche pas ses mots envers *« les lâches qui filent »*. Pour lui, *« toute personne qui déserte est indigne de cette terre, dernier exemple de la coexistence »*.

Que faire ? *« On attend. »* Quoi ? *« Le changement de gouvernement, de l'armée, et même, si cela est nécessaire, du président de la République, ce fantoche. Comme, de toute façon, aucune garantie du gouvernement libanais n'est crédible aujourd'hui*, poursuit M. Risk, *la seule que nous accepterions est celle du président Assad lui-même. »*

Est-ce à dire que les Jezzinois verraient d'un bon œil le retour de l'armée syrienne ? *« Pourquoi pas*, avoue leur député, *mais Israël accepterait-il de voir les troupes de Damas si près de sa frontière ? »*

Amine Risk, aîné de la famille, trois ans d'études d'économie à Assas, qui est revenu auprès de son père pour témoigner de son attachement à la terre de Jezzine et de sa volonté d'y rester, proteste : *« Pourquoi devrions-nous échanger une armée étrangère contre une autre ? Les soldats de l'ALS au moins sont libanais. »* Situé au carrefour des « lignes rouges » syro-israéliennes, le sort de Jezzine tient à des considérations stratégiques qui commandent le destin de ses habitants. Les chrétiens assurent qu'en traçant les limites de sa zone de sécurité à 10 kilomètres au sud de la ville, les Israéliens les ont abandonnés. *« Ils veulent nous obliger*, dit un commerçant, *à venir vivre dans la zone frontalière. Mais ce n'est pas notre terre. Que pourrions-nous y faire ? »*

Ils se raccrochent encore à *l'espoir que le lien entre l'ALS et* Israël les protégera peut-être, mais sans trop y croire. Un jeune réfugié des faubourgs de Saïda avoue : *« Dès qu'une rumeur sur un possible départ de l'ALS se répand, tous les gens chargent leurs voitures pour partir. » « La population précédera l'armée de Lahad »*, assure M. Risk pour expliquer son refus de demander le départ du général comme l'en presse Beyrouth. *« Il ne le ferait que si l'armée nationale pouvait vraiment venir rétablir l'ordre. »*

Autant demander aujourd'hui l'impossible, puisque cela sous-entend une armée acceptée par toutes les parties. Alors, une « solution onusienne » *avec des* « casques bleus » pour protection ? La question a été débattue à Damas entre les présidents Gemayel et Assad, mais la Syrie s'opposerait toujours au déploiement de la FINUL au nord de sa zone actuelle.

« Nous resterons ici et nous nous défendrons autant que nos moyens nous le permettront », assurent les responsables de la ville... *« Dernier symbole du Liban uni, Jezzine doit survivre pour que le Liban commence à ressusciter »*, affirme pour sa part M. Risk. Mais qui veut encore ressusciter le Liban ?

FRANÇOISE CHIPAUX.

LE GÉNÉRAL LAHAD, CHEF DE L'ALS

L'émancipation impossible

De notre correspondant

Jérusalem. — Y-a-t-il plus dérisoire — ou plus pathétique — qu'un homme lige en quête de respect, un féal soudain saisi d'orgueil ? Il aimerait avoir voix au chapitre et fuir l'ombre de son puissant tuteur. Mais les chaînes qu'il secoue font encore trop de bruit. Il veut être accepté, reconnu, légitimé. Il a soif d'exister.

Cette ambition frise l'outrecuidance quand elle habite un personnage aussi franchement assujetti que le général Antoine Lahad, chef de l'Armée du Liban du Sud (ALS), la milice qu'Israël équipe, entraîne et finance. Faire oublier que la troupe dont il hérité était une « créature de l'étranger » ? Clouer le bec à ceux de ses compatriotes qui le traitent de *« dernier des collabos »* ? Est-ce si commode, lorsqu'il ne peut faire un pas sans traîner à ses basques un « officier de liaison » de Tsahal trop prévenant, qu'il accueille le visiteur *dans une caserne qui grouille en* permanence de soldats israéliens, que ses propres standardistes ont l'hébreu pour langue maternelle ?



PANCHO.

Trapu, le visage lisse et le cheveu argenté, ce chrétien maronite est né il y a cinquante-six ans à Kfar Katra, dans la montagne du Chouf. Cet officier aux manières courtoises est un authentique homme de terrain, qualité dont témoigne une carrière bien remplie. *En 1966, il* prend la tête de la sécurité militaire où il a longtemps servi. Il commandera ensuite les régions « occidentale » et « orientale ». Quand éclate la guerre civile, en 1975, il est en charge de la Bekaa. Quatre ans plus tard, on lui confie le secteur du Mont-Liban.

Comme Saad Haddad — auquel il succédera à la tête de l'ALS — Antoine Lahad porte alors l'estampille « chamouniste ». Il est d'ailleurs membre du « parti national » qu'anime l'ancien président de la République. Est-ce parce qu'il n'appartient pas au sérail phalangiste que le pouvoir lui refuse le commandement suprême de l'armée libanaise ? Ce revers de carrière, susurrent les mauvaises langues, l'aurait convaincu de prendre une retraite anticipée en 1983 puis d'accepter, début 1984, l'offre de Jérusalem.

« Nous ne sommes pas des mercenaires »

L'Etat hébreu, à l'époque, recherche un dauphin à Saad Haddad qui se sait condamné par un cancer et n'a aucun héritier politique. Haddad lui-même souffle aux Israéliens le nom de cet aîné encore jeune et en rupture d'armée. Ses états de service et son hostilité farouche à la présence palestinienne leur inspirent confiance.

Antoine Lahad prend ses nouvelles fonctions le 13 mars 1984 mais elles seront tenues secrètes pendant trois semaines pour ne pas mettre en danger sa famille retenue dans le nord du Liban. *« J'ai accepté ce poste*, confiera-t-il plus tard, *lorsque j'ai compris que mon gouvernement, cédant aux exigences syriennes, abrogerait l'accord israélo-libanais de mars 1983. »*

A la différence de son prédécesseur issu d'une famille paysanne grecque catholique de Marjayoun, Antoine Lahad n'est pas un « homme du Sud ». C'est là sa faiblesse majeure. Elle l'empêche d'entretenir avec ses hommes la familiarité bourrue qui les liait au commandant Haddad. Faute de popularité, il se contentera de l'estime et s'efforce de compenser son absence de « racines » par sa longue pratique des popotes et sa connaissance militaire du Sud. S'il n'est pas — et pour cause — en odeur de sainteté chez les chrétiens du Nord, il ne semble pourtant pas avoir « hérité » la haine tenace que les Gemayel vouaient à Saad Haddad.

Habilement, le général Lahad se présente en fidèle continuateur du commandant défunt dont un portrait en uniforme orna longtemps son austère bureau de Marjayoun : une pièce exiguë où le maître des lieux reçoit les journalistes entre un drapeau frappé du cèdre, un poêle qui trône en toute saison et un lit de camp réservé aux siestes estivales.

Sans doute est-il plus sincère que son prédécesseur quand il *proclame la vocation pluri-ethnique* de l'armée du Liban du Sud, ouverte, sans grand succès jusqu'à présent, à une communauté chiite dont il a pris lucidement la mesure mais qu'il croit surtout résolue à empêcher le retour des combattants palestiniens.

Comme Haddad, Antoine Lahad se pose en « patriote », d'abord soucieux de servir son pays et les Libanais. *« Je ne suis pas à vendre »*, aimait répondre le commandant à ses contradicteurs. *« Nous ne sommes pas les mercenaires d'Israël*, renchérit le général. *Nous avons seulement les mêmes intérêts que lui. »* Bref, « travailler avec l'Etat hébreu » ne veut pas dire « trahir ». N'empêche. Ce distinguo échappe à la grande majorité de ses compatriotes unis, chrétiens ou non, dans leur refus d'une intervention israélienne qui se masque aujourd'hui en « fausse sortie ».

Etre Libanais avant tout, cela veut dire aussi respecter les usages et les mentalités du pays natal. Après le massacre commis en septembre dernier par des soldats druzes de l'ALS dans le petit village chiite de Sohmor, on vit le général Lahad présider une *sulha*, cette cérémonie ancestrale de réconciliation censée mettre fin au cycle des représailles entre familles ou clans. Et de lancer aux journalistes israéliens présents : *« Oubliez toute cette histoire. Nous, Libanais, avons nos coutumes et nos lois. Cette affaire ne concerne que nous. Vous ne comprenez rien à notre façon de vivre. »*

Dans sa quête de légitimité, le général vient de marquer un point en obligeant l'état-major de la FINUL à prendre officiellement langue avec lui, à la vive satisfaction de Jérusalem. Mais ni lui ni ses protecteurs n'imaginent vraiment que l'ALS, livrée à elle-même, survivrait au-delà de quelques semaines. Antoine Lahad ou l'impossible émancipation.

J.-P. LANGELLIER.

UN RAPPORT DU CONSEIL DES ÉGLISES

Cinquante-sept villages chrétiens dévastés en avril et mai

Début 1984, le rapport de Me Georges Assaf, pour le Conseil des Eglises du Moyen-Orient, émanation régionale du Conseil œcuménique des Eglises (Genève), avait révélé l'ampleur des massacres et des destructions dont les civils chrétiens (environ 1 500 tués, plus de 100 000 réfugiés, 111 villages détruits ou abandonnés) avaient été victimes de la part de miliciens druzes, au Chouf, en septembre 1983 (*le Monde* du 2 mars 1984).

Le jeune avocat beyrouthin vient de récidiver, mais, cette fois, à propos du sort des populations chrétiennes du sud du Liban en avril-mai 1985 (Iqlim-El-Kharroub, région de Saïda et Sud proprement dit). De son rapport d'une cinquantaine de pages, encore inédit, il ressort que, au printemps 1985, 57 villages chrétiens ont été dévastés dans le Sud, sans compter 25 localités mixtes désertées tout ou partie par leurs habitants chrétiens. Le nombre des maisons pillées est évalué à 9 395 et le nombre de celles qui ont été incendiées à 8 402, tandis que 82 sanctuaires chrétiens (notamment melkites et maronites), 24 écoles et 17 couvents ou noviciats ont été détruits.

Parmi les villages ou quartiers chrétiens littéralement effacés du paysage — dont beaucoup, ironie de l'histoire, avaient été installés là il y a plusieurs siècles à l'initiative des druzes pour que les chrétiens fassent écran entre eux et les chiites, — Me Assaf cite Metoulleh, Almane, Abra, Majdalouna, Bkosta et Bramieh, et plusieurs monuments classés, notamment le couvent melkite du Saint-Sauveur à Mkallès. Celui-ci, *construit en 1711*, déjà *mis* à sac en 1778, 1841 et 1860, a vu, cette fois, disparaître ses vingt mille volumes et ses deux mille manuscrits. *« La destruction programmée des édifices religieux, souvent plusieurs fois centenaires, représente une grave atteinte à la mémoire collective des chrétiens du Sud »*, constate le rapport.

Quant aux personnes, les enquêteurs du Conseil des Eglises ont recensé 12 755 familles chassées de leurs foyers. En tout, près de 73 000 chrétiens du Sud sont considérés comme *« réfugiés sur leur propre sol »*, dont environ un tiers sont allés dans la ville de Jezzine. Les pertes civiles en vies humaines sont estimées à 205 personnes, en majorité des vieillards et des enfants, et les blessés à 424. En outre des centaines de personnes sont portées disparues.

Selon Me Assaf, *« l'étincelle qui a mis le feu aux poudres a été la manifestation intégriste organisée en mars à Saïda, le passage des intégristes dans les villages chrétiens étant l'occasion de multiples menaces et humiliations »*. Quant aux responsabilités dans l'exode et les tueries de chrétiens, elles incombent, d'après le rapport, d'abord aux miliciens druzes puis aux formations islamistes plus ou moins alliées aux Palestiniens et aux communistes. D'après les témoignages de notables villageois, *« plusieurs incidents ont aussi été le fait de provocateurs agissant pour le compte d'Israël »*, *notamment à Saïda, où il* ne reste plus aujourd'hui, dans le centre ville, que 12 des 700 familles chrétiennes.

A la connaissance des enquêteurs, les chiites du mouvement Amal n'ont pas tué de civils chrétiens. Ils ont en revanche imposé la *dhimma* (*« protection-assujettissement »*) à certaines localités chrétiennes qu'ils ont occupées, comme Maghdouché. La question que pose, pour finir, le rapport est de savoir si les jeunes chrétiens déracinés ne vont pas être tentés de recourir à leur tour au terrorisme. Certains d'entre eux n'ont-ils pas affirmé : *« Ça a si bien réussi aux autres. Pourquoi pas à nous ? »*.

J.-P. P.-H.

Étranger

KENYA

La lance brisée des Masaïs

Qu'ils sont donc pittoresques, ces guerriers-pasteurs noirs du Kenya, sur les catalogues des grandes agences de voyages ! Mais sortis du champ de la caméra, ils retrouvent les problèmes d'une communauté mise au pas par le monde moderne et menacée de perdre ses raisons d'être.

De notre correspondant

Nairobi. – Drapés dans leurs *shukas* ocre rouge, une lance à la main, un œil sur leurs troupeaux, ces pasteurs masaïs ont l'air indifférents au temps qui passe et qui, pourtant, les presse de se mettre à la page. Karen Blixen, la romancière danoise, qui les avait côtoyés entre les deux guerres, notait déjà leur « *attitude à la fois passive et insolente* ». L'auteur de *Ma ferme africaine* ne cachait pas son émerveillement devant ces superbes guerriers, « *presque aussi minces que leurs piques miroitantes* », qui « *se laissent admirer et regarder comme des statues qui ne voient personne* ».

Il faut être touriste, saisi par le pittoresque et l'inattendu, pour ne pas se rendre compte que, à court terme, ces « bons sauvages » sont condamnés à perdre leur identité. Le gouvernement kényan les a pris dans son collimateur, qui veut les contraindre à épouser leur siècle. Il fait, aujourd'hui, campagne pour les convaincre d'envoyer leurs enfants à l'école au lieu de leur « voler » huit années de leur jeunesse pour les former au métier de la guerre contre l'ennemi, qu'il soit homme ou lion.

La tradition veut, en effet, qu'à douze ans environ, les garçons masaïs quittent leurs familles et se retrouvent entre eux pour assurer la défense de la terre, des bêtes et des gens. Au sortir de cette longue période d'initiation, ils sont autorisés à prendre femme et à s'installer « à leur compte ». Il arrive qu'en cours de formation, pour tromper leur oisiveté, ces jeunes guerriers – ces *morans* – se laissent tenter par des actions qui sortent du cadre de leur mission et se livrent ainsi à des agressions à main armée contre de paisibles citoyens de base – *les wananchi* – pour leur voler aussi bien des têtes de bétail que des *ustensiles de cuisine ou un poste* de radio !

M. Justus Ole Tipis, ministre d'Etat, responsable des questions de sécurité, qui est, au Parlement kényan, l'un des élus de la communauté masaï, a récemment averti celle-ci que les forces de l'ordre seraient « *sans pitié* » et abattraient sur-le-champ, « *comme de vulgaires criminels* », ceux qui se placeraient au-dessus de la loi.

Les Masaïs ne se trompent-ils pas d'ennemis ? N'est-ce pas plutôt aux attaques d'un adversaire sournois et insaisissable qu'ils devraient se préparer, d'une sorte de Léviathan qui, sans coup férir, les obligera à abandonner leur état de nature ? Cette société acéphale, dont le système politique repose sur les classes d'âge et le consensus, est appelée à se soumettre aux exigences d'un pouvoir moderne. Elle livre encore à celui-ci des combats d'arrière-garde. Un peu pour le principe.

Peau de chagrin

« *Les Masaïs n'ont jamais été esclaves et ne le seront jamais*, racontait Karen Blixen. *On ne peut même pas les emprisonner, car ils meurent au bout de trois mois de détention. Le gouvernement anglais avait reconnu le fait et avait dû, pour eux, remplacer cette peine par des amendes.* » Il est vrai que, lors de la première guerre mondiale, l'administration britannique eut grand peine à enrôler ces nomades.

Quatre siècles plus tôt, au terme d'une longue migration, ce peuple d'origine nilotique avait atteint les hauts plateaux de la Rift-Valley. Il n'eut pas toujours la vie facile pour tenir en respect ceux qui convoitaient les vastes espaces sur lesquels il nomadisait avec ses troupeaux. Au sein de la population bantoue, des voix s'élèvent, aujourd'hui, pour reconnaître le « *rôle historique* » des envahisseurs masaïs qui, par leur bravoure, ont réussi à intimider *les marchands* d'esclaves arabes et à sauver leurs ancêtres de la servitude.

Les éleveurs masaïs – 241 000 au recensement de 1979 – pourront-ils continuer à vivre en circuit fermé, à la tête d'un immense troupeau – 1,5 million de bêtes à cornes et 3,7 millions de moutons et de chèvres en 1981 – dont ils tirent leurs aliments de base, le lait et le sang, parfois la viande ? Ces pasteurs sans frontières ont vu leurs terres de parcours se réduire comme peau de chagrin. Les voilà cantonnés dans des « *réserves* tribales » entre le lac Victoria et le mont Kilimandjaro.

Chassés des meilleures terres, les Masaïs se trouvent aujourd'hui confinés sur les moins bonnes, en butte à de fréquents déboires climatiques. Ainsi, dans le district de Kajaido, la sécheresse de 1960-1961 a-t-elle décimé 70 % de leur cheptel ; celles de 1976 et de 1984 ont été tout aussi meurtrières. L'administration britannique d'abord, le gouvernement kényan ensuite ont tiré argument de ces fléaux à répétition pour essayer de convaincre cette communauté nomade de l'intérêt qu'elle aurait à changer de mode de vie, à se *sédentariser*.

Pour arriver à ses fins, l'administration locale s'est employée, pas à pas, depuis *le début du siècle*, à mettre la législation en accord avec sa politique, c'est-à-dire à *modifier le droit foncier*, à créer un cadastre moderne qui substitue à la notion coutumière d'appropriation collective de la terre l'idée nouvelle de propriété individuelle du sol. Le but ultime de ces réformes était de favoriser le développement rural en s'appuyant sur une véritable classe de fermiers.

Dans la compétition ainsi ouverte entre les deux modes de production, agricole et pastorale, les éleveurs masaïs ont été les grands perdants. Sur leurs terres de parcours, les colons blancs se taillèrent de vastes domaines. Puis, après l'indépendance, les Kikouyous, qui comptent *parmi* les meilleurs paysans d'Afrique, prirent leurs aises sur les hauts plateaux de la Rift Valley avant de pousser leurs incursions vers les plaines herbeuses où se sont réfugiées ces nomades. Ainsi, dans les deux districts masaïs de Kajaido et de Narok, les « étrangers » bantous ont-ils solidement pris pied : ils représentent plus du tiers de la population dans l'un, plus de la moitié dans l'autre.

Un musée en plein air

Le gouvernement invita les Masaïs à se comporter en éleveurs responsables, soucieux de la qualité de leur cheptel. D'où la création, dans les années 70, de « ranchs collectifs », dotés d'écoles, de dispensaires et de services vétérinaires, qui rassemblaient de 20 à 400 familles autour de points d'eau permanents. Des sécheresses successives mirent les membres de ces communautés pilotes hors d'état de rembourser les prêts qui leur avaient été largement consentis. En outre, les rivalités des politiciens *locaux* pour *s'assurer le* contrôle de ces unités de production en paralysa le fonctionnement *si bien que cette expérience* paraît aujourd'hui avoir tourné court.

Jusqu'a maintenant, les essais des autorités kényanes pour intégrer les Masaïs à la communauté *nationale n'ont guère été* concluants. Ces nomades invétérés se sont laissé imposer une logique – celle de l'Etat – qui leur est totalement étrangère. La politique de développement a été conçue, décidée et appliquée sans eux. Ces « primitifs » ne sont prêts à sortir de leur réserve, à lever leur lance, que s'ils jugent les intérêts supérieurs de leur communauté gravement et immédiatement menacés.

Les Masaïs sont sans illusions sur le comportement de ceux des leurs qui, aux plus hauts échelons de l'Etat, ont mission de les représenter. Le seul souci de ces politiciens n'a-t-il pas été de se créer des clientèles et des revenus sans se soucier vraiment du sort de leurs « frères » ? Décédé en janvier dernier, Stanley Oloitipitip a ainsi « régné » pendant plus d'un quart de siècle, sur une bonne partie du pays *masaï*. « *L'éléphant de* Kajaido » aux treize femmes et aux soixante-dix enfants s'est *comporté en tyranneau*, préoccupé d'honneurs et de prébendes dans les différents postes ministériels qui lui avaient été confiés. Il ne semble pas que la disgrâce, puis la disparition de ce personnage aient fortement ému ceux dont il était censé défendre les intérêts.

Bousculés par les uns, exploités par les autres, les Masaïs entrent à reculons dans un monde moderne qui paraît ne vouloir faire aucune concession à ces marginaux. Certains se sont fixés à une terre et ont troqué leur lance contre une houe. D'autres s'en sont allés à Nairobi offrir leurs services comme veilleur de *nuit* et *grossir* le flot des prolétaires urbains. D'autres encore dont les réserves sont placées sur le trajet des grandes migrations touristiques tirent profit de cette position stratégique pour vendre, à prix d'or, le droit de visiter leurs igloos de boue séchée – les « manyattas » – et d'utiliser ce fond de décor pour une photo de famille...

Parce qu'il est appelé à se banaliser, le pays masaï est devenu, ces dernières années, un haut lieu du tourisme universitaire, une sorte de musée en plein air. Toutes sortes de chercheurs et de curieux viennent y recueillir, avant qu'il ne soit trop tard, les ultimes témoignages d'un monde en perdition. Comme on accourt au chevet d'un mourant...

JACQUES DE BARRIN.



BELGIQUE

La nouvelle bataille de Waterloo

Dans la « morne plaine » où s'affrontèrent « l'Europe et la France » on célèbre en cette fin de semaine le 170e anniversaire de la bataille de Waterloo. On va mimer, avec quelques pétards, l'immense affrontement. Mais la lutte se poursuit ailleurs...

De notre correspondant

Belgique. – Le « *cirque de bois, de coteaux et vallons* » qui inspira Victor Hugo ne serait-il plus qu'un lieu historique où paissent les vaches dans un décor bucolique ? Clausewitz dût-il se retourner dans sa tombe prussienne, il faut bien constater que le commerce, les controverses idéologiques et les rivalités culturelles peuvent être également une « *continuation de la guerre par d'autres moyens* ». Waterloo reste en tout cas le terrain de beaucoup d'affrontements.

Le premier ministre chinois, Zhao Ziyang, lors de sa visite en Belgique, l'an dernier, ne manqua pas de causer quelque surprise en décidant de visiter le plus célèbre des champs de bataille européens.

En dépit de ses soixante-cinq ans, il gravit allègrement les 222 marches de la butte au sommet de laquelle un gigantesque lion de fonte – le regard dirigé vers la France – commémore les exploits du prince Guillaume d'Orange, qui commandait le premier corps d'armée de Wellington et qui fut blessé lors de la bataille. Les historiens enregistreront que le visiteur respecta le panneau interdisant de monter sur cette butte historique « *avec des cornets de frites* ».

Certains membres de la suite expliquèrent, de façon plutôt imprévue, que chez eux Napoléon est « *un héros et un conquérant* ». D'autres ajoutèrent prudemment que, dans les classes d'histoire, on ne dit pas aux enfants chinois « *qui, à Waterloo, était du bon ou du mauvais côté* ». Bref, jusqu'à Pékin, les événements de 1815 continuent d'agiter les esprits. En Belgique, les deux camps de 1815 continuent de s'affronter. Certains politiciens wallons notamment mènent une campagne systématique contre l'État, qui continue de payer une rente aux héritiers du Duc de fer. La bataille reprend périodiquement à la Chambre des représentants de Bruxelles. Le plus éminent des combattants est le sénateur wallon Jean-Emile Humblet, selon qui la Belgique devrait cesser de payer une rente annuelle à « Sa Grâce Arthur Valerian Wellesley, huitième duc de Wellington, pair du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Grand d'Espagne de première classe ».

La rente du Duc de fer

Sur ce point, toutefois, il convient d'en revenir aux sources. Aucune n'est plus fiable que l'éblouissante biographie du duc de Wellington due à la plume de l'historien belge Henri Bernard (1).

Après avoir rappelé que le 8 juillet 1815, c'est-à-dire quelques semaines après la bataille, le roi Guillaume Ier des Pays-Bas octroya à Wellington le titre de prince de Waterloo, transmissible par primogéniture masculine, l'historien précise que, en vertu d'une disposition ultérieure, le Duc de fer bénéficia d'une dotation d'un peu plus de 1 000 hectares de bois domaniaux situés dans la région où se déroula la bataille. Cette propriété fut conférée « *pour être possédée irrévocablement et à perpétuité par le prince de Waterloo et ses descendants légitimes* ».



La plaine de Waterloo.

Wellington ayant fait défricher ces bois, un autre arrêté royal, pris en 1817, le contraignit à verser le produit de la vente à l'Etat en échange d'une rente perpétuelle. Cela permet à M. Henri Bernard de conclure : « *Il n'y a jamais eu d'octroi gratuit d'une rente ; celle-ci n'est que le rendement du produit des bois défrichés, produit encaissé et détenu par l'Etat.* » Lorsque l'indépendance de la Belgique fut consacrée en 1831, le nouvel Etat reprit certes à son compte les engagements des Pays-Bas, mais l'auteur de cette étude très complète ajoute que, contrairement à une opinion très répandue, de tels arrangements « *ne coûtent rien à l'Etat belge, puisque ce dernier ne paie qu'un intérêt inférieur à 3,4 % sur le capital qu'il a reçu et fait fructifier* ».

Le total par an s'élève aujourd'hui à la somme relativement modeste de 80016 francs belges. Enfin, le défrichement a permis à de nombreuses familles de cultivateurs de s'installer sur des terres dont les héritiers du duc ne peuvent pas disposer librement. Dans ce dernier cas, il est vrai, ceux-ci se voient un peu mieux traités, puisque les fermages leur revenant sont évalués à quelque 2 millions de francs belges par an.

Le sénateur wallon dénonce ce qui lui apparaît comme une « *pratique féodale et médiévale* ». Il fait remarquer que, « *au fur et à mesure que les années s'écoulent, la bataille de Waterloo s'est inscrite dans un passé lointain. Des guerres sanglantes plus dramatiques encore ont marqué l'histoire de l'Europe sans que des faveurs similaires aient été accordées aux généraux victorieux* ».

Le Rassemblement populaire wallon (RPW) a même cru bon de préciser que le Luxembourg n'a accordé aucune rente au général Patton et à ses descendants, pas plus que la Libye au général Montgomery.

Qu'à l'arrière-plan de ces controverses on puisse déceler quelque passion politique parfois très actuelle n'est guère douteux. Le RPW a proclamé ouvertement qu'il n'y aurait pas lieu de rendre hommage à un homme dont l'action avait pour un temps « *étouffé le souffle de la liberté* » en Europe. Cela d'autant moins que les quatre cinquièmes des *Wallons ayant participé* à *la* bataille de Waterloo faisaient partie des troupes françaises.

A cette offensive, les Britanniques ont répondu il y a plus de dix ans déjà en fondant un Waterloo Committee dont le huitième duc de Wellington est le président d'honneur. Le but essentiel de cet organisme est de réagir contre des « *erreurs* » dont la principale serait que « *depuis des années, les visiteurs se voient donner l'impression que c'est Napoléon et son armée qui ont gagné* ». Et il est bien vrai que les marchands de souvenirs installés entre les vendeurs de frites et les bistrotiers liquident beaucoup plus facilement les bustes de l'Empereur que ceux du Duc de fer. Aussi, les partisans de Wellington ont-ils entrepris une « *reconquête* » du champ de bataille en installant des plaques commémoratives en langue anglaise sur un certain nombre de bâtiments historiques, démarche immédiatement dénoncée dans le camp wallon comme une « *britannisation abusive* » du site de Waterloo.

De l'autre côté de la Manche, on a également réagi contre une argumentation particulièrement *shocking* de ceux qui voudraient abolir les « privilèges » des héritiers du duc. Certains d'entre eux n'ont-ils pas suggéré que l'actuel duc de Wellington ne serait pas de « *descendance directe* », ce qui annulerait de façon automatique les engagements pris en 1815 ? Cette attaque, ignorant toutes les règles du *fair play*, a été repoussée avec mépris par les généalogistes du Burke's Peerage, qui font autorité en la matière.

Une rencontre a cependant eu lieu entre les protagonistes de la nouvelle bataille de Waterloo. *L'an dernier, l'héritier du Duc de* fer est en effet venu sur place pour inaugurer le musée Wellington, qui venait d'être rénové. Le sénateur Humblet, qui avait une fois de plus réitéré à la Chambre belge ses critiques contre les avantages abusifs dont jouiraient les descendants de Wellington, était néanmoins présent à la cérémonie. Les témoins affirment cependant qu'il n'y eut aucun *hand shake* entre l'homme politique wallon et l'aristocrate britannique.

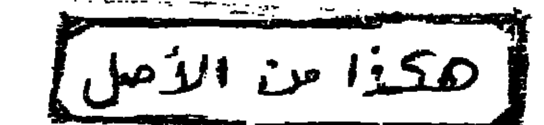
La seule communion a été celle des hymnes nationaux : *Brabançonne*, *Marseillaise* et *God save the Queen*. On n'avait pas eu besoin de jouer aussi l'ancien hymne prussien puisqu'il est identique à celui des Anglais. Cela n'empêcha pas la RDA d'intervenir dans cette rencontre historique en offrant au musée un buste de Blücher en porcelaine de Saxe. Subtilité diplomatique ? Le gouvernement de M. Honecker a offert aussi un buste de Napoléon, un peu plus grand que celui du maréchal prussien...

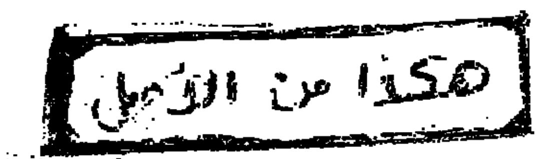
Toujours est-il que le moment ne paraît pas encore favorable pour débaptiser la gare de Waterloo à Londres, pas plus d'ailleurs que celle d'Austerlitz à Paris.

JEAN WETZ.

(1) *Le Duc de Wellington et la Belgique*. Éditions La Renaissance du Livre. Bruxelles.









Étranger

ÉTATS-UNIS

Les clubs sérieux et les autres

Dans quel pays y a-t-il un Club des ennuyeux aux statuts dûment déposés ?

Dans quel pays la mule a-t-elle de nombreux amis enregistrés qui organisent une fête annuelle ?

Extravagants Etats-Unis !

Correspondance

Washington. — « *Les Américains de tout âge, de toute condition, forment constamment des associations (...) pour s'amuser, fonder des séminaires, construire des auberges et des églises, diffuser des livres, envoyer des missionnaires aux antipodes* », écrivait Tocqueville en 1835. Cette constatation de l'auteur de *la Démocratie en Amérique* s'est révélée exacte au-delà de toutes prédictions. Cent cinquante ans plus tard, le nombre des associations aux Etats-Unis va en augmentant au rythme de mille par an.

Certains de ces groupements sont puissants. Cheminant dans les allées du pouvoir, leur vocation est d'exercer une influence sur les législateurs du Congrès, comme, par exemple, l'Association de l'éducation nationale, l'Organisation nationale des femmes ou l'Association des producteurs de produits laitiers. Mais, au-delà de ce rôle de groupe de pression, il faut feuilleter les quatre volumes de *l'Encyclopédie des associations* pour découvrir l'Amérique, sentir son parfum... On voit alors à quel point les Américains aiment à se réunir pour des causes allant des plus futiles aux plus sérieuses, à se rencontrer, à communiquer, à échanger leurs vues sur leurs goûts ou leur hobby, ou tout simplement pour s'amuser.

Les amateurs de musique peuvent adhérer à la Guilde des carillonneurs de l'Amérique du Nord, plus prosaïquement, à la Guilde des sonnettes de portes, ou encore à l'Association des tympanons des Appalaches méridionales, à la Société de la viole d'amour ou au Club de boîtes à musique, sans oublier l'Association des accordéonistes américains.

Les « amis de la mule »

Ceux qui aiment l'histoire ont le choix, par exemple, entre la Société historique des camions, la Fondation historique des produits forestiers du Minnesota, le Club des bouteilles historiques, l'Association d'histoire des autobus. Les amicales de collectionneurs sont nombreuses. Il y a le Club des couteaux pour gâteaux, la Société internationale des boîtes à musique chinoises, le Club des ouvre-bouteilles et, bien entendu, le Cola Clan.

Les amis des animaux se regroupent volontiers. La Société de l'âne et de la mule américains compte deux mille cinq cents membres. Elle tient un registre des animaux, assure des prix à leurs propriétaires pour « *services rendus à la communauté* », et chaque année tient une convention. C'est à cette occasion qu'un millier d'amis des ânes et mules choisissent leur champion aux longues oreilles...

Il y aussi l'Association des éleveurs d'opossums, la Société des amis du cygne et le Club du lapin américain géant quadrillé. L'Association nationale pour la promotion des oryctéropes (à ne pas confondre avec l'Association des aficionados des oryctéropes) organise une course annuelle et encourage le public à ne pas fréquenter les zoos qui ignorent ces animaux très nombreux au Texas. Précisons à l'intention du lecteur dans le même cas qu'il s'agit d'un curieux mammifère, qui a l'aspect d'un porc de taille moyenne, à peau grise épaisse et à poils rares. Il se distingue par un groin, de grandes oreilles et une queue musculeuse assez robuste. C'est un animal très rare en jardin zoologique.

Un groupe comme la ligue Sauvez un chat n'a pas duré longtemps. A l'instar de beaucoup d'autres. Mais dans les associations qui continuent d'exister et dont les membres se comptent par dizaines et parfois par milliers, les cotisations qui sont payées permettent d'imprimer plusieurs publications hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles à l'intention de leurs adhérents. A titre d'exemple, le *Dôme en chrome* est une feuille destinée aux chauves.

A la recherche de la licorne

Toute une série d'associations et de clubs n'ont qu'un seul but : celui de distraire. Il existe ainsi une Société internationale des gens ennuyeux, qui compte sept cents membres, et dont le président affirme qu'il mène une vie ennuyeuse, se nourrit de mets ennuyeux, pratique un sport ennuyeux (les quilles) et passe des soirées ennuyeuses à la maison. Son cri de ralliement est : « *L'enthousiasme décline, mais l'ennui dure longtemps...* » Le Consortium de la licorne réunit une vingtaine de petits clubs ayant en commun la conviction que chaque homme a une licorne qu'il est prédestiné à chasser. Son président affirme que ses membres poursuivent des buts différents. A côté de ceux qui trouvent amusant de chasser quelque chose qui n'existe pas, il y ceux qui collectionnent les objets relatifs à la licorne, et puis ceux qui, préoccupés par la métaphysique, cherchent simplement une raison à la vie.

SERGUEL.

Il y a le Club des distraits pour ceux qui perdent la mémoire et qui s'identifient entre eux en portant un insigne représentant *le Penseur* de Rodin. Pour être admis au Club des dents séparées il faut avoir un espace de deux millimètres au moins entre les deux dents de devant et s'engager à ne jamais porter un appareil et à participer à tous les concours de crachats. « *En raison des progrès de l'orthodontie, nous sommes une espèce en danger* », déclare son président.

Quant aux membres de la société Jim Smith, ils en ont assez de prêter à sourire. Beaucoup de couples illégitimes, en effet, se font enregistrer dans les hôtels ou motels sous le nom de Jim Smith, l'équivalent, pratiquement, de Jean Dupont. Ainsi, quand on appelle Jim Smith au téléphone, plusieurs hommes sortent en débraillé de leur chambre. La société veut que les vrais Jim Smith portent une carte confirmant leur authentique identité.

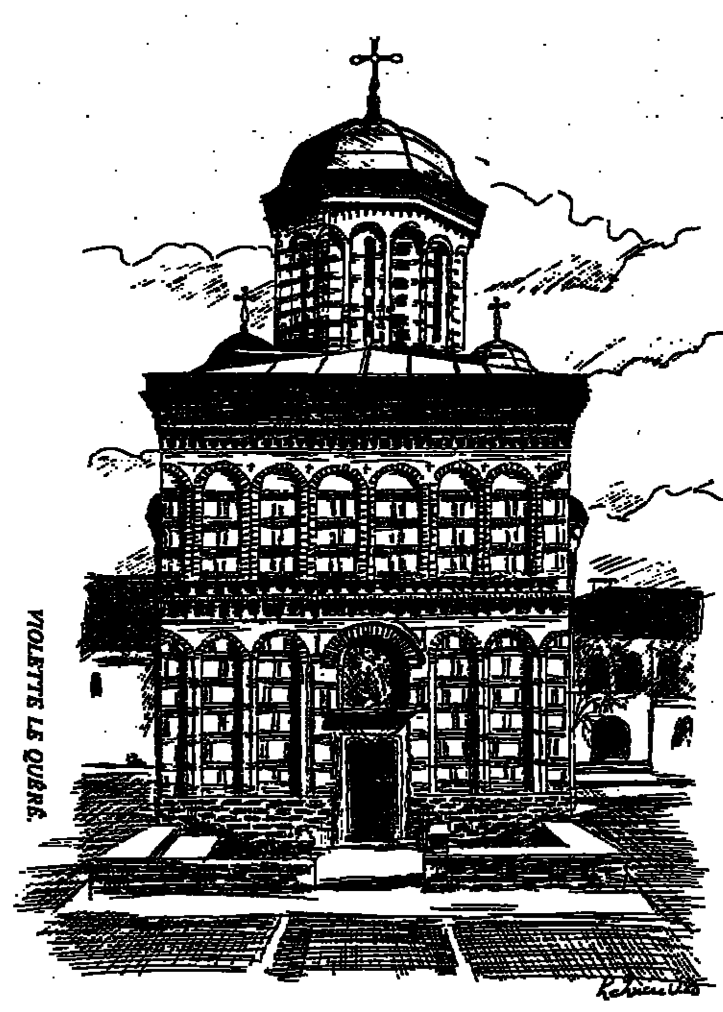
Entre eux, les membres de ce club particulier ne s'appellent pas par leur prénom, mais par le nom de leur ville : Dayton, Danville, Oil-City, etc.

Groucho Marx a dit un jour : « *Je ne voudrais jamais appartenir à un club qui aurait quelqu'un comme moi parmi ses membres.* » Ainsi, Groucho Marx n'aurait pu adhérer au Club des études sur les frères Marx. Mais il aurait eu le choix entre la Société de la folie visuelle ou le Club des collectionneurs de monnaies de bois.

HENRI PIERRE.

ROUMANIE

Les merveilles en péril de Bucarest



L'église Mihai-Voda (1592-1594).

Le président Ceausescu nourrit pour sa capitale, haut lieu de son triomphe et théâtre de son ambition, un dessein qui émeut l'opinion (le Monde des 31 août 1984 et 6 avril 1985).

Il veut détruire la vieille ville de Bucarest pour y faire passer des boulevards cyclopéens qui iront « dans le sens de l'histoire ».

Correspondance

Bucarest. — Bucarest a mal, Bucarest se meurt. En ce printemps tant attendu qui succède au plus cruel hiver connu de mémoire de ses habitants — pénurie alimentaire et d'énergie par — 20 °C. — le bruit du vent dans les arbres et les cris des écoliers sont couverts par le vacarme des murs qui s'effondrent sous les coups des bulldozers pour faire place à la « *cité radieuse du futur* ».

Imagine-t-on Prague amputée de Mala Strana, Paris sans son Marais, Moscou, les derniers vestiges de l'Arbat démolis, les quartiers médiévaux de Rouen, de Strasbourg, de Lyon disparus ? C'est ce qui arrive à Bucarest aujourd'hui, et il reste peu de temps pour arrêter les engins des démolisseurs avant qu'ils n'achèvent leur besogne : la destruction totale de la vieille ville, qui s'étage sur les collines au sud de la rivière Dâmbovitza.

« Petit Paris » entre les deux guerres, Bucarest voit alors disparaître les marécages remplacés par des lacs et des bois riants semés de clubs de loisirs. Des avenues sont tracées, bordées d'immeubles de rapport confortables, cossus, sans grande beauté mais entourés d'espaces verts et fleuris. Après la seconde guerre mondiale, les quelques quartiers détruits par l'aviation américaine et allemande sont reconstruits. Dans les anciennes *mahalas* s'élèvent, comme partout à l'Est et à l'Ouest, les tours-casernes des vastes cités ouvrières. Le 31 décembre 1947, le roi Michel est contraint d'abdiquer et le pays devient une démocratie populaire.

Des bergers aux héros

Le cœur de la ville a toujours battu dans son centre historique, sur la rive droite de la Dâmbovitza, rivière chétive et timide, en partie recouverte, qui traverse Bucarest avant de rejoindre son grand frère, l'Arges, et de se perdre avec lui dans le Danube, artère européenne essentielle vers la mer Noire et la Méditerranée orientale. C'est donc dans ce vieux Bucarest, assemblage de villages de pasteurs et de marchands du quinzième siècle — accroché aux flancs des collines — que s'affirment les plus anciennes traditions de la cité. Elles expriment l'héritage grec, turc, byzantin et surtout roumain depuis les bergers des premières transhumances du néolithique jusqu'aux inoubliables héros de Mircea Eliade qui hantent encore les ruelles en pente et nous font sentir l'appel impérieux d'une insondable éternité.

Superbes petites églises du seizième, du dix-septième et du dix-huitième, énigmatiques monastères aux murs décorés de fresques ou d'images de boyards et de princesses byzantines au sourire hiératique, lacis d'allées aérées au parfum de glycine, de lilas et de chèvrefeuille, maisons basses aux façades pastel, vérandas, auvents et verrières, villas *aux jardinets à pergolas et charmilles* comme il en subsiste encore sur nos buttes parisiennes, parfois à Auteuil et à Passy, tout cela a disparu en partie et ce qui en reste est également menacé. Un académicien, urbaniste et membre du parti depuis la clandestinité, nous confie : « *Une telle rage iconoclaste de la part d'un pouvoir qui se prétend viscéralement attaché au passé de la Roumanie ne peut qu'étonner. Bien sûr, moi je mesure mes mots, je pratique l'euphémisme mais déjà des centaines de lettres de protestation violente sont envoyées aux autorités.* »

L'église Alba Postavar, construite dans la seconde moitié du seizième siècle, a connu, durant son histoire, d'importantes avaries dues aux tremblements de terre, aux inondations et aux incendies. Restaurée après les bombardements de la seconde guerre mondiale, elle a été l'une des premières sacrifiées sur l'autel du socialisme triomphant. L'année dernière, quatre autres églises ont été démolies parmi lesquelles celle, superbe, du monastère Cotroceni.

Alors que, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, le Roi-Soleil est à son apogée et achève la construction de Versailles, le dernier des Cantacuzènes, Serban *de son nom et voïévode de la Valachie*, bâtit dans la forêt de Cotroceni, près de Bucarest, un spacieux monastère pour remercier Dieu de l'avoir sauvé des brigands. Déjà en 1681, Jacob, patriarche de Constantinople, écrivait que l'édifice recelait « *moult beauté inhabituelle et ouvrages fiers et grands* ».

En secret et nuitamment

En 1702, le voyageur anglais Chistbull parlait des fresques magnifiques et des tableaux qui décoraient l'intérieur de l'église alors que, selon un autre voyageur, Daponte, Cotroceni était l'« *orgueil de la Valachie* ». Alexandre Ioan Cuza, premier prince régnant de la Roumanie unifiée, fit du monastère son palais. Cotroceni deviendra depuis la seconde moitié du siècle dernier une des résidences de la dynastie des Hohenzollern jusqu'à la chute de la monarchie. En 1984, la grande église du monastère, qui contenait les tombeaux de trois Cantacuzènes, s'effondre sous les coups des démolisseurs.

« *La destruction des plus beaux quartiers de Bucarest, construits sur un terrain stable ne subissant pas l'effet des secousses telluriques qui ravagent périodiquement la capitale, survient à un moment où les problèmes économiques et démographiques se posent au pays avec une acuité jamais atteinte jusqu'ici*, poursuit notre académicien. *Pourtant, la population, surtout les jeunes, semble beaucoup plus sensible à la disparition des vestiges qui témoignent de ses racines qu'aux agressions immédiates provoquées par la malnutrition, le froid et les maladies. Le public, d'une façon ou d'une autre, a pris connaissance des maquettes figurant l'aspect futur de la capitale et des plus importantes villes du pays. Il a pu ainsi exprimer sa méfiance et contester les projets. Nuitamment cependant, en secret, les travaux de démolition ont commencé et se sont poursuivis, parfois avec le concours de l'armée, car les ouvriers refusaient de participer à la destruction de lieux sacrés vieux de quatre cents ans.* »

Le bulldozer dans le jardinet

Par quoi compte-t-on remplacer ces quartiers uniques dans le Sud-Est européen et ces joyaux de l'art byzantin dans sa variante roumaine, le style brancovan ? Il est question, selon l'agence de presse officielle roumaine, d'une énorme Maison de la République construite au sommet du Déalul Spirei, l'une des collines qui dominent la ville. L'édifice abritera le siège du parti et le gouvernement. Il sera flanqué de bâtiments destinés aux ministères et à la Bibliothèque nationale. L'ensemble formera un hémicycle pouvant contenir cinq cent mille personnes à l'occasion des manifestations prévues pour les fêtes nationales et pour l'anniversaire du chef de l'Etat.

De cette place aberrante, digne de la vision d'un Speer par ses proportions, partirait la plus importante artère de la ville, le boulevard de la « victoire du socialisme ». Large de 120 mètres et bordé d'immeubles d'habitation et d'espaces commerciaux, ce boulevard-autoroute traversera la place de l'Union, l'une des plus anciennes de la capitale, vouée elle aussi à la destruction. Il aboutira de l'autre côté de la rivière à une gigantesque esplanade où sera érigé le grandiose monument célébrant la gloire du « socialisme triomphant ».

« *La brutalité, le volontarisme et le mépris des citoyens qui caractérisent les rapports sociaux entre le pouvoir et la population depuis quelques années sont difficilement concevables en Occident*, nous dit un écrivain qui jouit d'une considérable audience dans son pays. *De ces rapports, pour le moins étranges, témoignent les conditions inouïes dans lesquelles se déroule l'opération d'* « *urbanisme* » *en cours. Parmi tant d'autres, le cas du peintre Zoé Vermont, la fille de Nicolas Vermont, peintre célèbre également, a frappé le Tout-Bucarest des lettres et des arts. En 1984, sommée du jour au lendemain de quitter sa maison, un véritable musée contenant des trésors, elle s'est jetée par la fenêtre quand le bulldozer est entré dans son jardinet. Plus d'une douzaine de personnes, parmi les quarante mille habitants de ces quartiers, délogés dans des conditions innommables, ont mis fin à leurs jours.* »

Le nom de la capitale roumaine viendrait, selon une légende, du berger Bucur qui menait ses troupeaux des rivages de la mer Noire aux pâturages des Carpates. Ses descendants auraient bâti quelques hameaux et une église sur les collines dominant la Dâmbovitza, devenus par la suite Bucarest. Une autre étymologie propose le mot *bukur*, qui signifie joie en roumain-macédonien. Le moins que l'on puisse dire est que Bucarest, qu'aima tant Paul Morand, est loin d'être restée une ville de gaieté et de joie. Il est difficile d'énumérer ici d'une manière exhaustive tous les vestiges et les monuments qui ont déjà disparu, ceux qui demeurent encore et ceux qui sont en danger.

Il semble cependant que, devant la fermeté des réactions internationales et face à la résistance passive mais manifeste des Bucarestois, le rythme des démolitions se soit ralenti ces dernières semaines. « *Il est néanmoins important que nous continuions d'alerter l'opinion et les organismes internationaux*, conclut l'écrivain roumain, *et surtout que le mouvement de ceux qui souhaitent sauver notre ville ne soit pas récupéré par des forces politiques qui s'en serviraient pour promouvoir leurs propres intérêts.* »

EDGAR REICHMANN.

* L'Association pour la protection des monuments et des sites historiques en Roumanie (71, rue de Saussure, 75017 Paris, tél. : 763-55-06) a été fondée le 1er mars 1985 sous la présidence d'honneur d'Eugène Ionesco. Elle réunit diverses personnalités des lettres et des arts, d'origine roumaine, notamment le professeur Stefan Gané, architecte, qui en assure la présidence active. Elle entend alerter l'opinion publique internationale contre les destructions entraînées par ce projet, qui priverait la capitale de la majeure partie de ses églises et monuments anciens.

France

LE DISCOURS DU PREMIER MINISTRE A MARSEILLE

« Le retour de la droite au pouvoir provoquerait une triple crise »

De notre envoyé spécial

Ce vendredi soir 14 juin, les quelque trois mille militants et symphatisants socialistes rassemblés à la salle Vallier, à l'occasion de la venue de M. Laurent Fabius à Marseille, ont vu le premier ministre faire la bise — sur chaque joue — à leur maire, M. Gaston Defferre, ministre chargé du plan et de l'aménagement du territoire, qui avait rendu hommage à l'« envergure » d'« homme d'Etat » de son hôte. Puis ils ont vu le chef du gouvernement, seul sur une estrade immense, presque au garde à vous, chanter la Marseillaise, devant un rideau tricolore et embrasser, cette fois, une petite fille envoyée vers lui les bras chargés de fleurs. Dans l'intervalle, ils ont entendu M. Fabius défendre sa politique, répliquer aux critiques de la droite, comme à celles de la gauche, en affirmant, comme il le fait depuis sa nomination à l'hôtel Matignon, sa volonté de dire aux Français « la stricte vérité ».

Marseille. — L'aggravation du chômage ? M. Fabius justifie ses orientations : *« On aurait pu tout bloquer et abaisser une sorte de rideau de fer économique sur le pays. Mais alors ce ne seraient pas des dizaines de milliers, mais à terme des millions d'emplois, qui auraient été supprimés parce que (...) c'est toute une série de branches et pas seulement des entreprises — qui auraient été gravement touchées. Est-ce cela ce que certains souhaitaient ?*

A entendre les commentaires, on se demande parfois si certains n'alimentent pas leurs fonds de commerce politique avec les difficultés de l'emploi ! On aurait pu aussi — deuxième solution — pratiquer le libéralisme à la hache, traiter les hommes comme un résidu, imiter tel exemple étranger où le chômage s'élève à 3 millions et demi de personnes. Nous avons refusé l'un et l'autre de ces comportements.

» A ceux qui doutent, je voudrais dire ceci : au nom de quoi aurions-nous choisi ce chemin difficile si ce n'est au nom de l'intérêt supérieur du pays ? ».

Mais M. Fabius voulait surtout répondre à l'argumentatin des porte-parole de l'opposition. *« Si la droite revenait au pouvoir, aux difficultés réelles de la situation risqueraient de s'ajouter trois crises, trois graves cassures que la droite apporte avec elle,* a-t-il déclaré. *D'abord, tout indique que ces messieurs risqueraient d'aggraver la crise économique. Pense-t-on sérieusement qu'on va améliorer l'équilibre du budget en proposant de vrais dépenses supplémentaires et de fausses économies ? Pense-t-on qu'on va freiner le chômage en ouvrant totalement les vannes des licenciements ? Pense-t-on qu'on va défendre le pouvoir d'achat en démantelant le SMIC ? A l'évidence, un tel programme ne ferait qu'accroître les difficultés économiques et financières.*

« Croit-on, en plus, qu'il serait opportun d'y ajouter une crise sociale ? Or, que se passerait-il socialement si, comme le proposent ces messieurs, on supprimait des centaines de milliers d'emplois dans la fonction publique ? Croit-on que le calme régnerait si la Régie nationale des usines Renault, si l'ensemble des entreprises nationalisées en 1982. 1945 et même avant étaient démantelées ? Les Français accepteraient-ils qu'on casse leur protection sociale, qu'on porte atteinte à leurs organisations syndicales ? Crise économique plus crise sociale, cela ferait déjà beaucoup.

Mais quand, en plus, une partie de la droite elle-même revendique la crise institutionnelle, quand, au nom de la prééminence du président de la République, on voudrait le mettre à la porte, alors je dis nettement : Attention ! Ils n'ont jamais véritablement accepté l'alternance. « Ils », je veux dire ces personnages faussement modérés, bardés de mépris, aussi peu rigoureux dans le respect des institutions de la République qu'ils furent peu efficaces dans la gestion de son économie. Crise économique plus crise sociale plus crise institutionnelle : notre pays n'a pas besoin de ces traumatismes. Ce n'est pas cela, non, ce n'est pas cela l'intérêt réel de la France. »

A ce moment de son discours, le premier ministre a évoqué les affrontements violents survenus à Ivry, autour de l'usine SKF, entre les forces de l'ordre et des militants de la CGT et du PC : *« Soyons objectifs : la démagogie n'existe pas qu'à droite ! Faire croire qu'une entreprise peut embaucher alors qu'elle est moribonde, ignorer le contexte économique mondial, prétendre qu'on va résoudre les problèmes industriels à coup de commandos, c'est aussi une certaine forme de démagogie.*

» Je souhaite qu'on épargne à la France le grand soir du libéralisme sauvage, je souhaite aussi qu'on lui épargne le petit matin des barres de fer ! » (1).

En conclusion, M. Fabius a estimé que *« trois idées fortes »* seront *« au cœur de l'avenir »*. D'abord, *« les libertés » : « Mais, s'il s'agit, comme le proposent les libéraux sauvages, de légitimer les égoïsmes, de démanteler la protection sociale, d'abandonner sur le chemin ceux qui ne peuvent pas suivre, parce qu'ils ne sont pas assez riches, pas assez instruits, pas assez bien portants, alors, je le dis avec netteté, pas d'accord avec cette règle là ! »* Ensuite, *« l'égalité des chances »*, dans l'éducation, mais aussi *« entre les peuples »*. Enfin, *« la construction de l'Europe »*, car *« il n'y a plus de nouveau monde à découvrir hors d'Europe ».* **A. R.**

1) Commentant cette déclaration, *l'Humanité*, quotidien du Parti communiste, écrit, dans son numéro du samedi 15 juin : *« Laurent Fabius a eu sur ce sujet un prédécesseur : Georges Bidault, qui déclarait qu'en France, lorsque l'on sonne à votre porte à 7 heures du matin, c'est le laitier, au moment précis où l'on emprisonnait des militants pour leur combat anticolonialiste. Aujourd'hui aussi, l'heure du laitier peut être celle des cars de police, les travailleurs de SKF en savent quelque chose. »*

LIBRES OPINIONS

Leçons d'une convention

par ANDRÉ GIRAUD (*)

PERSONNE ne comprendrait que Renault (comme Peugeot hier), qui connaît des difficultés de production et de vente et une situation financière désastreuse, se borne à fermer des usines, licencier du personnel, et couper ses investissements pour rétablir ses comptes, en arrêtant la mise au point des nouveaux modèles et la mise en place des machines destinées à les produire. Chacun sait bien qu'il n'y a qu'une façon de sauver Renault : en refaire un producteur efficace. Et qu'il lui faut aussi, dans l'intervalle, faire le nécessaire pour que la situation financière tienne : cela oblige la direction à consacre ses moyens à ce qui est vital.

Sous une forme naturellement beaucoup plus complexe, le redressement économique du pays ne se présente pas en termes différents, et la Convention libérale a eu le grand mérite de montrer que les Français en prenaient conscience : repartir dans la bonne direction *et* tenir les finances.

En premier lieu, bien sûr, même si les mécaniciens actuellement au gouvernement, qui avaient confondu le frein, l'accélérateur et l'embrayage, *font mine d'avoir retrouvé la notice et cherchent à nous en* lire quelques paragraphes d'un air savant, le client n'a plus confiance. La « Fabius-Bérégovoy » 1985 ne marche plus à l'envers comme la *« Mauroy-Fabius-Delors »* 1981, *mais, mi-2 CV mi-berline* bourgeoise, elle ne plaît qu'à quelques originaux ou à quelques naïfs. Et cela malgré le talent certain déployé à la télévision pour la présenter *tantôt* d'un *côté, tantôt de l'autre.*

En deuxième lieu, il est clair que, face à la compétition étrangère, il nous faut un nouveau modèle. Même celui de la fin des années 70, qui, pour l'époque, ne marchait pas si mal, serait aujourd'hui inadapté. Valéry Giscard d'Estaing l'a dit : il ne suffit pas de mettre plus ou moins de carburant : il faut changer le moteur (et c'est une image simplificatrice). Jacques Chirac veut que l'on en proclame l'engagement sans détour.

Cependant, selon le mot d'Alain Lamassoure, nous qui avons laissé un héritage, nous allons trouver une ardoise. Une longue, une lourde ardoise. Raymond Barre insiste sur la nécessité d'y faire attention car il ne servirait de rien de préparer le nouveau modèle si la maison France devait tomber en faillite dans l'intervalle. L'attitude des deux autres grands dirigeants a montré qu'ils partagent ce sentiment.

Le vrai problème à résoudre sera donc en réalité celui du courage et de la compétence des hommes qui gouverneront et de l'appui dont ils disposeront. Car trois difficultés les attendent.

La première vient de l'opinion. On ne pourra pas tout faire. Si l'on mettait bout à bout les suggestions des plus bruyants, il ne resterait plus de recettes fiscales ni de cotisations sociales dans l'illusion que la suppression des fonctionnaires et les économies portant sur ce qui intéresse les autres feront l'affaire, le sursaut et la confiance aidant. Cette caricature du libéralisme recèle deux dangers : le laxisme et le saupoudrage (pour faire un peu plaisir à tout le monde). L'un conduit à l'échec par la banqueroute, l'autre y conduit aussi parce que les véritables ressorts du redressement ne seront pas, eux, suffisamment alimentés.

La deuxième difficulté viendra de l'administration. Celle-ci, effrayé des erreurs commises jusqu'ici, peu confiante dans la *fermeté des hommes politiques en face des pressions, menacée dans son pouvoir* et ses habitudes, mettra les freins. Elle le fait déjà. Comme il est difficile de gouverner, il lui sera facile de faire partager à des gouvernants *néophytes sa frayeur* devant les *réformes* de quelque *ampleur*, qui, naturellement, ne satisferont pas tout le monde. Le risque serait alors l'immobilisme. Il est tellement aisé, au gouvernement, de parler et *de ne rien faire...* pendant quelque temps.

Enfin, et ce n'est pas le moindre problème, le paramètre supplémentaire relatif à la présence à l'Elysée d'un président hostile n'arrangera *(ou n'arrangerait) rien.*

On comprend que les trois chefs de l'opposition, dont les tempéraments et les approches sont différents pondèrent différemment la hauteur de ces obstacles.

L'opposition ne court, à vrai dire, que le danger de la mollesse et de l'intrigue baptisée habileté manœuvrière. Les divergences loyalement exprimées — je ne dis pas la querelle — des chefs sont salutaires si elles permettent à l'opposition de renforcer sa *détermination* de clarifier ses *orientations* sans les transformer en *promesses* étourdies et d'obtenir auprès des électeurs le large succès qui est le minimum nécessaire pour engager un redressement difficile. Ceux-ci attendent non un catalogue aguichant mais un projet nouveau, ambitieux, libéré des lourdeurs bureaucratiques, entraînant la confiance, élargissant la liberté d'entreprendre et réservant une *solidarité attentive à ceux qui en ont vraiment besoin.*

Le temps qui passe précisera les données politiques et économiques de l'échéance. Il faudra, alors, — mais vite — choisir sans compromis la meilleure façon de réaliser ce projet.

(*) Ancien ministre.

Les prophéties de M. Fabius

(Suite de la première page.)

La phrase en question visait M. Barre et son refus de toute « cohabitation ». M. Fabius a préféré éviter toute autre interprétation... Il n'est pas un « tueur » pressé. Dans la rivalité qui l'opposera inévitablement à M. Rocard, quand la course à la succession de M. Mitterrand *sera ouverte, il sait fort bien qu'il ne* manquera pas d'atouts. Le soin qu'il met à s'en tenir au « parler *vrai » — comme son rival numéro un* — en dépit des pressions électoralistes, signifie simplement, en l'occurrence, que ses intérêts personnels à moyen et long terme coïncident parfaitement avec ses intérêts politiques immédiats.

Or l'impératif immédiat c'est surtout d'essayer de battre la droite, même si, à en croire toutes les enquêtes d'opinion, ce combat semble fort illusoire. Est-ce parce que sa cause est désespérée ? Toujours est-il que M. Fabius recourt aux *vieilles ficelles en reprenant à son* compte l'argument que la droite, à court d'imagination, invoquait *contre la gauche lorsqu'elle tentait,* elle aussi, de préserver ses positions : nous ou le chaos.

Sans doute la démonstration du premier ministre ne manque-t-elle pas de fondements quand il souligne que la mise en œuvre des propositions hétéroclites présentées en ce moment par les principaux ténors de l'opposition provoquerait une triple crise économique, sociale et — dans le schéma barriste — institutionnelle. Mais, là encore, la démonstration court le risque d'apparaître un peu courte aux électeurs qui ont entendu la même chose par le passé sans que les catastrophes prédites se soient produites.

Comme l'avait fait M. Lionel Jospin le 11 juin à Metz, M. Fabius a *étayé ses espérances à l'aide de* plusieurs suppositions : « *Beaucoup dépendra aussi de la perception qu'auront les Français du véritable enjeu des élections,* a-t-il déclaré. *Si, comme l'espèrent certains, la question posée se réduit à :* « Etes-vous parfaitement content de votre situation ? », *alors, par un probable réflexe anti-pouvoir et anti-crise, il y a un risque pour la majorité d'être battue. Mais si, dépassant ce niveau simpliste et un peu démagogique, les vraies questions sont posées, si les Français se demandent :* « Est-ce que depuis cinq ans la modernisation économique et sociale en France a progressé ? », *s'ils se demandent :* « Est-ce qu'on peut vraiment faire confiance aux dirigeants et aux propositions de la droite pour améliorer la situation ? », *s'ils se demandent »,* « Est-ce qu'on doit poursuivre l'effort entrepris ou bien est-ce qu'il faut ajouter aux difficultés de la situation le risque d'une triple crise économique, sociale, institutionnelle ? » *bref, si on discute sérieusement des problèmes au lieu de faire du scrutin un exercice de défoulement collectif, alors je pense que la majorité a de bonnes raisons d'espérer. »*

Malheureusement, on ne gagne jamais des élections avec des « si ».

ALAIN ROLLAT.

L'AFFAIRE MANOUCHIAN

La veuve du résistant arménien met en cause un général roumain

Mme Mélinée Manouchian, veuve du résistant Myssak Manouchian (responsable, sous l'Occupation, du « groupe Manouchian » auquel est consacré le film *Des « terroristes » à la retraite*, a accusé, vendredi 14 juin, M. Boris Holban, l'un des dirigeants en 1943 des FTP immigrés à Paris, d'être responsable de la chute du groupe en novembre de cette année-là *(nos dernières éditions datées 15 juin).*

La conférence de presse était organisée par le mensuel *Actuel*, qui publie dans son numéro de juin un article affirmant que M. Holban, ancien officier général roumain, aujourd'hui à la retraite, est le responsable connu sous le pseudonyme de « Roger ».

Mme Manouchian fonde ses accusations sur plusieurs conversations avec son mari et sur la similitude entre l'écriture de « Roger » et celle de M. Holban, qu'elle dit avoir rencontré à la caserne de Reuilly après la guerre. Elle a indiqué qu'elle ne savait pas si M. Holban a donné de son propre chef l'ordre à Manouchian de maintenir ses hommes à Paris alors qu'ils étaient filés par la police ou s'il n'a fait que répercuter cet ordre. Selon elle, « Roger » a dit à son mari : *« Si vous quittez Paris, vous serez déserteur et vous aurez droit à un coup de pistolet. »* Elle a souligné qu'elle n'accuse pas le PCF *« en tant que tel d'être responsable »* de la liquidation du groupe. *« Je ne veux pas contrarier le PC, puisque mon mari en était membre. »*

Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel, a déclaré, vendredi 14 juin à Nice — où elle participait au colloque Media Ville — à propos de la déprogrammation initiale du film : *« Il n'a jamais été question de censurer quoi que ce soit : ce qu'a dit la Haute Autorité (...) et qu'a aussi maintenu le conseil d'administration* d'Antenne 2, *c'est que le film ne pouvait pas être projeté tel quel et devra être suivi d'un débat qui permette aux gens mis en cause d'apporter leurs éléments d'information. »*

M. Charles Tillon, ancien membre du PCF et chef des FTP, estime, après la reprogrammation du film, que *« les partisans de la liberté d'expression ont satisfaction »* et que *« les spectateurs doivent maintenant juger par eux-même, hors des interdits et des mises en conditions ». « Le débat déja ouvert,* ajoute M. Tillon, *doit viser d'abord à la recherche (...) de la vérité (...) C'est là le plus sincère hommage à la mémoire des martyrs. Un tel débat n'appartient pas en propre aux* « parties concernées » *ni aux partis. Qu'il s'engage dans les consciences. L'honneur de la résistance l'exige. »*

[Après la guerre, le général Holban est retourné dans son pays, où il a exercé de hautes responsabilités, notamment militaires. Ancien vice-ministre, il séjourne actuellement en France. Dans le magazine *Actuel*, il reconnaît que *« Roger »* était l'un de ses pseudonymes habituels pendant la guerre. Mais il affirme avoir été étranger à l'affaire Manouchian et avoir été alors en mission dans le nord de la France, ce que conteste M. Roger Pannequin, chef des FTP du Pas-de-Calais, qui affirme : *« Bien longtemps avant que Mme Manouchian ait fait ses révélations, j'étais persuadé que « Roger » et Holban étaient un seule et même personne. »* De son côté, M. Philippe Robrieux, historien, ancien membre du PCF, demande que M. Holban s'explique, et que le PCF *« rende publiques les biographies d'Holban et les « rapports additifs » que ce dernier a fournis sur les années de guerre ».*]

Désaccord PC-PS au conseil municipal de Palaiseau

De notre correspondant

Une crise secoue depuis quelques semaines la municipalité de Palaiseau (Essonne), dirigée par M. Jean Pacilly (PC). A la fin avril, M. François Lamy, adjoint au maire chargé de l'information, quitte le PSU pour rejoindre les rangs du PS. La réaction du maire est immédiate : il demande à M. Lamy de se démettre de son poste d'adjoint. *Celui-ci refuse et, début juin,* M. Jean Pacilly se voit contraint de lui retirer sa délégation.

Pour justifier sa décision, le maire invoque *« la morale politique ».* Il rappelle que la constitution du bureau municipal s'est effectuée dans le cadre d'un accord, sur une liste d'union, ratifié par le vote des électeurs, qui prévoyait la répartition suivante : un maire communiste, quatre adjoints communistes, quatre adjoints socialistes, un *adjoint* MRG *et* un *adjoint* PSU. M. Pacilly estime donc qu'avec le départ de M. Lamy du PSU l'accord n'est plus respecté et qu'en conséquence *« la responsabilité du maire adjoint PSU doit être libérée ».*

« J'ai été élu sur un programme d'union de la gauche, réplique M. Lamy. *Mon changement d'étiquette ne change pas le fait que je suis toujous le garant de ce programme. »* Il ajoute : *« Je ne suis plus lié par un quelconque accord avec la section PSU de Palaiseau, la quasi-totalité des militants qui m'avaient désigné en mars 1983 ayant quitté ce parti. »* M. Lamy avance deux autres raisons pour expliquer l'attitude du maire. Selon lui, il s'agirait pour le PC, d'une part, de remettre la main sur l'information et, d'autre part, de ne pas céder devant les socialistes, ces derniers se retrouvant, avec le renfort de M. Lamy, en supériorité numérique au bureau municipal. Les socialistes se disent prêts à débattre avec leurs partenaires communistes, mais affirment que ceux-ci refusent de négocier.

P. D.

● *Décès d'un conseiller général communiste du Val-d'Oise.* — M. Roger Gaston, conseiller général communiste du canton de Goussainville (Val-d'Oise), est décédé vendredi 14 juin. Il était âgé de soixante-cinq ans. Roger Gaston, qui *était* l'élu de ce canton depuis 1967, a été maire de la commune de Goussainville pendant trente ans. Il avait *été* battu aux élections municipales de mars 1983 par Mme Hermanville (RPR).

● *L'élection cantonale de Sarcelles-Nord-Est (Val-d'Oise) annulée.* — Le tribunal administratif de Versailles a annulé l'élection de Mme Beaudeau (PC), sénateur du Val-d'Oise, dans le canton de Sarcelles-Nord-Est. Conseillère générale sortante, Mme Beaudeau avait *été réélue* au *second tour* des cantonales de mars dernier avec 38 voix d'avance sur son adversaire de l'opposition, M. Urviez, UDF-CDS. Suivant les conclusions du commissaire du gouvernement *(le Monde* daté 9-10 juin), le tribunal administratif a estimé que la distribution, la veille du scrutin, d'un tract faussement attribué au Front national et appelant ses électeurs à ne pas voter au second tour pour M. Urviez a constitué une *« manœuvre de nature à altérer la sincérité du scrutin ».*

PROPOS ET DÉBATS

M. André Lajoinie (PC) : complicité

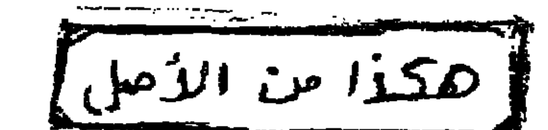
Le PCF a organisé, vendredi 14 juin, à l'Assemblée nationale, en présence de son secrétaire général, M. Georges Marchais, une journée de « témoignages et de luttes ». *Plusieurs délégués syndicaux, notamment de l'usine SKF d'Ivry, ont participé à cette journée. M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a indiqué que son parti entend* « mettre en accusation » *le patronat et dénoncer* « la complicité du gouvernement » *dans* « les atteintes aux libertés et aux droits de l'homme » *dans les entreprises. M. Lajoinie a encore stigmatisé l'*« utilisation politicienne » *du mot* « liberté » *à propos de l'organisation, par le gouvernement, du récent colloque sur les droits de l'homme, au cours duquel* « pas un mot n'a été dit contre les atteinte aux droits des travailleurs dans les entreprises en France ».

Le groupe communiste de l'Assemblée va réclamer un débat sur « le respect des libertés dans les entreprises nationalisées et leur politique de l'emploi », *notamment à propos de Renault. Les députés communistes vont également déposer trois propositions de loi afin d'obtenir* « une amnistie des sanctions disciplinaires et professionnelles prises à l'encontre des travailleurs à l'occasion d'un conflit collectif du travail » *tendant à* « assurer l'exercice sans restriction du droit de grève » *et créant une* « délégation aux libertés ». *Enfin, M. Lajoinie a annoncé qu'il va demander un entretien aux ministres de la justice et du travail pour leur communiquer les* « témoignages accusateurs recueillis au cours de cette journée ».

M. Marcel Rigout (PC) : démarche constructive

M. Marcel Rigout, ancien ministre communiste, a regretté, vendredi 14 juin à Saint-Priest-Taurion (Haute-Vienne), que le PCF, « au vu des résultats depuis 1981, soit amené à faire des critiques, à déplorer certaines décisions qui ont déçu, et à constater que les dirigeants socialistes se sont installés dans la gestion de la crise et non pas dans un combat résolu avec l'appui des forces populaires pour la jugular ». « Si nous devons critiquer, *a continué M. Rigout,* nous devons aussi nous affirmer comme une force de propositions, prouver qu'autre chose est possible, sans pour autant passer pour des irresponsables, des marchands d'illusions, des démagogues ou des archaïques ». *M. Rigout ne conçoit pas le PCF* « sans une démarche constructive ».





France

A PARIS

Dix-huit PC d'Europe de l'Ouest ont échangé leurs idées sur la crise

Les représentants de dix-huit partis communistes d'Europe de l'Ouest (1) se sont réunis, le mercredi 12 et le jeudi 13 juin, à Paris, à l'invitation du PCF. Il s'agissait *d'une rencontre et non d'une conférence* ; aucun document commun n'a donc été élaboré sur le thème de la réunion, qui était : « La crise, l'analyse et l'action des partis communistes dans chacun des pays ». Les PC d'Europe de l'Ouest s'étaient rencontrés de la même façon, avec le même ordre du jour, en octobre 1980 à Bruxelles.

« Nous partageons une conception des rapports entre nous basée sur le respect mutuel, l'indépendance, la stricte égalité en droits et la non-ingérence, la reconnaissance du droit à la différence de vues et éventuellement, à la divergence, sur telle ou telle question », a souligné M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, en ouvrant la réunion. Celle-ci a été occupée, mercredi, par les exposés successifs des participants, suivis, jeudi, par ce que M. Gremetz a appelé *« un échange de vues plus direct »*. Le chef de la délégation du parti français a indiqué, au cours d'une rencontre avec la presse, qu'il n'y avait pas eu de débat sur la position exprimée par le représentant italien. Celui-ci, M. Gerardo Chiaramonte, membre du secrétariat du PCI, avait réaffirmé, dans son exposé, le soutien de son parti à la construction européenne, et il a déclaré *« positif »* le projet Eurêka. Le PCF a, sur ces deux sujets, un point de vue opposé.

Selon M. Gremetz, le débat a porté, notamment, jeudi, sur la question de savoir si la *« construction du socialisme »* peut être entreprise, en Europe de l'Ouest, *« dans un seul pays »*. D'autre part, selon M. Jacques Denis, membre du comité central, adjoint de M. Gremetz à la direction de la section de politique extérieure du PCF, l'éventualité d'une conférence des PC, souhaitée par les Soviétiques, n'a pas été abordée au cours de cette rencontre.

(1) RFA, Autriche, Belgique, Berlin-Ouest, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, San-Marin, Suède, Suisse et Turquie.

LES TRAVAUX DU PARLEMENT

A L'Assemblée nationale

Quatre conventions et protocoles internationaux

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 13 juin, quatre conventions internationales déjà votées par le Sénat. Elles sont donc définitivement approuvées. Ce sont :

● La convention adoptée par la Conférence internationale du travail qui s'est tenue en juillet 1948 à San-Francisco ; entrée en vigueur en juin 1951, elle interdit le travail de nuit des enfants dans l'industrie. Elle n'a pas été ratifiée plus tôt car, selon elle, la durée de la nuit doit être de douze heures, alors que, jusqu'en 1967, pour la législation française, elle n'était plus que de onze heures ; de même, ce n'est qu'en 1977 et en 1979 que des dispositions ont été prises pour la restauration, l'hôtellerie et la boulangerie, permettant son respect en France.

● La convention internationale du travail entrée en vigueur en juillet 1979 (mais qui n'a été jusqu'alors ratifiée que par quatorze Etats) sur la protection des travailleurs contre les risques professionnels dus à la pollution de l'air, au bruit et aux vibrations sur les lieux de travail.

● La convention internationale du travail, entrée en vigueur en décembre 1981, réformant des conventions de 1929 et 1932 sur la protection des dockers contre les accidents.

● Le protocole amendant la convention sur l'aviation civile internationale, signé le 10 mai 1984. Il s'agit de la conséquence de l'initiative prise par la France après le drame du 1er septembre 1983, quand un Boeing sud-coréen avait été abattu par la chasse soviétique. Mais ce protocole ne pourra entrer en vigueur que lorsque cent deux des cent cinquante-six membres de l'Organisation de l'aviation civile l'auront ratifié. Avec la France, ils ne sont pour l'instant que neuf.

Au Sénat

Le gouvernement juge « prématuré » un débat sur la dotation globale d'équipement

Le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier a été approuvé vendredi 14 juin par le Sénat qui en avait commencé l'examen mercredi 12 juin. Seuls les sénateurs communistes ont voté contre l'ensemble du texte.

● **Dotation globale d'équipement.** – MM. Josy Moinet (Gauche démocratique, Charente-Maritime) et René Regnault (PS, Côtes-du-Nord) avaient, en déposant des amendements, manifesté le souhait de voir débattre de la dotation globale d'équipement (DGE). Tout en constatant que cette dotation est *« à juste titre jugée inadaptée »*, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a estimé un tel débat *« prématuré »*. Il a toutefois précisé qu'*« il est dans les intentions de Pierre Joxe »* d'évoquer cette question avant la fin de l'actuelle session parlementaire.

Le gouvernement ne devrait pas déposer un projet de loi spécifique sur cette réforme attendue de la DGE, mais proposer au Parlement des amendements à l'un des textes que le ministre de l'intérieur et de la décentralisation y défendra : soit au texte relatif aux frais de fonctionnement des préfectures (qui doit être exminé en premier par le Sénat), soit à l'un des deux projets que le prochain conseil des ministres doit approuver (taux de cotisation aux centres de gestion et de formation des agents des collectivités locales ou loi sur la dotation globale de fonctionnement).

● **Valeurs locatives foncières.** – Suivant sa commission des finances, le Sénat a prévu une actualisation des bases en 1986, et une révision de ces dernières en 1987 utilisable pour les impositions établies au titre de 1989.

● **Experts en automobiles.** – Le Sénat a supprimé le monopole des activités d'expertise automobile réservées aux seules personnes possédant la qualité d'expert en automobiles.

● **Entreprises nationales.** – A l'initiative de M. André Fosset (Union centriste, Hauts-de-Seine), la commission des finances a fait approuver un article additionnel étendant la mission de contrôle des membres du Parlement aux sociétés ou entreprises dont les capitaux d'origine publique, non seulement représentent plus de 50 % du capital (comme c'est le cas actuellement), mais aussi permettent d'exercer *« un pouvoir prépondérant de décision ou de gestion »*.

● **Facilités aux entreprises.** – La commission des lois, saisie pour avis, a fait adopter une série d'amendements afin de faciliter la gestion des entreprises, défendue par M. Etienne Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne). Parmi ces dispositions, figurent notamment : la suppression de l'article 87 de la dernière loi de finances qui interdisait aux entreprises de constituer, sur un plan comptable, des prévisions destinées à couvrir les dépenses futures qu'elles devaient supporter au titre des compléments de retraite destinés à leurs salariés ;

– la possibilité pour le conseil d'administration ou le directoire d'une société de suspendre l'exercice du droit d'obtenir le paiement du dividende en actions, pendant un délai inférieur à trois mois, pour lui permettre de procéder à une augmentation de capital ;

– la moralisation de la pratique du crédit-fournisseur : le règlement du billet à ordre ne serait permis au débiteur que s'il a été expressément prévu par les parties et mentionné sur la facture. Mais, même en ce cas, si le billet à ordre n'est pas envoyé dans un délai de trente jours, le créancier est toujours en droit de remplacer ledit billet par une lettre de change que le débiteur est tenu d'accepter.

ANNE CHAUSSEBOURG.

A LA FÊTE DE LA CONCORDE

Trente artistes contre le racisme

La place de la Concorde voudrait mériter son nom tout au long de la nuit de samedi 15 à dimanche 16 juin : la tolérance et la fraternité entre communautés, symbolisées par *la main tendue de « Touche pas à mon pote »*, devraient être les véritables « vedettes » de la fête musicale organisée par l'association SOS Racisme.

A une exception près (Murray Head), tous les artistes ont accepté de se produire bénévolement en signe de soutien. Seuls sont pris en charge par le budget de la fête (3 millions de francs), les frais matériels engagés par les participants.

De cette nuit musicale, SOS Racisme veut faire un grand rassemblement et non une manifestation. Le mouvement n'y oublie cependant pas ses idées et son combat. Dès 18 heures, samedi, Harlem Désir, son président, doit donner le coup d'envoi de la soirée au cours d'une *courte allocution*. Vers 20 heures, quatre immenses mains gonflables s'élèveront dans le ciel de la Concorde. Un montage vidéo à la mémoire des victimes du racisme sera projeté sur grand écran ; le public sera invité à observer une minute de silence. D'autres initiatives inattendues sont prévues au cours de la fête.

La proximité des bâtiments officiels, comme l'Elysée ou l'ambassade des Etats-Unis, a conduit la police à mettre en place un dispositif qualifié d'*« important mais habituel »*. L'accès au jardin des Tuileries sera interdit aux spectateurs.

La sécurité à l'intérieur sera assuré par cinq cents militants chargés du service d'ordre.

Ph. B.

LE PROGRAMME

Voici la liste des artistes dans l'ordre prévu de leur passage sur scène, de samedi 18 heures à dimanche 5 heures : Yvan Dautin, Nass El Ghiwane, Castelhemis, Fine Young Cannibal, Guy Bedos, Djurdura, Guy Bedos, Francis Cabrel, Indochine, Working Week, Carte de Séjour, Jean-Luc Lahaye, Guy Bedos, Murray Head, Coluche, Téléphone, Charlélie Couture et Tom Novembre, Steel Pulse, Orchestral Manœuvre in the Dark, Jéricho, Malavoi, Bernard Lavilliers, Rita Mitsuko, Bashung, Marc Seberg, Sirocco, Karim Kacel, Goldman et Kacel, Joe King Carrasco.

Guy Bedos, Coluche et Michel Boujenah assureront la présentation du spectacle.

POINT DE VUE

La main ouverte

par MAREK HALTER

« *TOUCHE pas à mon pote !* » C'est comme la traduction moderne du commandement biblique : *« Aime ton prochain comme toi-même. »*

SOS Racisme est le premier mouvement de masse de l'après-guerre fondé sur des résolutions d'ordre exclusivement éthique. Il ne propose aucun projet de société, ne nourrit aucune ambition politique. Ses adhérents, pour la plupart des jeunes, ne se font guère d'illusions sur l'état du monde, un monde qui porte encore la marque d'Auschwitz, de Hiroshima et du goulag. Ils ne croient pas davantage aux promesses d'un monde lointain. En revanche, ils sont persuadés de pouvoir améliorer la vie de tous les jours en y introduisant un peu plus de justice, un peu plus de fraternité, un peu plus de compréhension pour l'autre, ce pote, notre voisin plus ou moins proche.

Ils sont venus me demander de l'aide, tout au début, les inventeurs du mouvement, Harlem, Julien, Rocky, Eric et les autres. Ils m'ont montré leur badge : la petite main ouverte. Nous, les intellectuels façonnés par des idéologies mutilantes, nous n'aurions jamais trouvé ça tout seuls. Je leur ai demandé comment ils comptaient s'y prendre avec les racistes. *« Nous allons leur parler »*, m'ont-ils dit simplement. Pas question de bâton, de brutalités, d'affrontements. Juste la parole.

Lors de son premier meeting, Harlem n'a cité ni Marx, ni Lénine, ni Mao, ni Guevara comme il aurait pu le faire il y a dix ans encore. Il a cité la Bible : *« N'oubliez pas que vous avez été esclaves en Egypte... »* et il fut applaudi par des milliers de jeunes.

La fin du vingtième siècle sera marqué par le retour du spirituel ou le vingt et unième ne sera pas, disait Malraux.

Le vingt et unième siècle sera donc. Les centaines de milliers de *jeunes et de moins jeunes qui portent* le badge *« Touche pas à mon pote ! »* annoncent ce retour au spirituel, à une morale minimale faute de quoi les hommes se dévoreraient vivants. Selon les sondages, 82 % des Français connaissent SOS Racisme. Ainsi ce mouvement, notre mouvement, a su toucher quatre-vingt-deux personnes sur cent. Peu importe que toutes y adhèrent ou non. Il est réjouissant de savoir que chacun se sent concerné.

La fête de la Concorde est la première fête antiraciste d'une telle ampleur. Quel symbole ! Sur cette même place, il y a deux siècles, on tranchait des idées par la lame ; aujourd'hui, on les défend par le verbe. C'est aussi cela *« Touche pas à mon pote ! »*.

AUX ÉTATS-UNIS

Les hôpitaux veulent limiter les transplantations d'organes aux seuls citoyens américains

De notre correspondant

Washington. – Selon un rapport officiel sur les maladies rénales, dont le *Washington Post* s'est fait l'écho, une large proportion des opérations de transplantation du rein dans la région de Washington concerne des étrangers : 24 % en 1983, 22 % en 1984. Sur le plan national, faute de statistiques officielles, on évalue officieusement entre 4 et 6 % du total des transplantations du rein, celles accomplies sur des étrangers.

Ce pourcentage relativement élevé préoccupe un certain nombre d'hôpitaux et de chirurgiens qui, étant donnée l'insuffisance des dons (organes prélevés après la mort) demandent maintenant que les candidats à la transplantation soient identifiés afin de donner la préférence aux citoyens américains. La société américaine des chirurgiens spécialistes de la transplantation a approuvé, le mois dernier, une motion en ce sens, en invitant les trente-neuf centres d'opérations à réviser leurs listes pour faire mention de la nationalité des candidats à la transplantation.

D'autre part, des accords passés entre certains hôpitaux et les ministères de la santé de pays étrangers, comme l'Arabie saoudite et la Grèce ont été soit dénoncés, soit renégociés. A Chicago, l'hôpital Rush Presbytérien a décidé de refuser aux étrangers toute opération de transplantation, qu'il s'agisse des reins, ou d'autres organes. *« Des Américains faute d'organes... comment en bonne conscience pourrions-nous en offrir à des étrangers »*, a déclaré un dirigeant d'un centre hospitalier.

Qualité inférieure pour étrangers

Néanmoins les transplantations sur des étrangers ne sont pas sans avantage. Par exemple, dans un hôpital de Washington, un étranger paiera 6 000 dollars de frais chirurgicaux. S'il s'agit d'un citoyen américain, l'hôpital ne recevra que 3 800 dollars de Medicare, le programme fédéral d'assistance médicale.

D'autre part, les étrangers venant de pays où les soins médicaux sont moins développés, acceptent des reins que les Américains refusent, et donc de qualité inférieure. Plutôt que de s'en débarrasser, on les utilisera sur des étrangers qui n'ayant pas subi de dialyse, s'adaptent mieux à une greffe d'organe.

Ainsi beaucoup d'étrangers venant d'outre-mer s'installent dans la région de Washington, attendant des mois et même des années que leur soit attribué un rein. La situation est particulièrement délicate à Washington, étant donnée, la forte proportion de Noirs, souffrant des reins, candidats à l'opération de transplantation. Cent cinquante résidents, en grande majorité des Noirs, figurent sur la liste d'attente des greffes de reins.

Les organisations qui veulent *encourager les dons d'organes* pour répondre à la demande craignent que cette réaction nationaliste ne gêne leurs efforts. En Californie, par exemple, un certain nombre de donneurs, ayant appris que des reins avaient été envoyés au Japon, ont fait inscrire sur leur carte la mention « résidents seulement ». Les Etats-Unis enverraient, en effet, à l'étranger des *organes ayant dépassé la limite* de quarante-huit heures, imposée habituellement par les chirurgiens américains, mais non respectée par leurs collègues étrangers.

HENRI PIERRE.

DESTINÉ A ÉTUDIER LA MATIÈRE

Le synchrotron européen s'installera à Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. – Le laboratoire européen de rayonnement synchrotron devrait entrer en service en 1992 ou 1993 à Grenoble. Les douze pays représentés les 13 et 14 juin pour une réunion de travail sur le futur site, où sera construit l'anneau de 772 mètres de circonférence, ont tous reconnu le caractère exceptionnellement favorable du lieu en raison de la présence notamment du réacteur européen à neutrons *rapides de l'Institut Laue-Langevin*, où la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont déjà associés. Autre élément « positif » relevé par M. Robert Chabbel, président de la mission scientifique et technique du ministère français de la recherche : *« Aucun des Etats n'a remis en cause l'intérêt scientifique du synchrotron »*, qui sera une source exceptionnelle de rayons X dont l'intensité sera un milliard de fois supérieur à celles des tubes à rayons X dans les laboratoires actuels.

« Le choix de Grenoble est irréversible », a encore précisé M. Chabbel, même si le lieu d'implantation reste encore incertain. Il est très probable que le synchrotron s'installera sur la presqu'île du Centre d'études nucléaires de Grenoble et le plus près possible de l'Institut Laue-Langevin. Cependant, les autres sites retenus sur les communes de Sassenage et de Voreppe-Moirans ne sont pas abandonnés. Des études géologiques et de vibrations sont menées aux trois endroits, et elles pourraient durer pendant encore plusieurs mois, c'est-à-dire pendant toute la phase de définition du projet. La construction de l'appareil devrait toutefois commencer au printemps 1987 *« afin de conserver une précieuse année d'avance sur le projet concurrent américain largement inspiré du synchrotron européen »*, a souligné M. Jean Yoccoz, chargé de mission pour le synchrotron.

Il ne reste désormais plus en suspens que le problème du financement de l'appareil, dont le coût pourrait s'élever à 1,3 milliard de francs, y compris l'ensemble des équipements périphériques nécessaires à sa parfaite utilisation scientifique.

Si la France et l'Allemagne sont prêtes à assumer 68 % de la dépense, elles recherchent des partenaires. L'Italie, qui n'avait pas envoyé de représentant à Grenoble, a fait cependant connaître officiellement vendredi 14 juin son accord pour sa participation financière à la construction du synchrotron qu'elle liait à l'avenir du Centre Communautaire d'Ispra. La participation de la Grande-Bretagne est très probable, ainsi que celle de plusieurs États parmi les neuf autres présents à Grenoble (Norvège, Suède, Finlande, Danemark, Autriche, Espagne, Suisse, Belgique, Pays-Bas).

CLAUDE FRANCILLON.

Trois nouveaux évêques contre « l'enterrement de Vatican II »

L'« appel de Montpellier » – manifeste contre *« l'enterrement de Vatican II »* élaboré par un groupe de chrétiens et soutenu par deux évêques, Mgr Jacques Gaillot (Evreux) et Mgr Joseph Rozier (Poitiers) (*le Monde* du 13 juin) – continue de susciter réactions et commentaires. Trois autres évêques, notamment, se sont exprimés par écrit.

Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy et président de la commission épiscopale pour les mass médias, estime que *« c'est vrai qu'il y a un certain durcissement et que le balancier semble partir dans l'autre sens. Comment maintenir les acquis très positifs de Vatican II*, demande-t-il, *sans se fermer à certaines insistances venant d'ailleurs au sein de la communauté de l'Eglise ? »* De son côté, Mgr Jean Orchampt, évêque d'Angers, qui se retrouve *« partiellement »* dans le texte du manifeste, pense que *« le concile Vatican II a été une étape capitale pour l'Eglise »* et souhaite que *« ce synode extraordinaire, plutôt que de se situer dans un climat de remise en cause, nous interpelle pour que nous allions plus loin »*.

Mgr Louis Boffet, enfin, évêque de Montpellier d'où est parti l'appel, écrit dans son bulletin diocésain : *« La primauté de Pierre, la « charité à laquelle il préside », ne doivent pas être confondues avec un alignement pur et simple de la pensée des Eglises et des évêques sur celle du Saint-Siège »*. Rappelant les *« sévères accrochages »* entre Pierre, Paul et Jacques dans l'Eglise primitive, Mgr Boffet affirme qu'il n'est *« ni surprenant, ni scandaleux que les applications concrètes et les mises en œuvre de la vie soient l'objet de discussions – et même de tensions – entre tous ceux qui s'en réclament (...). »*

A. W.

UN JUGEMENT DU TRIBUNAL DE CHAMBÉRY

Les médecins peuvent refuser de payer leur cotisation à l'ordre pour des motifs idéologiques

Après les juges de Calais, de Caen, de Mulhouse, de Paris et de Bourgoin-Jallieu (Isère) notamment, les juges du tribunal d'instance de Chambéry (Isère) viennent de débouter le conseil de l'ordre des médecins de l'Isère de sa plainte contre quarante-cinq médecins qui avaient refusé de payer leur cotisation pour des motifs idéologiques.

Le tribunal rappelle qu'*« il est incontestable que l'ordre des médecins a outrepassé ses missions de service public (...) par des prises de position qui ne constituaient pas des actes administratifs »*.

[Les *« prises de position »* auxquelles le tribunal fait allusion datent de l'époque à laquelle le professeur Lortat-Jacob était président de l'ordre des médecins, entouré d'un bureau pour le moins conservateur. Elles concernaient, notamment, comme l'a rappelé en 1982 le tribunal de Caen (Calvados), *« l'avortement, la contraception, le conventionnement médical et l'élection d'un président et d'un Parlement de gauche »*.]

Société

AU LYCÉE DES PETITS-CHAMPS A PARIS

Toiles de maîtres au tableau noir

Ils sont en terminale mais le bac est le cadet de leurs soucis. La grande affaire du mois, pour ces élèves du lycée privé des Petits-Champs, à Paris, est une exposition de peinture contemporaine qui aura lieu dans leur établissement à partir du 20 juin. Ils la préparent depuis six mois.

Au cours des Petits-Champs, lycée privé non confessionnel du onzième arrondissement, les élèves de terminale B' – classe hors contrat – ne se destinent pas à l'enseignement *supérieur*. Ils sont dans une classe « préprofessionnelle » à programmes allégés complétés par des activités optionnelles destinées à les préparer à une entrée rapide dans la vie active : art et communication d'une part, gestion d'autre part. Le bac n'est pas leur but : ils terminent, vraiment, leurs études secondaires, et la plupart d'entre eux ne se présentent pas à l'examen.

Une dizaine de jeunes gens, aidés de plusieurs enseignants, et sous la houlette vibrionnante de M. Marc Birraux – l'âme de l'établissement, – ont donc passé de longues heures, depuis janvier, à préparer cette exposition. Un travail de professionnels et, en même temps, une moisson de découvertes.

L'idée de faire entrer la peinture moderne dans l'école n'allait pas de soi. D'abord parce qu'en ce siècle d'images, curieusement, les peintres restent des marginaux, un peu *lointains*, *inquiétants* même, indéchiffrables. Renoir et les impressionnistes, on connaît, et l'on se précipite, en foule, pour contempler leurs toiles. Mais les Renoir, les Van Gogh, les Manet d'aujourd'hui ? Non moins inquiétants, mais, pas plus que la moyenne des lycéens français, ceux des Petits-Champs ne couraient les galeries, ne lisaient les revues spécialisées ; ils ignoraient *tout de la différence* entre la *« figuration narrative »* et la *« figuration libre »*, méconnaissaient ce qui oppose l'*« art conceptuel »* à l'*« art pauvre »*.

Aujourd'hui, ils sont incollables. Des peintres leur ont, eux-mêmes, *appris à lire et à aimer* la peinture moderne. Huit artistes – et non des moindres : Alberola, Monory, Gontard, Poli, Le Cloarec, Guyomard, Meynard et Jean Renault – non seulement ont accepté de leur prêter leurs œuvres *pour les accrocher* aux cimaises du lycée, mais viendront eux-mêmes parler de leur métier et de leur art. Les élèves ont réalisé des interviews vidéo qui seront présentées aux visiteurs (parents, amis, voisins, anciens et *tous les Parisiens...). Elles ont été* faites dans les ateliers mêmes. Non sans difficulté parfois : Alberola exigeait qu'en guise d'entretien on filme pendant vingt-quatre heures la femme qu'il aime. *« J'ai obtenu,* explique un élève, *qu'on filme seulement ses mains à lui, pendant une heure. Ce n'est déjà pas si mal. »*

Un journal consacré à la préparation de l'expo a été publié à trois reprises. Etudes sur l'art contemporain, entretiens, réflexions, enquête sur l'homme de la rue et l'art : la qualité des textes rédigés par ces élèves témoigne de la passion qui les aura animés des mois durant.

Comité de rédaction du journal, liaison avec l'imprimeur pour le catalogue de l'exposition, contacts avec les assurances (il faut verser trois pour mille de la valeur des œuvres et monter la garde jour et nuit pendant la durée de l'expo), démarches pour obtenir des subventions (ministère de la culture, Ville de Paris, éducation nationale, grandes entreprises), ils ont recueilli environ 60 000 F, travaux de menuiserie pour installer les cimaises, relations publiques : ces jeunes en classe « préprofessionnelle » auront fait, pendant des mois, tous les métiers.

Ce samedi 15 juin a lieu l'accrochage des toiles dans toutes les classes du lycée. Jusqu'au 20 juin, date du vernissage, les élèves et les professeurs pourront les contempler à loisir. Une aubaine pour ceux qui ont plutôt l'habitude de regarder les mouches voler : ils pourront se fixer sur un Monory, un Cloarec ou un Poli !

L'expo est le point d'orgue de plusieurs mois de travail, leur aboutissement, et donnera tout son sens à cette opération dont le journal des élèves résumait ainsi le but : *« créer un climat de sensibilisation à la peinture contemporaine ».*

Pour la dizaine d'élèves qui ont le plus contribué à cette préparation, c'est déjà gagné. Il reste à convaincre les autres que la BD ou la télévision, le rock ou Roland-Garros, c'est très bien *mais qu'on peut aussi*, de temps en temps, lever le nez vers les cimaises.

Br. F.

★ Cours des Petits-Champs, 19, rue Voltaire, 75011 Paris. Tél. 367-59-59. L'exposition sera ouverte au public du 20 au 27 juin, de 17 heures à 19 heures (de 15 heures à 19 heures les samedi 22 et dimanche 23).



PESSIN.

LES ANIMAUX DANS LA CIRCULATION

Ecrabouillage

Méconnaissables, les ingénieurs des ponts et chaussées ! Il y a vingt ans, ils avaient tracé leurs rubans de goudron au petit bonheur des possibilités techniques sans trop se préoccuper de l'environnement. Dix ans plus tard, ils commençaient à penser à protéger contre les bruits automobiles les cités HLM traversées *par les rocades urbaines*. Ne voilà-t-il pas qu'ils se soucient de faire cohabiter « la route et la faune sauvage », si l'on en croit le thème du colloque international *organisé à Strasbourg*, du 5 au 7 juin, par le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports et par le ministère de l'environnement ?

Les routes de France représentent plus de 960 000 hectares d'emprise, et l'on comprend que ce gigantesque territoire voué à la voiture soit un lieu de mort pour les crapauds, les hérissons, les passereaux et les chevreuils, qui viennent s'y faire massacrer par les pare-chocs et les pneus. On comprend aussi le vœu de Jean Berthier, directeur des routes, pour qui *« route et faune peuvent ne pas se livrer une guerre meurtrière, pour peu que l'on accepte de payer le juste prix de leur cohabitation ».*

On connaît aujourd'hui un peu mieux l'étendue de l'hécatombe, grâce à un recensement des collisions avec des animaux sauvages mené depuis le 1er janvier 1984. 3 250 grands mammifères *ont été tués ou blessés par un* véhicule au cours de l'année écoulée, dont 2 480 chevreuils, 367 sangliers, 269 cerfs, 12 daims et 5 chamois. *Soixante-dix automobilistes* sont sortis de ces collisions avec des blessures diverses. Six en sont morts. Cinq cents véhicules s'en sont trouvés gravement endommagés. Une certitude : l'automne est la saison la plus meurtrière. *Un classement des départements* à problèmes : la Dordogne en tête, avec 154 victimes animales, puis la Moselle avec 126, le Haut-Rhin avec 125, les *Landes avec 118 et le* Bas-Rhin avec 115. Un record : le même véhicule a renversé une laie et sept de ses marcassins.

Il est juste de reconnaître que la direction des routes n'a pas attendu 1985 pour chercher des parades à cette mise en bouillie de la nature. Dès 1964, avec le concours du Muséum d'histoire naturelle, elle avait cherché à défendre les coléoptères contre l'autoroute du Sud, qui traverse la forêt de Fontainebleau. Depuis, les ingénieurs ont pris en compte l'existence des loutres dans les Landes, *de la tortue* d'Herman dans le massif provençal de l'Estérel, du busard cendré dans les Pyrénées et des passereaux à Saint-Quentin-en-Yvelines. *M. Berthier* parle même de faucher le moins possible l'herbe des talus des autoroutes, *« véritable garde-manger sans pesticides où les insectes, les corbeaux et les buses trouvent leur bonheur ».*

L'autoroute A 71, en construction entre Orléans et Vierzon, donnera aux spécialistes l'occasion de démontrer leur intelligence du milieu traversé. Sologne oblige. Plusieurs années d'observation ont permis de comprendre les habitudes des 200 espèces d'oiseaux, des 50 espèces de mammifères et des 20 espèces de reptiles et de batraciens qui y vivent. La société concessionnaire Cofiroute tendra un réseau de grillage de deux mètres de haut pour *empêcher* les cerfs, les sangliers et les chevreuils de traverser la voie. Elle construira, sous l'autoroute, neuf passages de six mètres sur trois pour la *grande faune* sur le *modèle* des « cerviducs » qui aident, dans les Vosges et en Alsace, les grands mammifères à franchir sans peur et sans dommage les artères *autoroutières*.

Un « cerviduc » pour 1,5 million de francs

Plus originales encore seront les installations protectrices des batraciens qui migrent à chaque printemps vers les mares, pour s'y reproduire avant de regagner leur territoire de chasse. On a calculé *qu'une* circulation de 120 véhicules par heure détruit 99 % d'une population de crapauds traversant une route. *Pour* dissuader les foules batraciennes, des mares *de substitution* seront creusées. Les entêtés seront stoppés dans leur progression par une ornière infranchissable aménagée dans le talus de l'autoroute. *Selon le* système imaginé par un Suisse, M. S. Müller, *et expérimenté* en Alsace, aux abords du lac de Kruth-Wildenstein, des « crapauducs » seront installés. Il s'agit de gouttières de béton qui piègent *les crapauds et* les *conduisent* vers une buse installée sous la chaussée.

Un « cerviduc » coûte 1,5 million de francs. Un « crapauduc », 150 000 francs. Au total, 20 millions de francs seront *dépensés pour la protection de la* faune tout au long de la cinquantaine de kilomètres d'autoroute construite entre Orléans et Vierzon. Cette enveloppe financière représente 2 % du coût de l'ouvrage.

Malheureusement, il ne suffit pas de payer ni de construire les équipements de défense des animaux, encore faut-il persuader les riverains et les usagers de l'autoroute de ne pas annuler les effets bénéfiques des aménagements. *Un défrichage abusif des* abords du « cerviduc », et l'ouvrage risque d'être déserté. N'a-t-on pas vu un agriculteur y installer ses vaches ? Sans parler des chasseurs du dimanche qui trouvent commode de se poster *à proximité* de ces passages giboyeux. L'homme n'est pas nuisible seulement au volant d'une automobile et son éducation en matière écologique promet d'être longue.

ALAIN FAUJAS.

La mort des petits chevaux

Les braves petits chevaux de Przewalski (1) n'ont pas supporté la liberté dans les Cévennes. Ils sont morts tous *les quatre*, les uns après les autres, comme frappés de langueur. On avait pourtant fondé de grands espoirs sur leur introduction dans le causse, en 1983. *Le World Wildlife Fund* (WWF ou Fonds mondial pour la nature), en finançant l'opération, pensait pouvoir élever un troupeau sauvage reprenant goût aux grands espaces, afin de le réintroduire dans son *milieu d'origine*, les steppes de Mongolie, où il a quasiment disparu depuis plus d'un demi-siècle. Las, les quatre petits chevaux, originaires des zoos de Berne et de Montpellier, *n'ont* jamais pu s'habituer aux rigueurs cévenoles. Il semble que les chevaux de Przewalski, qui ne subsistent plus, ou presque, qu'en captivité, ont perdu leur vitalité naturelle. Affaire de consanguinité, et aussi d'adaptation à un milieu surprotégé.

R. C.

(1) Découverts en 1881 au pied des monts Altaï, limitrophes du désert de Gobi, par un officier et explorateur russe qui leur donna son nom, ces chevaux sont considérés comme représentant un type pratiquement intact de cheval préhistorique.

LA SÉCURITÉ DANS LA CAPITALE

Bijoutiers en alarme

A Paris la vie des « braqueurs », des *preneurs d'otage et autres* malfrats va devenir difficile. A partir du 1er juillet prochain les bijoutiers, les armuriers, les pharmaciens, qui sont les victimes de très nombreuses agressions, vont pouvoir se défendre grâce à un système de télé-alarme *très sophistiqué. Ils porteront sur* eux un minuscule émetteur invisible qui, sur simple pression, émettra un « bip bip » à destination d'un central d'écoute. Celui-ci identifiera automatiquement *la boutique d'où* émane l'appel au secours et branchera les micros qui y auront été au préalable disposés.

L'homme *de quart* pourra donc entendre tout ce qui se passe sur les lieux de l'agression. Il appellera alors en direct les équipes qui, à la préfecture de police, sont en alerte vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Leur intervention sera extrêmement rapide. Elle devrait être d'autant plus efficace que les policiers connaîtront par avance ce qui les attend.

Ce réseau de *téléscurité*, dont l'installation va coûter près d'un million de francs à la Ville, couvrira quatre départements : Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-*Saint-Denis et le Val-de-Marne. Le* central est installé dans le 15e arrondissement mais son adresse précise est tenue secrète. Il a été aménagé par les spécialistes de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris chargés de la sécurité. Derrière des vitres blindées et des murs renforcés, le local est, affirme-t-on, aussi sûr qu'un bunker. Les standardistes qui y travailleront seront à l'abri de toute agression, y compris des gaz et des roquettes de bazookas.

Le système de télésécurité fonctionnera sur abonnement : entre 150 et 200 francs par mois, a annoncé M. Jacques Chirac, maire de Paris. Mais le commerçant devra payer l'installation des micros dans sa boutique ou à son domicile. Il lui en coûtera 8 000 à 10 000 francs pour une installation, 16 000 à 17 000 pour deux. Les installateurs seront triés sur le volet et étroitement surveillés. La précision de leur travail ne leur permettra de traiter qu'une dizaine de commerces par semaine. Au début *tout au moins*, car la Chambre de commerce veut doubler cette cadence dès que possible.

Sont concernés les onze cents horlogers, bijoutiers, joailliers et orfèvres de Paris et des trois départe*ments de la petite couronne*. Mais les pharmaciens et les armuriers seront certainement intéressés par cette initiative, de même que les membres des professions libérales comme les huissiers, notaires, médecins, avocats, etc. Au total, on estime que le réseau pourrait desservir plus de sept mille postes en région parisienne.

Il viendra doubler le système de télé-alarme que la Ville installe gra*tuitement chez un certain nombre* de Parisiens âgés et solitaires. Mille personnes dans les 18e et 19e arrondissement ont expérimenté le procédé depuis deux ans. Une pression sur une simple poire déclenche un appel au central qui rappelle aussitôt le « demandeur ». Le plus souvent il s'agit d'un malade qui panique. Quand le cas est sérieux, on lui envoie immédiatement une équipe médicale.

La télé-alarme va être étendue à *l'ensemble de la capitale. Deux* mille personnes seront équipées avant la fin de l'année, trois mille avant le printemps 1986. Pour bénéficier du réseau, il faut avoir plus de soixante-cinq ans, vivre seul, émarger au bureau d'aide sociale et se trouver en état de santé précaire.

Enfin le service d'accompagnement des personnes âgées jusqu'ici réservé aux habitants du 18e arrondissement a été généralisé à l'ensemble des quartiers de Paris. Désor*mais, toute* personne de *plus* de soixante-cinq ans souhaitant aller à la banque ou à la poste pour retirer de l'argent peut, sur un simple coup de téléphone à sa mairie, être escortée par un employé municipal durant le temps du va-et-vient.

MARC AMBROISE-RENDU.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3988

HORIZONTALEMENT

I. Le dessus du panier. Permet de conduire sans craindre les « accidents ». – II. *De quoi rêver ou de quoi dormir. Négation. Pratiquée en lançant* l'autre dans le lac ou par Lancelot du Lac. – III. Préfixe. Issu de l'Altaï ou enfant de Beecher-Stowe. Basses, mais à prendre de haut. – *IV. Prie* parfois le ciel pour qu'il ne tombe pas des cordes. En Asie. – V. Parole d'ami. *Célèbre* coureuse de fonds. Très raisonnable. – VI. N'a donc pas besoin de soigner son image. Se prend pour « descendre » ou pour « monter ». – VII. Sèche certains jours. L'Ancien Testament. – VIII. Tirer sur un animal. Travaillais donc pour que les autres grattent *moins*. – IX. Milieu très fermé. Relevé de ses fonctions pour raison d'Etat. – X. Ancienne ville d'eaux. Quand on l'allonge, ce n'est par pour se reposer. Espèces d'Espagnols. – XI. Sont souvent battus mais toujours vainqueurs. Dont les actions sont à la baisse. Objet de symboles. – XII. Pour faire le point et gagner une partie de carte. Rendons donc invalide à cent pour cent. – XIII. Un peu de verdure ou un peu de vert. Entrait. – XIV. Abréviation. Vit donc sur un grand pied. Forme d'avoir. – XV. Un endroit sûr pour un coffre qui l'est moins. Se font donc toutes petites.

VERTICALEMENT

1. On la laisse en « *plan* » mais on l'abandonne rarement. Font donc bonne mesure. – 2. Si pour certains elle n'a pas de *prix*, pour d'autres elle en a trop. Personnel. Scène première. – 3. *Deux lettres* pour un facteur. Fut à son heure à l'origine d'un grand mouvement. Un petit creux sous la « dent ». – 4. Permet de mettre le pouce à l'index. « Ballon » d'oxygène. – 5. Déviation sexuelle. L'asile des fleurs. – 6. Qui n'est donc pas responsable. Lettre grecque. Groupe de rebelles. – 7. Se prend à tout âge. *Véhicule* ou panier. Vit un génie là où il aurait dû voir une lumière. – 8. Homme d'affaires. En lice. En voilà des « façons » ! – 9. Ont souvent beaucoup de succès sur les plages. Conjonction. – 10. En France. Bon placement pour un titre. – 11. Arrivée d'eau ou arrive de haut. Base d'une certaine alimentation. Qui arrive donc en coup de vent. – 12. Régions souvent balayées par la bise. Voile. – 13. Participe passé. Avec elle on a le bon air, avec lui on a l'air mauvais. *Coule en Sibérie*. – 14. Fait naître *un moucheron*. Grimpe aux arbres. – 15. Ne fait donc pas partie des impondérables. Lettres pieuses. Chef d'orchestre. Bien gardés.

Solution du problème n° 3987

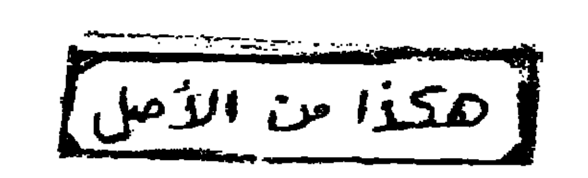
Horizontalement

I. Hépatisme. – II. Adorer. Ur. – III. Rinçait. – IV. Ise. Ahan ! – V. Doyenneté. – VI. En. Tu. Ah ! – VII. Na ! Etés. – VIII. Lai. Corne. – IX. Ergo. Lait. – X. Dévoile. – XI. Européens.

Verticalement

1. Haridelle. – 2. Edison. Ardu. – 3. Poney. Niger. – 4. Arc. Eta (E.T.A.). Ovo. *(ab ovo)* – 5. Tea. Nu. Op. – 6. Irian. Eolie. – 7. Théâtrale. – 8. Mu. Athénien. – 9. Erine. Ser.

GUY BROUTY.



AU TRIBUNAL DE SAINT-QUENTIN

Le transport de la dioxine de Seveso dans l'Aisne ou le procès du secret

Secret. Secret, l'itinéraire suivi il y a deux ans et demi par quarante et un fûts de déchets imprégnés de dioxine, un produit dont un expert dira qu'il est prêt à démissionner de l'université si on lui dénie le caractère dangereux. Secret, le procédé qui va éliminer ces déchets. Secret, le lieu de la destruction. Secret, le contrat qui lie « l'éliminateur » et les producteurs du poison. Secret : le procès qui a eu lieu, vendredi 14 juin, devant le tribunal de grande instance de Saint-Quentin (Aisne) précisé par M. Jean-François Sabard, était bien celui d'un certain silence, le silence qui cache la gêne des sociétés industrielles plus promptes à produire des substances toxiques qu'à imaginer les moyens de leur neutralisation.

De notre envoyé spécial

Saint-Quentin. – Un procès dont on a eu l'impression insistante qu'il se trompait d'inculpés. Le tribunal n'a cessé de regarder par-dessus l'épaule des deux prévenus : M. Bernard Paringaux, spécialiste du traitement des déchets dangereux, et de son employé M. Jean-Michel Quignon. Pour les avocats de la partie civile, le Mouvement national de lutte pour l'environnement et une association de défense de la vallée du Rhône, comme pour le procureur, M. Christian Gérard, les vrais responsables n'étaient pas au banc des accusés.

Minutieusement, l'errance des fûts maudits qui mit l'Europe dans l'angoisse, au printemps 1983, a été décrite. A l'origine, la catastrophe de Seveso en Italie. Le 10 juillet 1976, un réacteur de l'usine Icmesa, filiale de la société suisse Hoffmann-Laroche, explose et libère un nuage chargé de dioxine. La population est évacuée ; des animaux sont abattus, des immeubles détruits. Des centaines d'habitants sont atteints de lésions cutanées. Toute la dioxine ne s'est pas échappée ; il en reste dans l'usine. Comment s'en débarrasser ? Les dirigeants de l'entreprise et les autorités politiques n'ont qu'une hâte : éloigner les substances vénéneuses. Les éloigner, autrement dit les expédier vers d'autres populations.

Secret. *« Dès qu'on prononce le nom de Seveso, tout le monde lève les bras au ciel »*, s'exclame M. Paringaux. Celui-ci, connu comme spécialiste de l'élimination des déchets, travaille pour EDF et Rhône-Poulenc. Il est appelé à l'aide. Chargée de l'opération par Hoffmann-Laroche, la société Manesmann- Italie sous-traite avec la Spélidec, dirigée par M. Paringaux. Un protocole d'accord est mis au point. Secret. M. Paringaux assure avoir les autorisations nécessaires pour acheminer la cargaison vers sa destination ultime. Une carrière de Schoenberg en Allemagne de l'Est. Le 10 septembre 1982, un camion français passe la frontière à Vintimille, sans escorte apparente. Secret. Il est conduit par un chauffeur ignorant la nature du chargement : les quarante et un fûts contiennent 300 grammes de dioxine disséminés dans six tonnes et demie de déchets. La douane française signe un document identifiant des « dérivés halogènes d'hydrocarbures aromatiques ». L'étiquette n'est pas chimiquement fausse. Mais, comme le dira le procureur, *« on la mettrait sur un steak »*.

Le gouvernement français est alerté par les déclarations du gouverneur de la région lombarde, qui divulgue bientôt sa satisfaction de savoir la dioxine exilée d'Italie. Mais la société Hauffmann-Laroche affirme : *« La dioxine n'est pas en France. »*

Affolement

Elle y est pourtant bel et bien. Le 25 mars 1983, une journaliste de *Science et Vie*, Mme Jacqueline Denis-Lempereur révèle que les fûts sont dans l'entrepôt que M. Paringaux possède à Saint-Quentin. « Etaient » plus exactement, car ils ont disparu. C'est l'affolement. Le 30 mars, M. Paringaux est inculpé et incarcéré à la maison d'arrêt de Saint-Quentin.

Pendant près de deux mois, cet ancien officier parachutiste, aujourd'hui âgé de soixante-huit ans, un « héros » au dire de l'un de ses avocats, Me Olivier Maurin, se tait. *« Je ne suis pas une donneuse »*, dira-t-il au procès. Cependant, le 19 mai, changement d'attitude. M. Paringaux s'estime *« délié de l'obligation du secret »* par ses commanditaires ; il parle. Les fûts sont entreposés dans une charcuterie désaffectée à Anguilcourt-le-Sart (Aisne), le village natal de M. Quignon qui a aidé son patron à les déménager.

Les deux hommes s'entendent bien. Ils se sont bien entendus en tout cas pour garder le secret. Coupables ? Les débats ont au moins révélé un point commun entre eux : ils méprisent le danger des substances toxiques. A Saint-Quentin, M. Paringaux met la main à la pâte avec son employé pour extraire et éliminer des transformateurs confiés par EDF le pyralène, un autre produit toxique dont il a aussi beaucoup été question. M. Paringaux n'a cure du péril de la contamination. De la dioxine, il se gaussera : *« Le cognac aussi est dangereux : buvez-en deux litres et vous êtes un homme mort ! »*

L'inconscience de ces deux « ramasseurs de poubelles », comme les appelle un de leurs défenseurs, Me Jean-Michel Braut, les disculpe à ses yeux. L'avocat souligne que ces dirigeants de Hoffmann-Laroche se gardent bien, eux, de « tremper les mains dans les fûts ».

Me Monique Picart-Veil, pour la partie civile, en tirera les conséquences : *« Nous ne pouvons nous contenter de poursuites contre les seuls exécutants. »*

« Double jeu »

Le procureur, qui réclamera contre M. Paringaux dix-huit mois de prison, « dont une partie avec sursis » et une amende « importante », n'est pas loin d'être du même avis, lorsqu'il *« regrette, comme la partie civile, qu'il n'y ait pas d'autres prévenus »*.

Le droit français ne le permet pas, soutient-il, car la justice française ne peut poursuivre que les faits commis sur le territoire national. Mais le défaut de responsabilité juridique n'exclut pas la responsabilité morale : *« Les grosses sociétés jouent un double jeu. Le secret, quand tout va bien, et quand les choses se gâtent ou apparaissent au grand jour, on cherche à collaborer. »*

Quand le procureur parle de « double jeu », la partie civile de « simulacre », de « poudre aux yeux » et la défense de « trompe-l'œil », on se demande, en effet, où sont les accusés.

Peut-être est-ce pour cela que la cour a demandé, contrairement à ce qu'avait laissé dire le président pendant la journée, de se donner quelques jours de réflexion. Le jugement sera rendu le 26 juin.

CHARLES VIAL.

Les mères des enfants « retenus » en Algérie préparent de nouvelles actions

Exaspérées par la lenteur des négociations entre la France et l'Algérie sur le droit de garde et de visite des enfants issus de couples mixtes, des mères françaises, ex-épouses ou ex-compagnes de ressortissants algériens, ont décidé d'organiser dans les jours qui viennent des « actions spectaculaires ».

« Cette fois nous ne nous satisferons pas de vagues promesses », précisent-elles en faisant allusion à l'opération Un bateau pour Alger du 6 juillet 1984. A l'époque, les mères, soutenues par la Ligue internationale du droit des femmes (1), l'association Défense des enfants enlevés (2) et d'autres organisations féminines voulaient en se rendant en Algérie pousser les deux gouvernements à accélérer les négociations. L'opération avait été interrompue contre la promesse que plusieurs de ces mères seraient reçues par les représentants algériens.

Aujourd'hui, ces femmes, regroupées au sein du Collectif de solidarité aux mères des enfants enlevés (3), ont le sentiment d'avoir été dupées. *« Le temps passe*, disent-elles, *pour nous comme pour nos enfants qui grandissent. »*

Environ vingt mille mariages mixtes sont contractés chaque année en France et à peu près autant d'unions libres. La plupart concernent des Françaises et des Maghrébins. Les Algériens occupent la première place devant les Tunisiens et les Marocains.

Quand une rupture intervient, les juges français accordent le plus souvent la garde des enfants aux mères, quelle que soit leur nationalité. Certains pères préfèrent alors plutôt que de contester cette décision devant les tribunaux emmener illicitement – à la faveur d'un droit de visite par exemple – leurs fils et leurs filles dans leur pays.

Au *ministère de la justice*, on évalue à plus de trois mille le nombre d'enfants ainsi « déplacés ». Alors que des conventions sont entrées en vigueur avec le Maroc le 13 mai 1983 et avec la Tunisie le 1er juillet 1983, les discussions commencées il y a plus de cinq ans avec l'Algérie n'ont toujours pas abouti.

Ch. Ch.

(1) 54, avenue de Choisy, 75013 Paris. Tél. : 585-11-37.

(2) Boîte postale no 405, 07004 Privas Cedex. Tél. : (75) 64-32-96.

(3) 4, square Saint-Irénée 75011 Paris. Tél. : 654-75-46.

ÉPREUVE MORTELLE

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF indépendante et démocratique) demande au secrétaire d'Etat aux universités, la constitution d'une commission d'enquête sur la mort par rupture d'anévrisme d'un étudiant de Besançon, survenue le 1er juin à l'hôpital de la ville. La veille, cet étudiant s'était évanoui, tandis qu'il passait des épreuves de physiologie de première année de psychologie. Ces épreuves, selon le syndicat étudiant, avaient lieu dans une salle manifestement impropre à recevoir les trois cents candidats. *« Il n'y avait aucune aération et nous étions collés les uns aux autres »*, se sont plaints les candidats. Trois d'entre eux se seraient trouvés mal au moment de l'examen.

La directrice de l'UER de lettres explique que l'amphithéâtre peut recevoir trois cent cinquante personnes. Selon elle le fait que les étudiants ne respectent pas l'interdiction de fumer et *« une panne dans le moteur qui commande l'ouverture des vasistas d'aération »* sont à l'origine des incidents.

EN BREF

A Paris

UN ANCIEN FONDÉ DE POUVOIR DE LA DISCOUNT BANK EST ÉCROUÉ POUR COMPLICITÉ D'ESCROQUERIE

Un responsable de banque a été écroué à la prison de Fresnes (Val-de-Marne), vendredi 14 juin, pour avoir, selon l'accusation, facilité des opérations de fausses factures par le biais de « comptes taxi ». Il s'agit de M. Jean-Michel Aron-Brunetière, trente-trois ans, qui fut attaché de direction, puis fondé de pouvoir de la Discount Bank, rond-point des Champs-Elysées, à Paris. M. David Peyron, magistrat du tribunal de grande instance de Paris, qui instruit actuellement plusieurs affaires de fausses factures, l'a placé sous mandat de dépôt après l'avoir inculpé de complicité et recel, d'escroquerie et de complicité de recel, de faux et usage de faux.

On reproche à M. Aron-Brunetière d'avoir fermé les yeux sur des opérations de retraits d'espèces et de dépôts de chèques réalisés en 1983 et 1984 par M. Laurence Blankenberg – alias M. Simon, écroué depuis le 23 mars dernier. M. Simon avait ouvert des comptes à la Discount Bank au nom de sociétés commerciales fictives – la « SMR » et la « SOFAMCO ».

De fait, la complicité ou la négligence coupable des banquiers est nécessaire pour mener à bien la fausse facturation de travaux réalisés par des ateliers clandestins. Selon la procédé largement utilisé il y a quelques années par les ferrailleurs, le « facturier » se place en écran entre le client et l'atelier clandestin. Les factures sont payées très officiellement par chèques, convertis en espèces par l'intermédiaire d'un compte bancaire dit « taxi », afin de régler discrètement le clandestin.

● *Les ennuis de M. Jacques Bidalou.* – La section du Syndicat de la magistrature du tribunal de Pontoise s'interroge sur le comportement de syndiqué de M. Jacques Bidalou. Dans une lettre au bureau national du syndicat, M. François Ballouhey, vice-pésident du tribunal et délégué de la section locale, demande l'ouverture d'un débat sur l'attitude de M. Bidalou au sein de cette section, débat qui, selon M. Ballouhey, pourait déboucher sur une mesure d'exclusion de l'intéressé du syndicat.

● *Claude Brizet condamné à cinq ans de prison, dont trois avec sursis.* – Claude Brizet, surveillant de supermarché, qui avait tué, le 17 juin 1983, un jeune homme de dix-neuf ans, Moussa Mezzogh, dans un magasin Radar de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) a été condamné, vendredi 14 juin, à cinq ans de prison dont trois avec sursis par les jurés de la cour d'assises de Seine-Saint-Denis.

L'arrêt a été accueilli avec consternation, voire colère, par la famille et les amis de la victime qui emplissaient la salle. L'avocat général avait requis cinq ans de réclusion (*le Monde* du 15 juin).

● *La désertion d'un objecteur de conscience.* – Le 15 mai dernier, après dix-huit mpois de service civil au Bureau d'aide sociale de Lutterbach, dans le Haut-Rhin, un jeune homme, Joël Ehrhart, a déserté. *« Je me rendrai à la justice le 22 juin »*, affirme-t-il en soulignant le caractère revendicatif de sa décision.

Les objecteurs de conscience, dont le statut est accepté sur simple demande écrite depuis 19083, réclament l'égalité du temps des services nationaux, militaire et civil. Joël Ehrhart souhaite également que le service soit consacré à la formation dans le domaine de la défense et non armée. A vingt-deux ans, il encourt une peine de six mois à trois ans de prison, même s'il a voulu « prouver sa bonne volonté » en accomplissant les trois quarts de son temps obligatoire.

Un collectif de soutien s'est constitué autour de Joël Ehrhart, qui prépare une manifestation pacifique pour le samedi 22 juin à Mulhouse. Le jeune homme devrait ensuite se rendre à la gendarmerie pour se constituer prisonnier.

● *Un Rubens détruit par le feu à Zurich.* – Un tableau de Rubens, dont la valeur est estimée à 5 millions de francs suisses (environ 2 millions de dollars), a été détruit par le feu dans l'après-midi du jeudi 13 juin au Kunsthaus (Musée des beaux-arts) de Zurich.

L'incendie du tableau – 78,5 × 62,5 centimètres, – une huile datant de 1628 et intitulée *Portrait du roi d'Espagne Philippe IV*, est d'origine criminelle : un jeune homme, âgé de vingt-cinq ans, citoyen de la République fédérale d'Allemagne, a avoué qu'il s'était déplacé à Zurich dans le seul but de détruire ce tableau « pour protester en faveur de la protection de l'environnement ».

● *M. Roger Delpey ne sera pas indemnisé.* – L'écrivain Roger Delpey ne sera pas indemnisé par la commission chargée d'indemniser les personnes ayant été détenues à tort. Cette commission a rejeté sa requête vendredi 14 juin, et Me Christian Charrière Bournazel, son avocat, a exprimé son intention de saisir la Cour européenne des droits de l'homme.

Roger Delpey, qui fut l'un des fondateurs du Rassemblement du peuple français, avait été appréhendé le 10 juin 1980 par les enquêteurs de la direction de la surveillance du territoire (DST), à sa sortie de l'ambassade de Libye et écroué six jours après par M. Jean Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, sous l'inculpation d'intelligence avec les agents d'une puissance étrangère.

L'écrivain affirmait qu'il s'était rendu dans cette ambassade pour transmettre un courrier de l'ex-empereur de Centrafrique, Jean-Bedel Bokassa et il fut remis en liberté le 28 novembre 1980, avant de bénéficier d'un non-lieu le 2 novembre 1981.

Les débats de la commission se déroulent à huis clos et l'arrêt rendu n'est pas motivé.

● *Les dissidents de Greenpeace fondent les « Robin des Bois ».* – Les militants du mouvement *Greenpeace* qui viennent d'être « démissionnés » par le conseil d'administration de la branche française (*le Monde* du 7 juin) réunissent ce 15 juin à Paris une assemblée générale « pirate » pour fonder un nouveau mouvement : « les Robin des Bois » (1). Ils s'inspirent en l'occurence de leurs camarades allemands qui, en dissidence avec Greenpeace-Allemagne, avaient fondé il y a deux ans le mouvement « Robin Wood ».

(1) Adresse provisoire : 37 *bis*, avenue Gambetta, 75020 Paris.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

FINALES A MIDI EN 1988 A SEOUL

De retour de Berlin-Est, où se tenait la 90e session du Comité international olympique (CIO), M. Lee Yong-Ho, ministre des sports de la Corée du Sud, a annoncé, le 13 juin, que les responsables du Comité d'organisation des Jeux de Séoul étaient parvenus à des accords avec les fédérations sportives internationales, à l'exception de celle d'athlétisme, pour que les finales aient lieu à midi (5 heures, heure de Paris). Ces horaires inhabituels permettraient à la télévision américaine des retransmissions en direct en soirée aux Etats-Unis. Grâce à ces accords, le Comité d'organisation espère obtenir 750 millions de dollars de droits de télévision.

Le président du Comité d'organisation, M. Roh Tae-Woo, a estimé que la Corée du Nord était le seul pays qui avait l'intention de boycotter es Jeux de 1988. Il a, d'autre part indiqué que la Corée du Sud avait clairement réaffirmé au CIO son refus d'organiser des épreuves olympiques au nord du 38e parallèle. – (*AFP.*)

CARNET

Décès

– Mme le docteur Denise Boulenger, son épouse,
M. et Mme Roch Boulenger
et leurs enfants,
M. et Mme Achille Hodak
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Appert
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Edith Boulenger,
M. et Mme Jean-Paul Delaitre
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Boulenger
et leurs enfants,
Mme Rachel Boulenger
et son fils,
M. Eric Boulenger,
M. et Mme Gérald Boulenger
et leur fils,
Mlle Claire Boulenger,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Pierre BOULENGER,
ancien directeur général de la santé publique,
ancien professeur de santé publique à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière,
doyen honoraire de la faculté de médecine de Kaboul,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu le 13 juin 1985, dans sa soixante-quinzième année.

« Il a souffert en chrétien. »

Les obsèques auront lieu le mardi 18 juin, à 14 h 15, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Versailles.

2, passage Roche,
78000 Versailles.

– Mme Jean Jouquey
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean JOUQUEY,
ancien journaliste au *Parisien libéré*,

survenu le 11 juin 1985, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Marbeuf,
75008 Paris.

– Le docteur et Mme Jean-Philippe Loiseau et leur fils,
M. et Mme Pierre Bonneau,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Bernard Loiseau
et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LOISEAU,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
conservateur honoraire du Musée du Conservatoire national des arts et métiers,

survenu le 12 juin 1985 dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 17 juin en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, à 14 heures, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

52, rue Saint-Georges, 75009 Paris.
8, rue Dugay-Trouin, 75006 Paris.
8, rue de Mézières, 75006 Paris.

– Mme Henri Perrin,
Mlle Pascale Perrin,
M. et Mme Alain Depetrini
et leur fille,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Henri PERRIN,

survenu à Londres le 13 juin 1985.

Anniversaires

– Le 18 juin 1984 disparaissait

le docteur Pierre BELOT.

Son épouse et sa famille souhaitent le rappeler au souvenir de ceux qui l'ont connu.

– Il y a un an,

Monique EMORINE
ne nous quittait pas.

« Pour revivre, il suffit qu'à tes lèvres j'emprunte le souffle de mon nom murmuré tout un soir. »

– Pour le dixième anniversaire de la mort de

Henri LEBÈGUE,
avocat général à la Cour de cassation.

Une pensée particulière est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a quatre ans, le 16 juin 1981,

Robert ROUX

nous quittait.
Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

– Le 15 juin 1980,

Georges J. SEDBON
nous quittait.
Pour tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, il est toujours présent par la pensée.

Communications diverses

– Une exposition de dessins « musiciens » de Jacqueline Clavaud aura lieu du 17 au 29 juin à la mairie de Gif-sur-Yvette (Essonne), rue Amodru, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le vernissage aura lieu, le vendredi 21 juin, à 11 h 30, à l'occasion de la Fête de la musique.

Soutenances de thèses

– Université René-Descartes (Paris-V), sciences humaines Sorbonne, lundi 17 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Durkheim, escalier J, deuxième étage, 12, rue Cujas, 75005 Paris, M. Muzafer Tufai : « Organisation spatiale et sociale en Macédoine yougoslave. » Ph. Laburthe-Tolra, J. Lautman, L. Bazin, R. Portal, A. Popovic, P.-H. Stahl.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-III, lundi 24 juin à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Giovanni Lista : « Futurisme et théâtre ».

– Université Paris-VII, mardi 25 juin à 14 heures, tour 25, rez-de-chaussée, M. Antoine Compagnon : « Possession, appropriation, propriété. L'entre-deux Proust, études sur Sodome et Gomorrhe. »

– Université Paris-IV, samedi 29 juin à 14 heures, amphithéâtre Est, M. Pierre Behar : « Silesia Tragica. Epanouissement et fin de l'école dramatique silésienne dans l'œuvre tragique de Daniel Casper von Lohenstein (1635-1683). »

Le Monde

REGIONS

ALSACE

STRASBOURG :
une banque pour les créations

L'Alsace vient de se doter d'une société de financement pour aider la création d'entreprises. *Ce Fonds régional* d'intervention pour la création d'entreprises (FRICE) est une société d'économie mixte. *Les deux* départements (Bas-Rhin et Haut-Rhin) y sont associés à 51 %, la Société de développement régional (SADE) à 24,5 %, tandis que cinq banques se partagent le solde du capital : le Crédit mutuel, la Société alsacienne de banques, le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, les Banques populaires et – c'est l'originalité de l'opération – la Société de banque suisse. Le capital est de 5 millions de francs.

Le FRICE doit prendre des parts en *capital dans des entreprises* nouvelles, créées par des personnes physiques.

Le président du FRICE est Jean Lentz, conseiller général (non inscrit) de Drulingen (Bas-Rhin).

AQUITAINE

BORDEAUX. – Un accord de recherche a été signé entre l'Ecole nationale supérieure des mines, l'ARMINES (organisation pour la recherche et le développement des *méthodes et processus industriels*) et les universités Bordeaux-I et II. Echange de documents et d'enseignants, informations réciproques auront pour but, tout en respectant la spécificité de chacun des partenaires, de favoriser les projets de recherches en commun dans le domaine des matériaux composites, du génie chimique et géologique, des mathématiques appliquées et de la biotechnologie.

Les découvertes éventuelles pourront être valorisées par TRANSVALOR, société dont le siège est à Sofia Antipolis (Alpes-Maritimes) et qui a été créée pour exploiter les brevets de l'ARMINES et des Laboratoires associés.

Cet accord entre les *universités* bordelaises et les promoteurs de Sofia Antipolis est la première réalisation concrète du projet de TECHNOPOL de l'agglomération bordelaise.

BOURGOGNE

NEVERS :
bibracte enfin sauvée

On avait perdu jusqu'au souvenir de son emplacement quand, à la fin du dix-neuvième siècle, un archéologue, Bulliot, en retrouva la trace et ouvrit de *fantastiques* fouilles sur le site de cette immense ville celte, Bibracte, dont les fortifications en *fermaient plus de 40 hectares.*

Sur une des plus hautes collines du Morvan, le mont Beuvray, Bibracte, depuis, était retombée dans l'oubli ou presque. Au grand scandale de tous les passionnés de nos origines celtes, pour qui il s'agit là de la première capitale de toutes les Gaules, celle où avait été « élu » Vercingétorix.

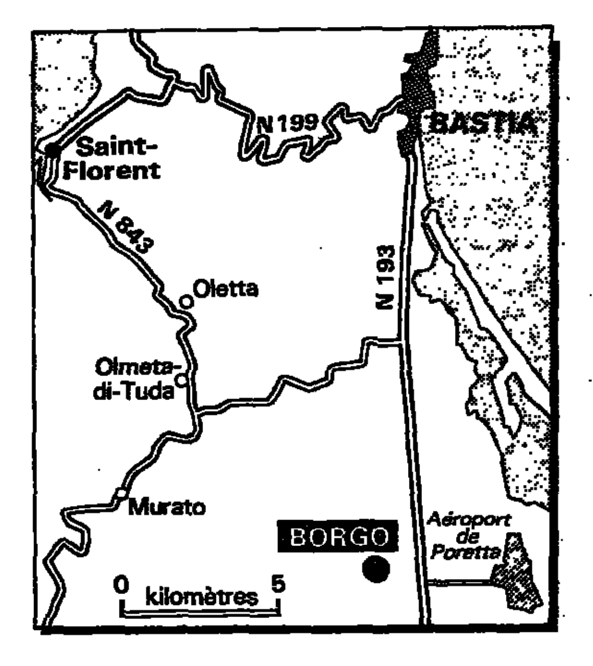
Le ministre de la culture vient d'autoriser la constitution d'un conseil scientifique international chargé de valoriser enfin le site de Bibracte. Le vieil oppidum se trouve enfin promu au rang de « chantier privilégié »... au même titre que le Grand Louvre.

Une prison neuve pour Bastia

SI tout va bien, Bastia troquera, *avant la fin de 1988,* sa vieille « prison gruyère » contre une maison d'arrêt ultramoderne. Après sept évasions en sept mois, entre juillet 1983 et janvier 1984, qui ont fait de la prison Sainte-Claire la plus perméable des prisons françaises, le ministère de la justice a décidé de rendre prioritaire la construction d'un nouveau centre de détention, qui verra le jour sur la commune de Borgo, dans la banlieue sud de Bastia.

Bâtie sur un terrain de 4 hectares appartenant au ministère de la défense, la nouvelle prison aura une capacité d'accueil de 220 détenus. Son coût est évalué à *80 millions de francs.* C'est le plus important chantier public depuis la création, en 1976, du département de la Haute-Corse. Les entreprises locales y voient déjà un ballon d'oxygène inespéré au moment où les carnets de commandes sont franchement mauvais.

Sur les 40 cabinets d'architectes qui ont fait acte de candidature, *8 équipes* ont été retenues, en majorité des insulaires, qui se sont entourées de spécialistes continentaux et même étrangers. Le cabinet Inghirami-Campani, concepteur de la prison de Florence, est sur les rangs. Le choix définitif du projet devrait intervenir avant la fin de l'année, mais il faudra attendre près d'un an supplémentaire pour que les travaux *commencent. Ils dureront* vingt-quatre mois.



Ainsi une page sera tournée dans l'histoire – mouvementée – de la détention en Corse. La *surpopulation carcérale (1) se double*, à Bastia et à Ajaccio, d'une inadaptation totale des locaux, à la fois vétustes, exigus et mal situés. Ainsi, la prison Sainte-Claire, un ancien couvent du seizième siècle, est-elle enclavée dans le vieux quartier de la Citadelle. La rue des Hospices, qui longe l'établissement, et les toits alentour permettent aux familles de communiquer avec les détenus en dehors des heures de parloir.

Il a fallu attendre mars 1984 pour qu'un renforcement sensible du personnel de surveillance soit décidé. Le nombre des gardiens est passé de 14 à 27. L'administration a installé, dans la foulée, des caméras de contrôle en même temps qu'elle faisait procéder à des aménagements intérieurs. Actuellement, l'effectif des maisons d'arrêt s'est quelque peu dégonflé, notamment avec l'envoi dans les centres de détention continentaux d'une douzaine de militants nationalistes en instance de jugement. Ce traitement est vivement dénoncé par la Riscossa, l'association de défense des prisonniers nationalistes, et par les avocats qui estiment que les droits de la défense ne sont plus respectés. Pour certaines affaires, comme celle de la prison d'Ajaccio en juin 1984, les juridictions corses ont été dessaisies. Le cas de la maison d'arrêt d'Ajaccio n'est pas très différent de celui de Bastia mais l'urgence de la situation y est moins criante.

Dans le sud aussi on veut construire un nouveau centre de détention, et les recherches de terrains disponibles se poursuivent.

Reste la troisième prison corse. Une prison hors les murs, de 1 800 hectares, installée à la campagne entre mer et montagne : le centre agricole de Casabianda n'est pas une prison comme les autres : les détenus y sont en semi-*liberté. D'origine rurale*, condamnés pour la plupart pour des affaires de mœurs, les 175 prisonniers sont occupés à des tâches agricoles (le domaine compte 800 hectares cultivés et un troupeau d'ovins et de bovins de près de 2 000 têtes). Ils assurent aussi des « chantiers extérieurs ». Trois détenus rémunérés s'occupent ainsi du ramassage des ordures ménagères d'Aléria – commune où se trouve le camp – et de l'entretien du village.

Un autre travaille sur le site archéologique de l'ancienne cité romaine, située d'ailleurs en partie *sur le domaine. Les tentatives* d'évasion – un mot banni du vocabulaire de Casabianda où l'on parle au contraire de « fugues », ce qui allège les conséquences pénales éventuelles – y sont rares : seulement 3 cas depuis 1983.

Prison obsolète ou prison de grand vent. La Corse connaît les deux extrêmes du régime carcéral. *Avec un peu de chance* la nouvelle maison d'arrêt de Borgo, qui sera à mi-chemin entre ces deux genres, sera inaugurée pour le centenaire de la prise de la Bastille. Tout un symbole...

DOMINIQUE ANTONI.

(1) La maison d'arrêt de Bastia a une capacité de 52 places, mais elle a connu une surpopulation de plus de 100 % en janvier 1985 avec 109 détenus. A Ajaccio, la capacité normale est de 47 places, mais la prison a enregistré des pointes de 85 pensionnaires.

LORRAINE

METZ :
le bois après l'acier

« 150 000 postes de travail font d'ores et déjà défaut à la Lorraine », affirme François Guillaume, président du comité économique et social de Lorraine, pour qui la région *« est sur la voie des 180 000 chômeurs »*. Tout en dénonçant l'image *« erronée »* de la réalité que donment les statistiques officielles de l'emploi, François Guillaume s'insurge contre *« les promesses non tenues »* mais aussi défend des propositions concrètes présentées par l'assemblée socioprofessionnelle.

Celle-ci a décidé de faciliter le lancement d'une filière hydrogène s'appuyant sur l'électricité que fournira, dès l'été prochain, la centrale nucléaire de Cattenom. De même, une liste de vingt propositions vient d'être élaborée pour accélérer la mutation technologique des entreprises de la filière bois. Pour y parvenir, le CES mise notamment sur le centre de productique du bois devant être implanté en Meurthe-et-Moselle, à Pont-à-Mousson.

MIDI-PYRÉNÉES

TARBES :
des fils sur la vallée

Avant même que soit terminée – le 25 juin – l'enquête publique lancée pour la ligne à très haute tension (deux circuits de 400 kilovolts) entre Cazaril, en Haute-Garonne, et le port de La Pez, en Hautes-Pyrénées, des ingénieurs d'EDF sont venus dans le village de Nistos pour « piqueter » le tracé.

« Il n'y a plus rien à faire », observe le maire Xavier Rumeau, aujourd'hui résigné à voir sa vallée défigurée par une dizaine de pylônes munis chacun de douze fils. Tel n'est pas l'avis des comités de défense qui se sont constitués dans les vallées du Louron et de Nistos pour s'opposer au projet. *« Ils ont fait la centrale de Golfech pour vendre de l'électricité aux Espagnols*, constatent les habitants contestataires. *Ça n'est pas une raison pour massacrer nos vallées ! »* On s'est, en effet, rabattu sur deux vallées oubliées de Bigorre, deux splendides sites naturels qui présentent l'avantage indéniable d'être... inhabités.

BRETAGNE

CONCARNEAU :
le filon guyanais

Robert Cotonnec, un armateur de Concarneau, dans le Finistère, qui, pendant de longues années, s'est intéressé à la pêche sur les côtes d'Afrique Occidentale, vient de lancer deux chalutiers construits par des chantiers finistériens et qui partiront prochainement pour Kourou, en Guyane française pour pêcher la crevette.

M. Cotonnec est parti d'un constat : la France importe plus de 10 000 tonnes de crevettes par an et la zone économique de la Guyane française est une des plus riches en crustacés de ce genre.

En 1984, quelque quatre-vingt-cinq crevettiers *pêchaient sous* licence dans les eaux guyannaises, pour la plupart américains ou japonais.

« Le produit que nous fournirons sera totalement différent de ce que font les étrangers », explique M. Cotonnec. *« Nous allons faire de la crevette crue congelée entière, mise en boîte à bord, à destination essentiellement du marché européen. »*

Dans le cadre d'un plan de trois ans, l'armateur concarnois envisage la construction et l'exploitation, à partir de Kourou, de dix crevettiers. Dès le milieu de l'été, le numéro trois de sa flotille sera mis en chantier.

CENTRE

BLOIS :
les petits enfants de Ronsard

Une soixantaine de personnes, françaises et belges, se sont retrouvées, le week-end dernier, en Vendômois pour fêter l'année Ronsard. Il s'agissait d'authentiques descendants de la famille Ronsard, retrouvés après de longues recherches par des généalogistes locaux.

Les experts estiment à quelque *vingt-cinq mille personnes* vivant dans le monde entier la descendance actuelle des parents du poète, mort il y a quatre cents ans... sans enfant. Le nom de Ronsard lui-même se serait éteint, semble-t-il, en 1866 avec une ultime Elisabeth, Françoise Ronsard.

CHAMPAGNE-ARDENNE

CHALONS-SUR-MARNE :
chaudières à paille

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et la région Champagne-Ardenne viennent de lancer une opération destinée à encourager l'utilisation de la paille comme énergie. La paille est un sous-produit particulièrement abondant dans la région. Séchée par le soleil, elle peut être utilisée pour chauffer des serres, des habitations, des ateliers... On peut aussi l'utiliser plus commodément en la réduisant *en granulés.*

Les deux protocoles signés dans le cadre de l'opération « Paille énergie en Champagne-Ardenne » visent à subventionner les fabricants de chaudières à paille et leurs utilisateurs, à s'assurer d'autre part que les coopératives de déshydratation pourront approvisionner régulièrement les utilisateurs de ce nouveau – et très ancien – combustible.

HAUTE-NORMANDIE

ROUEN :
pour oublier Hastings

Le conseil régional de Haute-Normandie et l'East Sussex Country Council, en Grande-Bretagne, vont distribuer dès cet été aux volontaires bilingues des petits badges avec *comme simple mention*, « 1086 », rappelant la bataille de Hastings.

Ceux qui porteront le badge au revers du veston accepteront ainsi de se faire accoster dans la rue par un de ces nombreux touristes égarés et le renseigneront le plus précisément possible dans sa langue maternelle.

Les chambres de commerce, offices de tourisme et lycées seront chargés de remettre l'insigne aux personnes compétentes.

ILE-DE-FRANCE

GUYANCOURT :
on ferme l'aérodrome

L'aérodrome de Guyancourt (Yvelines) sera progressivement fermé d'ici à la fin de l'année 1986, selon MM. Guy Malandain, député (PS) des Yvelines et Roland Nadou, maire (PS) de la commune. *« Cet aérodrome est incompatible avec le développement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (cent vingt mille habitants). Il était nécessaire d'arrêter ses activités nuisantes et dangereuses »*, ont-ils déclaré, lors d'une conférence de presse.

L'activité aérienne de la plate-forme qu'utilisent une dizaine d'aéro-clubs sera transférée à Etampes (Essonne), aux Mureaux et à Toussus-le-Noble (Yvelines). Guyancourt héberge cent trois appareils et a connu, en 1984, cent vingt-cinq mille mouvements.

***M. Gérard Volan*, président de l'association de défense de l'aérodrome de Guyancourt et de son environnement (ADAGE), a affirmé que cette mesure signifiait la disparition des aéroclubs et que son association s'opposerait à la fermeture du terrain. Le commissaire de la République des Yvelines a reçu du secrétariat chargé des transports la mission de préparer ce déménagement en concertation avec toutes les parties concernées.**

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

AVIGNON. – D'une rencontre fortuite entre *Jean-Paul Ginoux* (trente-cinq ans, industriel en panneaux isothermiques) et Alain Dreyer (quarante ans, généticien) est peut-être née une méthode révolutionnaire de culture de la tomate arrosée à... l'eau de mer.

Ils sont partis de géniteurs sauvages qui poussent *sur les rivages* des Galapagos et donnent une tomate microscopique. Après croisements, ils ont réussi, tout en conservant au pied ses caractéristiques et sa robustesse, à obtenir des tomates de 10 grammes. Ils espèrent, d'ici deux à trois ans, produire des sujets de 100 grammes parfaitement commercialisables.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Etienne Banzet, *Jean-Pierre Bel, Jean-Louis* Bemer, Didier Cornaille, Pierre Cherruau, Jacques Fortier, Paul Signoud, Jean-Louis This.

CRÉATEURS D'ENTREPRISE EN ILLE-ET-VILAINE

Sept ingénieurs de l'informatique se mettent à leur compte

INITIATIVE, réalisme, travail d'équipe et créativité, ces quelques mots expliquent en grande partie la réussite de la société EDIXIA créée le 1er janvier 1984 *par sept ingénieurs* informaticiens-électroniciens et une secrétaire à Vern-sur-Seiche, dans l'Ille-et-Vilaine et dont le premier exercice a été bénéficiaire, couvrant l'ensemble des techniques mises en œuvre par le développement informatique dans le secteur industriel EDIXIA est également spécialisée dans l'application des systèmes d'imagerie.

Quelques points communs entre ces créateurs pour lesquels *« la gestion est la clé de voûte de toute entreprise »* : tous sont passés par l'Institut national des sciences appliquées de Rennes, voulaient créer quelque chose, et disposaient de 4 à 5 ans d'expérience professionnelle avant de se lancer dans la grande aventure.

« Pendant un an, à raison d'une réunion par semaine » explique Yves Pinon, *« Nous avons réfléchi au champ d'activité ainsi qu'aux structures financières et juridiques de notre projet. Certains ont suivi des stages de gestion »*. Septembre 1983 : le dossier est complet et plutôt bien ficelé puisque les banques *contactées se disent surprises du* travail de préparation réalisé par « l'équipe ».

Les huit créateurs disposent de 50 % du capital social (218 000 F.), l'autre moitié étant détenue par trente-neuf amis ou *relations et obtiennent des* primes régionales (350 000 F.), un prêt participatif simplifié (150 000 F) et un prêt bonifié (200 000 F).

En novembre 1983, Gérard Vivier quitte son emploi pour se consacrer aux formalités administratives de la création d'EDIXIA, qui démarre le 1er janvier 1984 avec deux *ingénieurs et une* secrétaire, et un contrat d'un an avec le CCETT pour la réalisation du diffuseur de sous-titres multilingue Antiope expérimenté avec succès par Antenne 2 et aujourd'hui commercialisé par EDIXIA.

D'autres contrats ont suivi avec des clients en majorité bretons ou parisiens (exploitation d'un réseau de télé-transmission, automatisation du contrôle de qualité de la pâte à papier, logiciel d'archivage et de transfert d'images, etc.). *« En matière d'évolution d'activité, nos prévisions étaient bonnes, nous avions seulement sous-estimé le délai de réponse des industriels »*, constate Yves Pinon.

Aujourd'hui, EDIXIA emploie sept personnes, dont six des huit créateurs. Fin mai, le capital social a été doublé par réincorporation des réserves. Les salaires – *égaux pour tous – sont* passés de 8 000 F en 1984 à 10 000 F en 1985, et, précise Gérard Vivier : *« Nous les avons perçus chaque mois, et nous avons pu prendre nos congés »*.

Originalité de l'entreprise où tous les ingénieurs sont aussi des commerciaux : chaque dossier est suivi par un chef de projet qui « accompagne » l'affaire de la négociation à la réalisation, ce qui personnalise le contact avec le client.

Occupant un atelier relais mis *à sa disposition par la* municipalité de Vern-sur-Seiche l'équipe d'EDIXIA s'installera dans ses murs (bâtiment en location-vente) au début de 1986. Les deux derniers créateurs auront alors quitté leur emploi actuel pour rejoindre les six déjà en poste. Pour la fin de 1986 l'objectif est de seize personnes, et le développement *prévu ne dépassera pas la* trentaine, pour rester *« à taille humaine »*. *« Dans un premier temps, nous n'embaucherons que des ingénieurs, par la suite, sans doute des techniciens supérieurs, mais nous ne descendrons pas au-dessous »*, précise Yves Pinon. *Quant à l'avenir*, il passe par la création d'antennes, de filiales ou d'entités autonomes pour protéger les idées d'équipe, de discussion et de responsabilité personnelle.

EDIXIA a obtenu en avril dernier le prix du concours national de la fondation créé par le groupe des banques populaires en faveur des créateurs d'entreprise.

CHRISTIAN TUAL.

LA FÊTE DU CINÉMA

La gratuité encourage toutes les audaces

Ils ont peur d'être vus par les parents, parce qu'ils ont séché les cours. Ou bien ils sont là, toute la classe, avec le professeur. Ils ont entre douze ans et seize ans. Ou bien vingt, vingt-cinq ans (un peu plus vieux le soir venu, et au fur et à mesure que la nuit avance). Ils partent pour le parcours complet (huit films), ils se vantent, puis finissent par avouer qu'il ne vont peut-être pas tenir le coup...

« D'habitude, quand je vais au cinéma le vendredi, à 16 heures, il n'y a personne », ronchonne, exceptionnellement, une jeune femme. Il y aura bien aussi un ou deux égarés (*« La fête, quelle fête ? Est-ce que je peux donner mon ticket à quelqu'un ? »*) Mais de l'Odéon à Clichy, des Grands Boulevards aux Champs-Élysées, ceux qui campent devant les salles sont ravis de l'aubaine. Ils y pensent depuis longtemps et ils ont dressé un plan de bataille en règle.

Primo : repérage exhaustif des séances qui démarrent avant 13 h 30. *Secundo :* sélection attentive des salles qui pratiquent des tarifs réduits. Il y en a peu : *« Ça nous coûte déjà assez cher »*, grogne un exploitant du quartier Latin. Pourtant c'est de ce côté-là, que l'on va acheter les tickets, surtout pas *« dans la salle la plus chère : le Gaumont-Champs-Élysées ». Tertio :* établir une grille horaire, tenir compte du temps passé à changer de salle. *« Savoir qui va acheter les hamburgers, et qui va garder la place. »* Prévoir enfin des séances de remplacement en cas de retard irrattrapable.

« On a vu la moitié de Stranger than Paradise, *de toute façon c'était nul »*, expliquent, placides, deux lycéens malins. On entre dans la salle — peu importe ce qui s'y joue, — on en ressort trois quarts d'heures *plus tard, sous les yeux incrédules* du propriétaire, encore tout à sa joie d'afficher complet. Et l'on va prendre sa place, pour de bon cette fois, en tête de la file d'attente du film élu : *la Rose pourpre du Caire*, par exemple.

Sur les Champs, une danseuse en kilt et un joueur de cornemuse profitent de l'audience inespérée pour faire deux fois plus de bruit, et deux fois plus longtemps. A l'heure dite, évidemment tout le monde ne peut pas entrer. Vite un programme de rechange. Trop tard, complet. Et ainsi de suite, de séance en séance, on se retrouve à l'opposé de la direction souhaitée. Combien d'inconditionnels d'Harrison Ford ont-ils vu *Starfighter ?* Combien ont eu, en guise de *Birdy, Flic ou voyou ? Adieu Bonaparte*, stratégiquement placé entre *Escalier C* et *Subway* a pu refuser du monde pour la séance de 18 heures...

Les contretemps ne font pas peur. C'est entrer qui compte, va pour *Patrouille de nuit, Toxic,* voire *Joy and Joan :* l'alibi de la gratuité encourage des audaces insoupçonnables... tant pis pour les cinémas pornos qui ne sont pas de la fête. On retrouvera des compagnons d'infortune au hasard des replis.

Mais on rencontre des irréductibles. Quoiqu'il arrive, ils iront voir tel film, et pas tel autre. Au démarrage d'une séance, ils sont déjà là pour la prochaine. Ils sont frappés par la foi, et même la cornemuse n'aura pas raison de leur détermination.

Il y a bien une crise de nerf ici (*« j'attends depuis une heure ! »*), et là des déceptions (*« j'ai dû mal me débrouiller, je n'ai vu aucun film... »*), mais le tohu-bohu est calme. Les porteurs de ticket sont contents. Du côté du personnel, dans les salles, c'est une autre histoire. Les exploitants voient d'un mauvais œil s'envoler la recette du vendredi soir : ils ne savent pas encore que leur Fédération est soulagée, que ladite recette ne se révèlera pas si catastrophique... et qu'ils recommenceront l'an prochain (1). Les ouvreuses, elles, regardent s'engouffrer, hébétées, les meutes. Leur pourboire ? *« Quand même, on va leur en donner un »* : c'est ce que tranchent entre eux les gamins.

« Refuser de participer à cette journée, c'est la preuve qu'on peut encore dire zut à son voisin. C'est ça, la liberté », dit une dame qui ne fait pas la queue pour *Adieu Bonaparte...* Il y en a peu, mais il y a quand même des salles réfractaires. elles s'exposent à la vindicte populaire, et elles font peine à voir, même s'il existe, comme cette dame, des sympathisants. Au Cluny, la caissière, oisive, essaie un ton convaincu : *« Nous sommes indépendants et nous ne nous en portons pas plus mal. »*

Quatre heures du matin, le gérant du Pathé-Wepler a du mal à y croire : *« J'ai une salle de cinq cents places et une autre de mille* (pour *Portés disparus* et *Witness*), *les deux sont pleines, certains spectateurs sont même assis sur les marches. »* A la sortie, les maniaques ne sont pas aussi fatigués qu'on pourrait le croire. Ils en verraient bien encore un (un deuxième ou un cinquième). Que se passerait-il, si ce samedi 15 juin avait été également jour de fête ? Préparons-nous pour les 21 et 22 septembre. Ce ne seront pas seulement les spectateurs qui seront dans la rue : les films aussi !

S. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Dans un communiqué, la Fédération nationale des cinémas de France indique qu'elle *« s'efforcera d'améliorer »* la fête en 1986, et se félicité du *« succès sans précédent du jour le plus long »*.

Nuits magiques pour Marne-la-Vallée

La fête est finie, la fête continue. Près de Marne-la-Vallée, à l'heure où d'ordinaire on s'endort dans les campagnes, la ferme du Buisson s'éveille pour « les Nuits magiques du cinéma ». Les lampions s'allument, les projecteurs se mettent à ronronner : ils ne se tairont qu'à l'aube. Commencée le 13 juin, l'aventure se prolonge ce samedi.

La ferme du Buisson, construite en 1889 par le cabinet de Gustave Eiffel, c'était naguère une fabrique de chocolat Menier. *Quand Michel Crespin la découvre*, il a tout de suite envie d'y organiser quelque chose. Les grandes manifestations, il connaît, il aime ça. Directeur du Centre dramatique national des arts de la rue — « Lieux publics », — il avait en 1980 inventé un impressionnant rassemblement dans le Jura : « La falaise des fous ». A la ferme, ce seront donc ces « Nuits magiques », coproduites par le Centre d'action culturelle de Marne-la-Vallée, le Centre national de la cinématographie, et le ministère de la culture, pour un budget de 600 000 francs.

Ici, la fête du cinéma devient la fête de l'image : le dessin animé et la vidéo y ont leur place. Des écrans sont tendus entre deux arbres, ou entre deux roulottes d'un campement tzigane. Sur le « calicot des comiques », s'ébattent côte à côte des burlesques américains. Sous un chapiteau, défilent les films de Méliès, accompagnés par un pianiste. Dans la cour, on a creusé un trou. Au fond, on peut voir Canal Plus.

Il y a aussi le recoin porno, les « Boîtes à voix » d'où s'échappent les bandes-son de grands classiques, et le *Cinématon* de Gérard Courant : trente-cinq heures de portraits, à raison de trois minutes trente par personnalité interviewée. Dans la grange, Gérard Courant projette une partie de son marathon, et s'interrompt de temps à autre pour immortaliser quelque visiteur anonyme. Plus loin, un cimetière de voitures : sur chaque capot, des téléviseurs, avec *Mad Max, Fritz the Cat, Du sang pour Dracula...*

Sa plus belle idée, Michel Crespin l'a réalisée dans un hangar : trois cents lits dressés sous les poutrelles. A la lueur des petites lampes de chevet à ampoule bleue, passent sur grand écran *King Kong* ou *Subway*. Et pour nous rappeler que nous sommes dans une ferme, les troupeaux, les moissonneuses-batteuses et les paysans de *la Ligne générale* d'Eisenstein se succèdent sur le fronton de brique rouge..

S. D.-S.

★ Jusqu'à l'aube du 16 juin. RER : ligne A, direction Marne-la-Vallée. Station Noisiel-le-Luzard. *En voiture :* autoroute A-4, sortie Val-Maubuée, direction Lognes, puis Noisiel.

LES SCORES

Sans comparer les résultats entre eux, puisque les films sont très différents, de par leur nature, leur budget et le nombre des salles où ils sont projetés, on peut mesurer le succès de la fête avec trois exemples (1). Ils montrent que le succès va au succès, mais ils sont représentatifs des scores (multiplication par deux, ou plus).

Les Enfants, de Marguerite Duras : 875 entrées (335 le 13 juin).

Witness, de Peter Weir : 18 709 entrées (7 400 le 13).

Rendez-vous, d'André Téchiné : 3 227 entrées (1 887 le 13).

(1) Chiffres pour Paris (*Ciné-Chiffres* et *le Film français*).

Les desseins animés d'Annecy

Les festivités actuelles redonneront-elles à Paris le goût d'avoir son festival de cinéma ? Pierre-Henri Deleau en avait mis un sur pied dans les années 70, mais il a *fait long feu. Capitale des films*, Paris abandonne les autres titres aux villes de province qui savent les prendre : ainsi Annecy, capitale du film d'animation depuis un quart de siècle, une fois tous les deux ans.

Annecy 1985 : plus de deux mille festivaliers. En 1983, douze cents. Environ dix mille spectateurs supplémentaires, et une programmation richissisme. Le grand prix est allé à *Une tragédie grecque*, comédie belge de six minutes six secondes, signée Nicole Van Goethem.

Mais le vrai succès de cette année aura été l'organisation d'un marché. Les professionnels venaient jusqu'à présent accompagner les films qu'ils avaient en compétition. Désormais, ils *vendent*, ils *achètent*, ils *montent* des productions, en un mot, ils travaillent (1). Une semaine avant la fête nationale du cinéma, le centre d'Annecy bourdonnait d'une efficace fébrilité. D'un côté les créateurs, et *ils* œuvrent pour *les adultes*. De l'autre l'industrie, et elle gave les jeunes téléspectateurs. Les deux mondes se sont pourtant mêlés, observés, conscients de leur utilité réciproque.

En 1983, le Festival avait engagé le processus. Mais c'est avec l'appui de Daniel Populus et de l'agence Octet (intermédiaire du ministère de la culture), que le marché a pu prendre corps : deux cent vingt personnes, représentant une vingtaine *de pays* ; *une majorité* de Français, mais aussi les principaux décideurs américains et japonais ; et puis ces petites sociétés auxquelles la foire de la télévision (MIP-TV à Cannes) ne sert pas à grand-chose (trop chère, trop gigantesque). A Annecy, on reste entre spécialistes et l'accueil est agréable. La vitrine est précieuse pour la production française — relancée par l'investissement du *ministère* de la culture (40 millions de francs sur les exercices 1983 et 1984), — et l'on est au cœur de l'information, du réseau international.

Selon les observateurs, les films en compétition auront été plus drôles, moins angoissés que les années précédentes. Les auteurs de dessins animés commenceraient-ils à voir un peu de lumière au bout de leur impasse ? Les spectateurs, eux, attendent que le petit écran se laisse davantage dévorer par les inventions corrosives du cinéma image par image. — **Cl. D.**

(1) Quelques réalisateurs ont pu vendre leurs films ou compléter un montage financier. La société Belokapi, de son côté, a signé un accord de coproduction avec Téléfilm-Canada, pour *Ys*, une série de vingt-six épisodes de vingt-six minutes.

VICTOR HUGO AU FESTIVAL DU MARAIS

D'amour mais pas d'eau fraîche

Le vingt-deuxième Festival du Marais présente dans la cour de l'hôtel d'Aumont, rue de Jouy, la pièce de Victor Hugo, *Mangeront-ils ?*. C'est la pièce la moins connue, et sur bien des points la plus forte, de Hugo. Il l'a écrite à Guernesey, dans les derniers temps de son exil.

Cette œuvre est construite sur deux idées-forces, qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre.

Deux amants, pour échapper aux soldats du roi qui est amoureux de la jeune femme, se réfugient dans un ancien couvent, intouchable terre d'asile. Mais dans ce couvent, il n'y a rien à boire ni à manger : même l'herbe et l'eau sont du poison. Les voilà condamnés à vivre d'amour, sans même d'eau fraîche.

Deuxième idée : une sorcière prédit au roi qu'il mourra le même jour que le premier homme qu'il verra passer devant lui les mains liées.

Aussitôt, passe devant le roi, entouré d'hommes en armes, et les mains liées, un criminel que l'on conduit au gibet.

Le roi, bien sûr, lui accorde la vie sauve. Et le survivant, qui va comprendre assez vite à quoi il doit son amnistie, qui sait qu'il peut tout se permettre, va imposer au roi tant d'insolences, de menaces de suicide et autres, que le roi sera obligé d'abdiquer.

Ce sont les deux amoureux du premier acte qui deviennent le roi et la reine, et qui pour commencer *dévorent à belles dents un festin* qui avait été préparé pour le roi en fuite.

Le rideau tombe sur une réplique d'un personnage de Zorro-militant, qui a tout manigancé, et qui dit au nouveau couple régnant : *« Vous, allez régner à votre tour. Enfin, soit. Mais souvenez-vous que vous avez eu faim »*.

Mangeront-ils est une alliance extraordinaire de pamphlet politique et de conte de fées, l'un renforçant l'autre, et la gaieté d'imagination ne cesse de couper et de relancer l'action. Hugo y est au mieux de sa forme. C'est très beau.

La pièce est assez longue, sans vraie progression dramatique, et les tirades interminables (mais très brillantes) s'y succèdent à chaque tableau. Jouer ces grands monologues exige de grands acteurs, c'est pourquoi sans doute cette œuvre est si peu représentée, car les grands acteurs ne sont pas légion, et ne sont pas toujours libres.

C'est le Nouveau Théâtre populaire de la Méditerranée (sis à Béziers) qui donne *Mangeront-ils* au Festival du Marais, dans une mise en scène d'Yves Gourmelon. Pas mal de coupes ont été faites dans le texte, et les comédiens se débrouillent tant bien que mal. *Nous* assistons *si l'on* veut à une réduction de la pièce, sympathique, jouée avec flamme.

MICHEL COURNOT.

★ Festival du Marais, hôtel d'Aumont, 21 h 30. Se couvrir chaudement.

■ *« TUC ROCK »*. — Cinq cents travaux d'utilité collective, des « TUC Rock », vont être proposés aux jeunes de seize à vingt et un ans. L'accord vient d'être signé entre les ministères de la culture et du travail, et Réseau Rocks, qui regroupe une centaine d'associations.

■ JOSEPH H. LEWIS A LA CINÉMATHÈQUE. — La cinémathèque française rend hommage, jusqu'au 24 juin, à Joseph H. Lewis, quatre-vingt-cinq ans, l'un des grands réalisateurs de la « Série B » hollywoodienne. On a revu récemment *Gun crazy (le Démon des armes)*, mais il faut découvrir certains inédits : *My name is Julia Ross* et *So dark the night*. Seize films seront présentés salle Chaillot, puis salle Pompidou (à partir du 19 juin).

ZUBIN MEHTA ET LE PHILHARMONIQUE DE NEW-YORK

Un optimisme transcendant

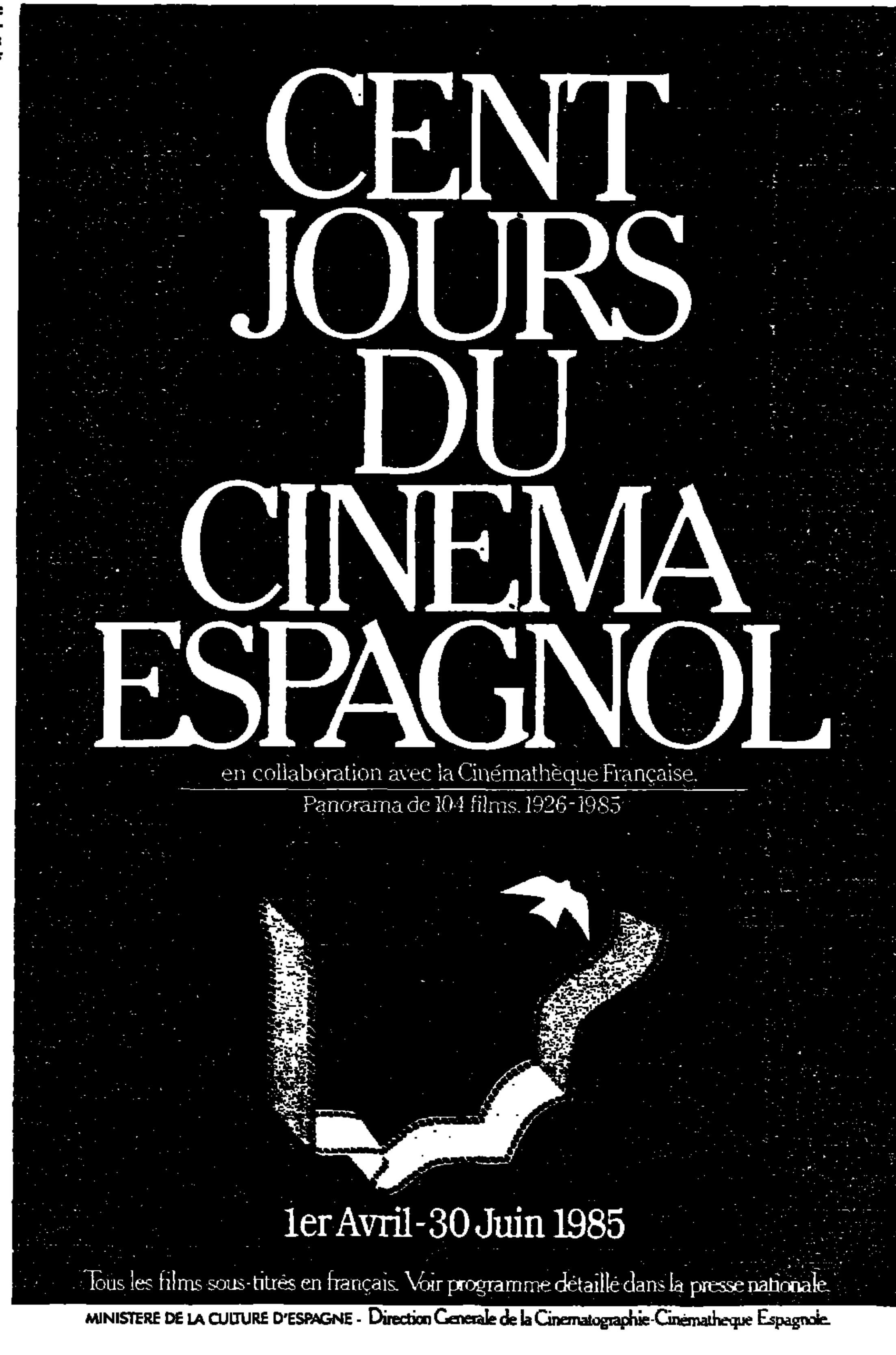
Le TMP-Châtelet était rempli à ras bord pour la venue de l'Orchestre philharmonique de New-York, qui inaugurait, le 13 juin, une brillante série de concerts symphoniques alternant avec *Rinaldo* (*le Monde* du 14 juin). On entendra l'Orchestre de Paris par trois fois, celui de Strasbourg et le Philharmonique de Radio-France.

Zubin Mehta a succédé en 1978 à Pierre Boulez à la tête de l'Orchestre de New-Yord, auquel il est lié par un contrat d'une exceptionnelle longévité, jusqu'en 1990. Le grand chef indien fait vraiment corps avec cet ensemble d'une clarté lumineuse, d'où se détachent de somptueux solistes, tel le cor, qui hante de sa beauté mystérieuse la *Cinquième Symphonie de Mahler.*

Mehta en donne une interprétation intense. Sans jamais forcer sur l'expressionnisme, il saisit tout ce qu'il y a de force vitale, de vouloir vivre dans cet immense poème blessé par l'ombre de la mort. Il retourne les drames en un formidable chant d'espérance. Sa gestuelle souple, très travaillée, allant jusqu'au bout d'une partition si complexe, est portée par le flot de la création. Il est lui-même un poème vivant, *il plane tel un archange noir* sur l'*Adagietto*, exaussé jusqu'au bout avec une admirable rigueur. Il déchaîne avec une sorte de prodigalité transcendante, dans le final, la profusion de fugatos, jusqu'à la conclusion, majestueuse comme un fleuve à son embouchure.

Auparavant, Glenn Dicterow, violon solo du Philharmonique de New-York, avait joué dans un style très pur, avec une sonorité pleine et scintillante, le *Deuxième Concerto* de Prokofiev, où l'imagination, l'esprit, la gourmandise sonore du compositeur savent si joliment travestir une œuvre au fond d'esprit néo-classique ou néo-romantique.

JACQUES LONCHAMPT.



Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ : Pré Catelan (255-45-55). sam. 20 h 30. dim. 15 h.

CINQ NO MODERNES : Rond-Point (256-70-80), sam. 20 h, dim. 15 h.

LES MILLE ET UNE NUITS : Nanterre, Théâtre par le bas (778-70-88), sam. 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam. 20 h 30 : Bérénice ; dim. 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre, sam., 20 h 30 : Ubu roi (dern.). Théâtre Gémier, sam. 20 h 30 : Mille francs de récompense (dern.).

☞ ODÉON (325-70-32), sam. 20 h 30 ; *dim. 15 h* : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80), sam. 20 h 30 : Turbulence.

BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI, sam., dim. 13 h : Carolyn Carlson, d'E. Cloué ; 16 h : les Hommes du Président, de P. Rufing ; 19 h : les Tribulations de saint Antoine, de T. Zéno : sam., dim. 15 h : le Cinéma des peintres ou le film sans caméra ; 18 h : Présentation choisie des coproductions du Centre.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), dim. 14 h 30 : Rinaldo.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 45 : Rosas.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30 : dim., 17 h : Cinquante ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34). Sam. 20 h 45 ; dim. 17 h : Fast et Food au théâtre ; *Sam. 22 h 30, dim. 19 h : Renseignements généraux.*

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71). Sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), Sam. 20 h 30, dim. 19 h : l'Ile de Satan.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18). Sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), Sam. 21 h, dim. 15 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), Sam. 21 h : En attendant Godot (dernière).

AU CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), Sam. 20 h 30, Dim. 16 h : la Langue étrangère : Spectacle Racine.

BASTILLE (357-42-14), Sam. 21 h : les Soldats (dernière).

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), Sam. 21 h : Tailleur pour dames (dernière).

☞ CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), Sam. 20 h 30, dim. 16 h : Place de Breteuil ; Sam. 21 h : Joc. Aquarium (374-99-61), Sam. *20 h 30, dim. 16 h : le Paradis sur terre.*

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69). Grand Théâtre Sam. 20 h 30 : la Machine infernale.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), Sam. 17 h 30, et 21 h, Dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), Sam. 20 h 45, dim. *15 h 30 : Léocadia.*

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), Sam. 20 h 30 ; Dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), Sam. 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), Sam. 17 h et 21 h : Dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), Sam. 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), Sam. 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉÂTRE (226-47-47), Sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Instant fatal.

ÉCUME-THÉÂTRE (542-71-16), Sam. 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

☞ EDEN-THÉÂTRE (356-64-37), Sam. 21 h : la Jalousie du barbouillé.

EDOUARD VII (742-57-49), Sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), Sam. 18 h 30, Dim. 15 h 30 : Si vous saviez messieurs ; Sam. 20 h 30, Dim. 18 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10), Sam. 21 h : Chez Pierrot.

ESPACE CARDIN (266-17-81), Sam. 20 h 30 : Météorologies.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31), Sam. 20 h 30, Dim. 16 h : le Secret du bonheur.

☞ ESSAION (278-46-42). I. Sam. 17 h, et 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher... II. Sam. 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☞ FONTAINE (874-82-34), Sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18). Sam. 20 h 45 : Love (dernière).

GALERIE 55 (326-63-51), *Sam. 21 h* : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), Sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), Sam. 21 h : Guérison américaine (dernière).

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), Sam. I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs (dernière) : *20 h : C'est rigolo* ; 22 h 30 : les Contes de Chelm. II. 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : S. Varègues ; 18 h : Parlons français nº 2.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), Sam. 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09), Sam. 18 h et 20 h 45 : De Saxe, roman.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), Sam. 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), Sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), Sam. 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), Sam. 20 h 45, Dim. 15 h 30 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), Sam. 18 h 45 et 21 h 40, Dim. *15 h 30* : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), Sam. 18 h 30 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), Sam. 21 h, dim. 16 h 30 : le Journal d'Anne Frank.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle Sam. 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), Sam. 20 h 45 : Mangeront-ils ? (dernière).

NOUVEAUTÉS (770-52-76), Sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), Sam. 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), Sam. *18 h 45 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : le Dindon.*

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), Sam, Dim. 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), Sam. 20 h 30 : Ma femme (dernière). II. Sam. 21 h 15, Dim. 15 h 30 : la Part du rêve.

RANELAGH (288-64-44), Sam. 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), Sam. 20 h 30 : Ruy Blas.



Samedi 15 – Dimanche 16 juin

SQUARE WILLETTE (387-43-93), sam. 21 h : le Songe d'une nuit d'été.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), Sam. 20 h 45, Dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 18 h : la Vie du gars qui naît. – II. Sam. 20 h 30 : Huis clos ; 16 h : Herculanum Express.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), Sam. *20 h 30* : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), Sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), Sam. 20 h 30 : Otis Redding.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), Sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Animal de *l'aube.*

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), Sam. 21 h : Vol d'oiseaux.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), Sam. 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, Sam. 20 h, Dim. 15 h : Cinq no modernes. Petite salle, Sam. 20 h 30, *Dim. 15 h : le Voyage sans fin.*

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), Sam. 20 h 30, Dim. 15 h : la Collection.

THEATRE 33 (874-70-56), Sam. 18 h 15, Dim. 15 h : Une soirée presque comme les autres.

THÉATRE SAINT-LÉON (855-32-63), Sam. 20 h 30 : Amour et Colère.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), Sam. 20 h 15 et 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), Sam. 20 h 30 : Logomachie ; 22 h 30 : Carmen cru (dernière).

UNION (278-47-74), Sam. 20 h 30 : Ici ou ailleurs (dernière).

VARIÉTÉS (233-09-92), *Sam. 20 h 45*, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), Sam, Dim. 20 h : Ohé ! là-bas, le clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Les concerts

SAMEDI 15 JUIN

Lucernaire, 20 h : F. Sartori, A. Laloge, J.-Ch. Guiraud (Brahms, Britten, Hindemith).

Eglise suédoise, *18 h* : Chorale de l'Eglise Sofia (Chants folkloriques).

La Sphère, 20 h 30 : Trio d'Anches doubles ; J. Querlier, F. Lucas, G. Rousselet.

Radio-France, Grand-Auditorium, 19 h : Chorale Audite Nova de Paris (Duruflé).

La Table Verte, 22 h : D. Vidal, M. Bourladoncle (Brahms, Poulenc, Verdi).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble Ciroé (Bach, Schubert).

Théâtre 18, 16 h 30 : J. Simon, G. Moutier (Mozart, Schumann, Schoenberg).

DIMANCHE 16 JUIN

Notre-Dame, 11 h 30 : Pasadena Boys Choir.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : J. Wjuniski (Bach).

Lucernaire, 18 h 30 : CMC (Webern, Nodaira, Lefebvre).

Radio-France, Grand-Auditorium, 18 h 30 : « De Concert », création mondiale de L. Roquin.

Saint-Pierre de Montmartre, 17 h : Ensemble vocal C. Poupelin d'Alençon (Marie du Calvaire, texte de Ch. Péguy, Pièces d'Orgue de Vierne et Messiaen).

Eglise Saint-Merri, 16 h : N. Lindeblad, B. Sills, B. Andres (Bach, Haendel, Jolivet).

Rond-Point, 11 h : A. Schiff (Bach).

Notre-Dame, 16 h : American Singers.

Saint-Eustache, 11 h : Shawnee Mission Chorus.

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, sam., 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, sam., 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon ; *21 h 30 : La légende des siècles.*

DANSE, Centre culturel Wallonie-Bruxelles, sam., 20 h 45 : Orage provisoire.

ANIMATIONS DE RUES, place du Marché Sainte-Catherine sam., 19 h 30 : Bal Folk avec Tourneceul.

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

Aux Arènes de Montmartre, rue Chappe, 75018 Paris. Sam., dim., 21 h 30 : Contes d'Andersen ; dim., 15 h 30 : Petrouchka.

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

ECOUEN, Musée national de la Renaissance, dim., à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre de Fontainebleau (Haendel, Mozart, Viotti, Bach).

MILLY-LA-FORÊT, halle, dim., à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre J.F. Paillard (Tchaïkovsky, Strauss, Wagner).

NOGENT-SUR-MARNE, sous-préfecture, dim., à partir de 15 h 30 : Ensemble instrumental de France. Dir. : P. Bride (Chevalier Saint-Georges, Mendelssohn, Rossini, Mozart).

TREMBLAY-LES-GONNESSE, église Saint-Médard, sam., à partir de 18 h 30 : Quatuor Michel Piquemal (Schumann, Schubert, Brahms).

VAUX-LE-VICOMTE, château, dim., à partir de 15 h 30 : Nouvel Ensemble vocal Caillard. Quintette de cuivres Floreat Musica. (Schütz, Mendelssohn, Saint-Saëns, Verdi).

VITRY, Parc Adolphe-Chérioux, sam., à partir de 17 h : Orchestre baroque de l'Ile-de-France. Ensemble polyphonique de Choisy (Haendel).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 15 JUIN

17 h : Hommage à J.H. Lewis ; le Démon des armes ; Cannes 85 (Perspectives du cinéma français) : 19 h, le Réacteur Vernet, de L. Dussaux ; Elsa, Elsa, de D. Haudepin ; 21 h, les Destins de Manoel, de R. Ruiz.

DIMANCHE 16 JUIN

Hommage à J.H. Lewis : 15 h, Desperate search ; *17 h, le Mystère des bayous* ; Cannes 85 (Perspectives du cinéma français) : 19 h, La poupée qui tousse, de F. Labouassa ; Visage de chien, de J. Gasiorowski ; 21 h, Belgica-Argentina, de O. Langlois ; Passage secret, de L. Perrin.

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 15 JUIN

17 h : Classiques du cinéma mondial ; la Mer cruelle, de C. Frend ; Cent Jours du cinéma espagnol : 19 h, Raza, el espiritu de Franco, de G. Herralde ; 21 h, A un dios desconocido, de J. Chavarri.

DIMANCHE 16 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Geneviève, de H. Cornelius ; 17 h, Une reine est couronnée (le couronnement de la reine Elisabeth II d'Angleterre) ; Cent Jours du cinéma espagnol : *19 h, Asignatura pendiente*, de J.L. Garci ; 21 h, Camada negra, de M. Gutierrez Aragon.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

A. K. (Fr.) : Olympic petite salle, 14e (544-43-14) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napo*léon, 17e (267-63-42).*

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ELIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – *V.f. : Gaîté Boulevard*, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : *Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).*

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA *NUIT (A., v.f.)* : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MASK (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-14) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; *v.f. : Impérial*, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e *(562-41-46).*

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, *6e (633-10-82)* ; George-V, *8e (562-41-46).*

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59)* ; *UGC Gobelins*, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROCK, ROCK, ROCK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (272-52-36).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e *(705-12-15)* ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, *14e* (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOS FANTOMES (A., v.o.), v.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).

STARFIGHTER (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (533-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Para*mount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris* Ciné, 10e (770-21-71).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *UGC Danton, 6e (225-10-30)* ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-84-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e *(331-56-86)* ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Y A PAS LE FEU (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CONSUL, film américain de John Mackenzie (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e *(336-23-44)* ; *Paramount Orléans,* 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Muret, 16e (651-99-75).

DESTRUCTOR, film américain de Max Kleven (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) : (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

JOY AND JOAN, film français de Jacques Saurel (**) : Forum, Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARJORIE, film américain, de Martin Ritt (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; *Paramount*, Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

PATROUILLE DE NUIT, film américain de Jackie Kong (v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, *9e (742-56-31)* ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

PHENOMENA, film italien de Dario Argento (*) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Montparnos*, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES POINGS FERMÉS, film français de Jean Louis Benoît : Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PORTÉS DISPARUS, film américain de Joseph Zito, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *UGC Gobelins*, 13e *(336-23-44)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

هكذا من الأصل

Radio-Télévision

Samedi 15 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Téléfilm : les Copains de la Marne.
De C. Spiero, avec P. Cranchet, P. Le Person, J. Denis...
Pêche, promenade en barque, parties de pétanque, où l'on joue l'apéro... toute l'atmosphère du petit monde de la banlieue parisienne avec ses personnages attachants.

22 h 10 Droit de réponse : Revue de presse.
Avec D. Vernet, notre collaborateur ; N. Copin, la Croix ; *D. Jamet,* le Quotidien ; *P. Benichou,* le Nouvel Observateur ; *M. Gallo,* le Matin de Paris ; *J.-M. Bouguereau,* Libération ; *C. Cabane,* l'Humanité ; *M. A. Burnier,* Actuel ; *et C. Bourdet, ancien membre du conseil national de la Résistance.*

0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit.
0 h 45 La nuit des potes à la Concorde.
Exceptionnellement, « Extérieur nuit », l'émission de Michel Cardoze, se met au service de la fête de la Concorde organisée.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Autour de Thierry Le Luron, invité vedette, qui donnera un pot-pourri de son spectacle. Mireille Mathieu, Robert Charlebois, Rita Mitsuko...

22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Portrait d'un tendre cow-boy, Etienne Daho, mèches brunes sur le front, chansons pastel, climats gris, personnels, intimes (par Alain Wais et Pascal Signolet). Puis les Doors, Nina Hagen, etc.

23 h 20 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.

21 h 50 Journal.
22 h 15 Feuilleton : Dynastie.
23 h La vie de château.
23 h 30 Musiclub.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, Atout PIC ; 19 h, Série : la folie des bêtes ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, Téléfilm : Lace ; 23 h, Madame Claude, film de F. Mimet ; 0 h 30, Carmen, film de C. Saura : 2 h 10, The Bette Midler show ; 3 h 5, Warning, film de G. Clark ; 4 h 35, Le commando de sa Majesté, film de A. McLaglen.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'évolution du mal, de P. Besson. Avec C. Rich, P. Etesse, Y. Pignot, B. Agenin.
22 h 10 Démarches avec... Jean-Noël Vuarnet.
22 h 30 Musique vocales du vingtième siècle : Œuvres de Wolf, Berg, Eisler, Webern... par l'Ensemble Accroche-note et D. Dorow, soprano, F. Kubler, M.-C. Vallin, soprano, S. Sakkas, baryton.
0 h Clair de nuit : rémanences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival de Berlin 1984) : *Six Bagatelles pour piano, op. 126, Quinze Variations avec fugue pour piano en mi bémol majeur op. 35,* de Beethoven ; *Sonate pour piano en ut majeur,* de Schubert ; *Sonate pour piano en mi mineur,* de Haydn, par Alfred Brendel, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h, Cub des archives ; à 1 h, l'arbre à chansons.

Dimanche 16 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Messe.
Célébrée avec les pompiers de Paris au fort de Villeneuve-Saint-Georges. Préd. Père Stan Rougier.
12 h 2 Midi Presse.
Invité : P. Juquin, membre du comité central du PCF.
12 h 30 Automobile : les Vingt-Quatre Heures du Mans.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Agence tous risques.
14 h 20 Sports dimanche.
16 h 30 Variétés : La belle vie.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 5 Série : Guerre et paix.
19 h 7 sur 7.
Avec Harlem Désir, responsable de SOS-Racisme.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Rapace.
Film français de J. Giovanni (1967), avec L. Ventura, X. Marc, R. Firman, A. Clavel, A. Benidies.
A Vera-Cruz, en 1934, un aventurier européen, payé pour tuer un chef d'Etat, se prend d'amitié pour un jeune homme de bonne famille, dont ce meurtre doit faire un héros national.
22 h 30 Sports dimanche soir.
23 h 40 Journal.
0 h C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : Secret diplomatique.
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Feuilleton : Et la vie continue.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Le grand raid.
21 h 35 Documentaire : La splendeur des Moghols.
N° 2. Le Taj-Mahal, une histoire d'amour. Ce légendaire mausolée que l'empereur Shah-Jehon fit construire à la mémoire de son épouse témoigne d'une belle histoire d'amour.
22 h 25 Concert magazine.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Canal 15/25.
12 h 45 Court métrage : Puruha y saraguro.
13 h Chantilly, la plus noble conquête du cheval.
15 h Musique pour un dimanche (et à 16 h 50).
15 h 15 Exercices de style.
De Raymond Queneau, enregistré au Théâtre Montparnasse, mise en scène J. Seiler, réal. M. Bluwal, avec D. Lebrun, J. Boudet.
Cette pièce écrite par Queneau en 1947 part d'une anecdote banale : sur la plate-forme d'un autobus, un jeune homme échange des paroles un peu vives avec un voyageur. Queneau raconte quatre-vingt-dix-neuf fois la même scène sur tous les tons possibles.
17 h Boîte aux lettres : Claude Roy à la lisière du temps.
18 h Emission pour les jeunes.
19 h Au nom de l'amour.
20 h RFO Hebdo.
20 h 35 Documentaire : La Villette existe, il faut l'inventer.
Que sera ce qui est encore un énorme chantier (en dehors du Zénith, de la Grande Halle, de la Géode) ?

21 h 30 Aspects du court métrage français.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Edwige Feuillère) : J'étais une aventurière.
Film français de R. Bernard (1938), avec E. Feuillère, J. Murat, J. Max, J. Tissier, G. de Sax, F. Oudart (N.).
Une comtesse russe, ruinée, se livre à des escroqueries aux bijoux dans les palaces, avec deux complices. Un jour, elle suit un homme qu'elle aime. Son passé resurgit.
0 h 10 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Top 50 ; 8 h 10, Cabou Cadin (et à 14 h 25) ; 9 h 20, Gym à gym ; 9 h 30, Passeur d'hommes, film de J.-L. Thompson ; 11 h 10, Rue Barbare, film de G. Behat ; 13 h 5, Série : Riel ; 13 h 55, Série : l'Hôtel en folie ; 16 h 15, Hill street blues ; 16 h 5, Michel Sardou au Palais des Congrès ; 17 h 15, Retenez-moi ou je fais un malheur, film de M. Gérard ; 18 h 50, Formule 1 : Grand prix du Canada ; 21 h 5, l'Histoire de Pierra, film de M. Ferreri ; 22 h 50, Club de la presse ; 0 h 5, la Flambeuse, film de R. Winberg ; 1 h 40, Lola, une femme allemande, film de R.-W. Fassbinder.

FRANCE-CULTURE

12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 30, Paris, d'ailleurs (et à 16 h 30, 22 h 20 et 0 h) ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, La Comédie-Française présente : « Hortense a dit : je m'en fous ! », de Feydeau. Avec C. Semie, J. Destoop, F. Beaulieu, N. Silberg... ; 16 h 40, La tasse de thé : rencontre avec... Nicole Courcel ; à 17 h 45, histoire-actualité : la Chine au fond des yeux ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : quel cinéma fêtons-nous ? ; 20 h, Musique : le son de choses (portrait musical de Mireille Larroche).
20 h 30 Atelier de création radiophonique : voix sans voix, par R. Farabet ; à perte de vue et d'ouïe, de F. Moon.
22 h 30 Musique : libre-parcours variétés.
0 h Clair de nuit : tentatives premières.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Disques compacts ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? ; 19 h 5, Jazz vivant ; 20 h 4, Avant concert.
20 h 30 Concert : *Symphonie pour instruments à vent,* de Stravinski ; *Cinq Lieder avec orchestre,* de Berg ; *Le soleil des eaux, Notations,* de Boulez ; *Trois images pour orchestre,* de Debussy, par l'Orchestre du théâtre royal, dir. P. Boulez, sol. P. Bryn-Julson, soprano.
22 h 25 Les soirées de France-Musique (concert en simultané sur Antenne 2).
23 h 5 Ex libris : l'histoire de la musique en fascicules ; à 1 h, Les mots.

LES SOIRÉES DU LUNDI 17 JUIN

TF 1	20 h 35, Cinéma : *le Grand Frère,* de F. Girod ; 22 h 15, Etoiles et toiles ; 23 h 30, C'est à lire.
A 2	20 h 35, Le grand échiquier : Un soir au Québec ; 23 h 40, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *la Peau,* de L. Cavani ; 23 h 20, Thalassa ; 0 h 5, État des lieux ; 0 h 10, Prélude à la nuit.
CANAL PLUS	20 h 35, Cinéma : *le Quart d'heure américain,* de P. Galland et G. Jugnot ; 22 h 5, Sports : athlétisme, hockey sur glace ; 0 h 45, Cinéma : *Madame Claude n° 2,* de F. Mimet ; 2 h 15, Les filles de Hollywood.

Communication

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 16 JUIN

— *M. Pierre Juquin,* membre du comité central du PCF, répond aux questions des journalistes de « Midi Presse », sur TF 1, à 12 heures.

— *M. Michel Delebarre,* ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, est interrogé par les journalistes de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

— *M. Louis Mermaz,* président de l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

— *M. Harlem Désir,* responsable de l'association SOS-Racisme, est reçu à l'émission « 7 sur 7 », de TF 1, à 19 heures.

— *M. Pierre Bérégovoy,* ministre de l'économie, des finances et du budget, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 h 15.

LUNDI 17 JUIN

— *M. Henri Nallet,* ministre de l'agriculture, participe à l'émission « Parlons vrai », d'Europe 1, à 18 h 15.

— *M. Georges Marchais,* secrétaire général du PCF, est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 20.

M. FILLIOUD : « Bâtir la télévision de l'Europe n'est pas un exercice facile »

M. Georges Fillioud, inaugurant les travaux du colloque « Télévision en Europe », organisé, les 13 et 14 juin à Paris, sous l'égide de l'Institut européen de la communication, a lancé un appel *« pour le développement d'une véritable industrie européenne de communication et notamment d'une industrie de programmes ».*

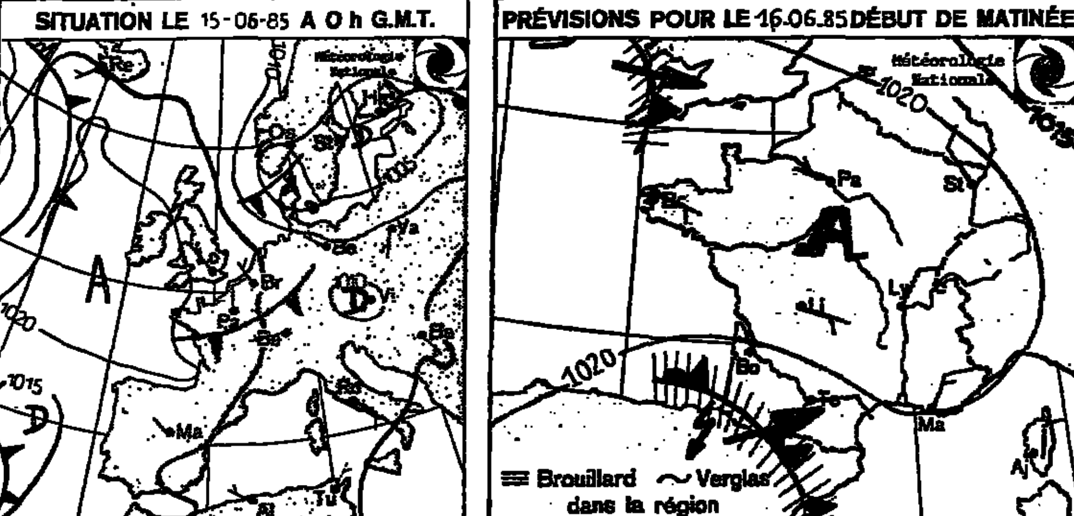
Pour le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, *« aucun Etat ne peut plus envisager le développement de sa télévision comme une affaire purement intérieure. Tôt ou tard, dans chacun de nos pays, la télévision a rendez-vous avec l'Europe ».* M. Fillioud précise que *« bâtir la télévision de l'Europe n'est pas un exercice facile ».* Il a souligné à la fois les dangers économiques que ferait courir une libre circulation des émissions telle que la préconise le Livre vert des Communautés européennes et le péril culturel représenté par une télévision européenne *« à la recherche du plus petit dénominateur commun à nos valeurs et à nos cultures ».*

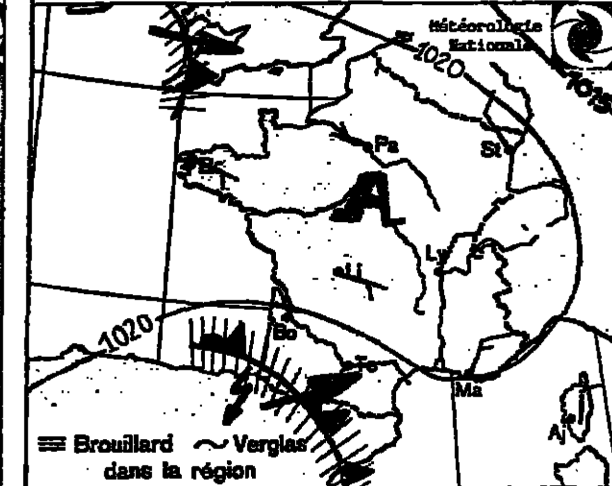
Entre ces deux écueils, le secrétaire d'Etat a défini une autre voie, celle d'une *« harmonisation progressive et consentie »* des différentes législations européennes *« sous-tendue par une volonté de rapprochement entre nos stratégies respectives de communication ».*

[Il est tentant de voir dans les déclarations de M. Fillioud une critique implicite des montages multinationaux auxquels se livre *M. Jacques Pomonti* autour du satellite de télévision directe TDF 1. Le secrétaire d'Etat, qui a évoqué dans son discours le projet de chaîne culturelle européenne confié à M. Pierre Desgraupes, n'a pas dit un mot de la mission de M. Pomonti. A quelques jours du terme de celle-ci, des rumeurs convergentes font état d'importantes participations étrangères au projet français de satellite de télévision. On parle de M. Silvio Berlusconi, propriétaire des trois grands réseaux privés italiens, de M. Rupert Murdoch, qui contrôle de multiples chaînes tant en Grande-Bretagne qu'en Australie et aux Etats-Unis. Ces rumeurs ne peuvent qu'irriter M. Fillioud comme d'autres ministres qui se sont faits dans un passé récent les pourfendeurs du satellite « Coca-Cola ». — J.-F. L.

France / services

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 juin à 0 heure et le dimanche 16 juin 1985 à minuit.

Des remontées chaudes et instables se succèdent sur le sud du pays tandis que des limites peu actives circulent des îles Britanniques au nord de la France et à l'Allemagne dans un flux cyclonique de nord-ouest en altitude.

Dimanche, une limite de ce type donnera un ciel passagèrement nuageux du pas de Calais à la Normandie et au nord de la Seine avec un faible risque de petites pluies sur Nord-Pas-de-Calais.

D'autre part, le temps redeviendra orageux dans le Sud avec des orages en matinée dans le Sud-Ouest, l'après-midi et en soirée sur le Massif Central et les Alpes et plutôt dans leur partie sud. Ailleurs on observera quelques brumes et bancs de brouillard en début de matinée. Puis le temps sera bien ensoleillé, les nuages orageux pouvant déborder un peu sur le Centre, la Bourgogne et le Jura.

Les températures minimales seront partout en hausse, les maximales stationnaires dans le Nord-Ouest, en hausse ailleurs. Les vents variables avec rafales sous les orages.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 14 au 15 juin) : Ajaccio, 33 et 19 degrés ; Biarritz, 19 et 12 ; Bordeaux, 22 et 10 ; Bréhat, 15 et 11 ; Brest, 16 et 7 ; Cannes, 24 et 16 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 23 et 13 ; Dijon, 22 et 11 ; Dinard, 16 et 6 ; Embrun, 21 et 11 ; Grenoble-St-M.-H., 28 et 14 ; Grenoble-St-Geoirs, 28 et 12 ; La Rochelle, 20 et 12 ; Lille, 15 et 6 ; Limoges, 20 et 11 ; Lorient, 18 et 16 ; Lyon, 26 et 11 ; Marseille-Marignane, 27 et 16 ; Menton, 25 et 19 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 19 et 8 ; Nice, 25 et 19 ; Nice-Ville, 25 (maxi.) ; Paris-Montsouris, 21 et 8 ; Paris-Orly, 20 et 10 ; Pau, 21 et 10 ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 19 et 6 ; Rouen, 16 et 5 ; Saint-Etienne, 25 et 12 ; Strasbourg, 21 et 11 ; Toulouse, 23 et 11 ; Tours, 18 et 7 ;

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 ; Genève, 25 et 12 ; Lisbonne, 23 et 17 ; Londres, 16 et 5 ; Madrid, 29 et 12 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 18 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 17 JUIN

« Le plus grandiose, bien que le plus petit cimetière de Paris : l'Arc de triomphe », 14 h 45, sortie métro-RER Etoile, côté Hoch (V. de Langlade).

« L'arsenal de Paris. Evocation de Mme de Genlis », 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (I. Hauller).

« Les Halles de Saint-Eustache au Forum-I, la tour astrologique, la Bourse, la maison de Molière », 15 heures, parvis église Saint-Eustache (P.-Y. Jaslet).

« Le donjon du Louvre, l'enceinte de Philippe-Auguste », 15 heures, Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris autrefois).

« La Mosquée de Paris », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite.

« L'exposition Renoir », 13 h 15, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus).

MARDI 18 JUIN

« Un quartier de roture : Belleville et son cimetière », 14 h 45, 84, rue de Belleville (V. de Langlade).

« Rétrospective Delaunay », 10 h 30, 11, avenue du Président-Wilson.

« Promenade sur la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, devant le Panthéon.

« Naissance du Marais, hôtels de Carnavalet, Lamoignon, Marle, Sully », 1 bis, place des Vosges, 14 h 30.

« Cinquante rois et princes de France dans la basilique de Saint-Denis », 14 h 30, entrée basilique.

« La Cité universitaire et le parc Montsouris », 15 heures, métro Cité-Universitaire.

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 14 h 30, métro Maubert-Mutualité.

CONFÉRENCES

LUNDI 17 JUIN

26, rue Bergère, 20 heures : « Etats supérieurs de conscience et mémoire karmique. Comment percevoir le passé ? Y a-t-il une possibilité de percevoir le futur ? ».

Institut de France, 14 h 45 : « L'Eglise catholique face aux défis de notre temps » (cardinal Lustiger, archevêque de Paris).

MARDI 18 JUIN

16, avenue de Wagram (salons Piccadilly), à 21 h 30 : « Un nouvel ordre stratégique mondial est-il en marche ? », conférence-débat avec Pierre Lellouche, auteur de *l'avenir de la guerre.*

31, boulevard Gambetta, à Issy-les-Moulineaux, 20 h 30 : « L'homéopathie face au stress ».

78, boulevard Raspail, 15 heures : « Littérature funéraire égyptienne » ; 16 heures : « Civilisation gothique en France ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 15 juin :

UN ARRÊTÉ

● Modifiant l'arrêté du 28 septembre 1981 relatif aux diplômes et concours visés au 2e et 3e de l'article 7 du décret du 22 décembre 1975 portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre.

UNE CIRCULAIRE

● Portant application du décret du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les monuments historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et du décret du 15 novembre 1984 instituant auprès des commissaires de la République de région une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique.

Économie

REPÈRES

Automobiles : augmentation des prix de 4,5 % environ en juillet

Comme promis par le gouvernement, les constructeurs automobiles vont retrouver la liberté des prix en juillet prochain. Automobiles Peugeot a prévu une hausse de 4,5 % en moyenne pour les modèles du millésime 1986. Pour Citroën et Renault, bien que la décision ne soit pas encore prise officiellement, la hausse devrait être du même ordre. La dernière augmentation datait, pour tous, de décembre 1984 (+ 2 %). Les conducteurs estiment que le contrôle des prix, à la suite du blocage de juin 1982, s'était traduit par un retard de 4 % par rapport à l'inflation depuis trois ans.

Essence : baisse sensible de la consommation

La consommation d'essence continue de baisser en France, avec une diminution des livraisons d'ordinaire et de super de 3,5 % pour les cinq premiers mois de 1985, par rapport à la même période de 1984. Ces chiffres ont été publiés, le 14 juin, par le Comité *professionnel du pétrole. Pour les autres produits pétroliers,* à l'exception du gazole (+ 0,3 %) et des carburéacteurs (+ 10,7 %), le Comité fait état d'un recul des livraisons en France, *surtout sensible pour le fuel lourd (– 21,5 %). Les livraisons ont* baissé de 2 % pour le fuel domestique. La baisse de la consommation d'essence peut être attribuée, selon les analystes, au recul du marché automobile.

Les chefs d'entreprise et leurs héritiers

(Suite de la première page.)

Telle est la première constatation : des droits fortement alourdis. Seconde constatation : le gouvernement fait beaucoup d'efforts depuis plus d'un an pour favoriser la création de firmes. On l'a vu lorsqu'à la fin de mars 1984. M. Jacques Delors avait *présenté au gouvernement son* projet de loi sur le «développement de l'initiative économique». Ce projet a donné lieu à la loi du 9 juillet 1984 prévoyant notamment des avantages fiscaux importants pour les cadres rachetant leur entreprise (formule voisine du système américain dit Leverage Management Buy Out, ou LMBO). Ces encouragements coûtent de l'argent à l'Etat, preuve que celui-ci estime important le problème de la création et de la continuité des entreprises. On peut alors se demander s'il ne serait pas logique d'encourager également, et peut-être d'abord, ces repreneurs naturels d'entre*prises que sont les héritiers.*

Médiocres ou efficaces

C'est sur ce thème que le CNPF va développer son offensive sur les droits de succession. Cela pour obtenir sous une forme ou sous une autre des allégements fiscaux. Son *dossier n'est pas* mauvais, même si le gouvernement répond qu'il a déjà consenti des assouplissements en donnant aux héritiers quinze ans pour payer leurs droits de succession, dont cinq ans de délai de grâce. Le gouvernement pourrait aussi faire remarquer – car l'inspiration est la même – que la loi de finances de cette année a précisé *que les plus-values sur les cessions* de parts de SARL et d'actions de sociétés anonymes étaient exonérées lorsque l'opération bénéficiait à un conjoint ou à l'enfant d'un conjoint et que l'actif est conservé pendant au moins cinq ans par la famille (1).

L'argument développé par Pierre Bérégovoy sur l'inégalité *« inadmissible »* que des avantages accordés aux biens professionnels créerait entre héritiers selon le lot qui leur reviendrait semble en revanche moins convaincant car le problème pourrait trouver une *solution.*

Restent deux difficultés fondamentales, l'une technique, l'autre quasi philosophique.

La première est celle de la définition d'un bien professionnel puisqu'il s'agirait de réduire les droits sur ce genre d'héritage. L'impôt sur les grandes fortunes a beaucoup souffert de la recherche de cette définition. Maintenant arrêtée, celle-ci laisse place à un certain arbitraire : direction effective de l'entreprise, *possession d'au moins 25 % du capital.* Cet arbitraire serait probablement plus vivement ressenti s'agissant d'héritage : pourquoi 25 % du capital et pas 20 % ? D'autre part, le *critère de direction effective de* l'entreprise pourrait difficilement être transposé tel quel puisque *l'héritier n'est pas forcément* déjà à la tête de l'affaire. Une chose apparaît clairement tout de même : la *définition* précise, sans équivoque, des biens hérités qui pourraient donner lieu à réduction de droits serait délicate, probablement même très délicate.

Second écueil : faut-il encourager, faciliter la reprise d'entreprises familiales par l'un des enfants du patron *décédé* alors qu'il n'est pas certain que l'héritier ait les qualités nécessaires pour bien diriger ? L'héritage ne préserve pas, hélas ! de la médiocrité et l'industrie française est pleine de PME mal gérées par des fils de famille qui n'ont pas les qualités de leur père. Faut-il alors fausser le jeu – qui est celui de la concurrence – et mettre au pouvoir à grands frais pour l'Etat celui qui ne sera pas capable de faire tourner l'usine et la conduira peut-être à la faillite ?

Les alarmes d'Yvon Gattaz ne sont pas sans fondement. Mais la solution du problème – qui est réel – doit peut-être plus être recherchée dans une amélioration du régime des donations-partages que dans une réduction sans condition des droits de succession. Les dona*tions avaient à l'origine pour but de* préparer les successions et notamment de mettre progressivement le pied de l'héritier à l'étrier. *Des projets* avaient été concoctés en 1979 pour renforcer cette philosophie (2). C'est peut-être de nouveau dans cette vois qu'il faut s'engager.

De même faudra-t-il un jour se demander s'il est économiquement justifié de désavantager le neveu par *rapport au fils du double point de* vue des droits de succession et de la part conservatoire (3). Les neveux *font parfois d'excellents chefs* d'entreprises...

ALAIN VERNHOLES.

(1) L'article 160 du code pénal des impôts prévoit la taxation à 5 % des plus-values réalisées *« lorsqu'un associé, actionnaire commanditaire ou porteur de parts bénéficiaires cède à un tiers, pendant la durée de la société, tout ou partie de ses droits sociaux »*.

(2) Le projet de loi de finances pour 1980 prévoyait que la réduction d'impôt serait de 25 % pour les donateurs âgés de moins de cinquante-cinq ans, de 20 % pour les donateurs entre cinquante-cinq et soixante ans et de 10 % entre soixante et soixante-cinq ans. La réduction disparaissant complètement au-delà de soixante-cinq ans. Le Sénat s'opposa à cette disposition et le budget de 1980 se contenta de ramener de 25 à 20 % la réduction d'impôt accordée en cas de donation partage.

(3) Les droits de succession en ligne colatérale sont beaucoup plus lourds qu'en ligne directe. Ils sont par exemple de 55 % uniformément entre oncle et neveu. De plus, dans une famille de deux enfants, par exemple, le père ne peut léguer librement qu'un tiers de son patrimoine, les deux-tiers revenant obligatoirement à ses descendants directs.

LÉGÈRE PROGRESSION DU CHOMAGE EN MAI

La perte des emplois salariés s'est ralentie au premier trimestre

Pour la première fois depuis trois mois, le chômage a augmenté en France à la fin du mois de mai. En *données corrigées des variations saisonnières*, on comptait 2 412 000 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, selon les statistiques publiées le 14 juin par le ministère du travail, soit 12 000 (+ 0,5 %) de *plus que le mois précédent et 5,2 %* de plus qu'au mois de mai 1984.

En données brutes, la tendance à *la baisse enregistrée depuis la fin* janvier se confirme : avec 2 282 600 demandeurs, le nombre *des chômeurs a encore diminué* de 63 700 par rapport à la fin avril. Ce qui représente un recul de 2,7 % en *un mois et une augmentation de* 5,3 % en un an.

Ces deux mouvements contraires *habituels à pareille époque sont* cette fois amplifiés. Le creux saisonnier en données brutes accentue l'ef*fet d'une tendance favorable tandis* que, en données corrigées, la reprise de la progression du chômage *s'amorce timidement. Ainsi, et mal*gré le résultat de mai, on constate une diminution des demandeurs *d'emploi de l'ordre de 20 000 en* quatre mois.

Alors que la situation économique ne paraît pas s'améliorer, ce résultat pourrait sembler logique. Selon l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre portant sur le premier trimestre 1985, les effectifs salariés des secteurs marchands non *agricoles n'auraient* diminué que de 0,1 % sur une population active qui dépasse les 13 millions, soit 14 000 *en données corrigées. Comme* l'observe le communiqué du ministère, non seulement cela *« marque une atténuation très sensible des réductions d'effectifs observées chaque trimestre en 1983 et 1984 (de 0,3 % à 0,5 %) »*, mais cela semble confirmer qu'une restructuration du marché du travail est en train de s'opérer. *Sans qu'il soit encore possible de* qualifier cette modification, quelques traits positifs apparaissent. Si *la chute des emplois industriels* (– 0,6 %) semble se stabiliser, la progression des emplois dans les services marchands redevient *positive* (+ 0,4 %), tout comme celle des emplois du commerce (+ 0,5 %).

Cent quatorze mille TUC

Ce genre d'enquête comporte sa part d'incertitude, mais ces données sont cohérentes avec les statistiques du chômage. Or on pouvait se demander si ces dernières n'étaient pas exclusivement influencées par les TUC, les congés de conversion ou les préretraites.

Pour répondre spécialement aux suggestions du Bureau international du travail (BIT) à la suite de la demande de *M. Stoléru, le ministère* s'est efforcé de préciser l'impact de ces dispositifs. A fin mai, 114 000 jeunes stagiaires de travaux d'utilité collective étaient rémunérés sur la base de 1 200 F par mois au minimum. Parallèlement, 27 400 chômeurs avaient reçu depuis le début de l'année l'aide aux créateurs d'entreprises, qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques, et dont on découvre progressivement l'intérêt. En 1984, plus de 40 000 demandeurs d'emploi ont bénéficié de cette aide, et l'on estime que 80 % d'entre eux ont créé au moins un emploi douze mois plus tard.

Tous ces éléments permettent d'espérer une certaine stabilisation de l'emploi. De fait, le rythme des nouvelles inscriptions en cours de mois – les entrées – paraît se ralentir (234 200 en données brutes, 316 400 en données corrigées). Plus intéressant encore, le nombre de sorties progresse (344 500 en données brutes, 374 900 en données corrigées). Pour l'essentiel, ce mouvement est dû à la reprise, déclarée ou non, d'un emploi, au placement par l'ANPE et, autre phénomène, à la brutale progression des entrées en stage de formation.

Un mouvement vers la formation ou l'insertion s'organise. Des embauches ont lieu, même si elles passent par l'intérim, les contrats à durée déterminée ou le travail à temps partiel. Combien de temps cette éclaircie durera-t-elle, alors qu'il faudrait une croissance économique de 3 % par an simplement pour mobiliser le marché de l'emploi ?

ALAIN LEBAUBE.

QUATRE NOUVEAUX VENUS A LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE LA CFDT

(De notre envoyé spécial)

Bordeaux. – M. Edmond Maire a été réélu le 14 juin par le bureau national secrétaire général de la CFDT *par 37 voix sur 39 : ce chiffre le met* en deuxième position derrière M. Mercier pour l'élection à la commission *exécutive*, sans *retrouver* l'unanimité de 1982. M. Noël Mandray (31 voix) reste secrétaire général adjoint avec le secteur développement et organisation. M. Pierre Héritier (32 voix) devient trésorier, en remplacement de M. *Hureau*, sortant. M. Albert Mercier, qui, avec 38 voix, fait une remontée importante par rapport à 1982, conserve le secteur international; M. Jean Kaspar (32 voix, à égalité avec M. Héritier), la politique revendicative, et M. Jean-Paul Jacquier (29 voix, le moins bien élu de la commission exécutive), le secteur travail entreprise. L'emploi est réparti entre Mme Nicole Notat (33 voix), qui conserve la formation permanente, et M. Héritier, qui, en plus des finances, garde l'action économique.

Quatre nouveaux font leur entrée à la commission exécutive, qui passe de 10 à 11 membres : Mlle Marie-Christine Foin (36 voix), pour la formation *syndicale* et les *jeunes*; M. Loïc Richard (33 voix), pour l'information, la communication et les petites entreprises; M. *Jean-François* Troglic (33 voix), pour la société et les émigrés, et M. Jean-Marie Spaeth (34 voix), pour la protection sociale, où il remplace M. Robert Bono, sortant. – M. N.

[M. Jean-Marie Spaeth, âgé de trente-neuf ans, est ouvrier professionnel *des mines. Adhérent* à la CFDT depuis 1966, il devient dix ans après secrétaire général de la fédération des mineurs. Depuis mai 1984, M. Spaeth était secrétaire national de la Fédération générale de la métallurgie et des mines, et secrétaire général de l'Union fédérale des mines. Il est marié, père de deux enfants.

M. Jean-François Troglic, âgé de trente-sept ans, est instituteur depuis 1966, année où il a adhéré à la CFDT. Membre du bureau national de la confédération depuis 1979, M. Troglic était devenu secrétaire général adjoint du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) en 1980. *Marié*, il est père de deux enfants.

M. Loïc Richard a été pendant dix ans employé de commerce à partir de 1969, année où il a adhéré à la CFDT. Agé de quarante-trois ans, M. Richard était depuis 1982 secrétaire général adjoint de la fédération des services. Marié, il est père de deux enfants.

Mlle Marie-Christine Foin, chimiste, est née le 26 juin 1948 dans la Vienne. Mlle Foin a adhéré à la CFDT en 1972. Elle était, depuis 1980, permanente interprofessionnelle de la région Centre. Elle est désormais la benjamine de la commission exécutive.]

CGC ET CFTC SIGNENT UNE CONVENTION DE PROTECTION SOCIALE DES CADRES DE LA SIDÉRURGIE

La CGC et la CFTC ont signé respectivement les *13* et *14 juin*, une nouvelle convention de protection sociale des cadres de la sidérurgie, qui va permettre la cessation anticipée d'activité d'une partie d'entre eux à partir de cinquante-cinq ans. Contrairement à la CFTC, la CGC n'avait pas signé la convention concernant les autres salariés, approuvée aussi par la CFDT et FO en juillet 1984.

Le texte accorde, notamment, aux cadres cessant leur activité 70 % de leur salaire brut antérieur ainsi *qu'un complément égal à 20 % d'une* année de salaire et le maintien des points de retraite des cadres (les in*téressés prenant en charge la moitié* de la partie facultative). Un cadre ne pourra être mis en congé de formation-reconversion sans son accord, mais la durée de ce congé sera d'un an au lieu de deux pour les autres salariés.

LES CONFLITS DANS LA MÉTALLURGIE

Des manifestants ont occupé la mairie de Roanne

Deux conflits dans la métallurgie restent en suspens : les Ateliers roannais de construction textile (ARCT) *et SKF dans la région* parisienne.

A Roanne, une assemblée générale des ouvriers des ARCT (sept cents salariés) a décidé vendredi 14 juin le principe d'une occupation de l'usine en cas de dépôt de bilan. Mais cette décision est suspendue au *résultat d'une réunion mardi 18 juin* entre les représentants de l'intersyndicale de l'entreprise et ceux du *Comité interministériel* de restructuration industrielle (CIRI) où devraient être présentées les propositions de reprise de la firme. A l'issue de l'assemblée générale, plusieurs centaines d'ouvriers ont occupé la mairie saccageant, notamment, le bureau de M. Lavocat, premier adjoint de M. Jean Auroux, maire de la ville et ministre des transports.

A l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine, la CGT a entrepris, vendredi matin, de murer les entrées, afin *« de faciliter la surveillance et d'empêcher le déménagement éventuel des machines »*, selon M. Jean-Pierre Page, secrétaire de l'union départementale CGT. De son côté, M. Jacques Laloé, maire communiste d'Ivry, a souligné qu'il avait *« les pouvoirs et les moyens »* de s'opposer à des installations industrielles qui ne seraient pas *« conformes aux intérêts des travailleurs et des habitants de la ville »*.

D'autre part, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, a déclaré « l'état d'urgence dans toute l'automobile », en raison des menaces sur l'emploi, à l'issue d'une réunion de deux jours des syndicats CGT de la branche, les formes d'action étant laissée, cependant, à l'initiative de la base.

LES CONCLUSIONS DE LA ONZIÈME SESSION DU CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

Une lutte efficace contre la faim suppose de nombreuses réformes

La crise alimentaire en Afrique, le problème de l'efficacité des différentes formes d'aide et, d'une façon générale, les faibles résultats globaux enregistrés dans la lutte contre la malnutrition et la faim dans certaines régions du monde, ont dominé les travaux de la onzième session du Conseil mondial de l'alimentation (CMA), qui s'est tenue à Paris du 10 au 13 juin. Chargé d'harmoniser les actions entreprises pour lutter contre la faim, le CMA invite les gouvernements et les agences spécialisées de l'ONU à réformer sensiblement leurs politiques.

Les ministres du CMA – responsables de l'agriculture et du développement rural – ne pouvaient faire moins que se montrer *« profondément préoccupés »* par l'aggravation de la situation en Afrique, où, indique le communiqué final, des millions de personnes continuent d'être menacées de famine.

Il ne suffit pas, cependant, d'envoyer une aide abondante, encore *faut-il* que les pays aient les capacités de la recevoir. De même, a-t-il été déclaré à plusieurs reprises, les *secours* d'urgence et l'aide alimentaire multilatérale comme bilatérale peuvent avoir des effets pervers, compromettre certaines productions vivrières et entraîner des déséquilibres au profit notamment des populations urbaines. Aussi bien, les ministres ont-ils estimé que ces aides doivent être accompagnées de politiques de *« redressement accéléré »* comprenant des réformes de nature à encourager les producteurs, la mise en place de stratégies alimentaires, et même des apports de capitaux extérieurs plus réguliers et plus importants.

Les ministres du CMA vont jusqu'à demander une *« nouvelle évaluation des théories et des pratiques »* de l'aide internationale. Ils recommandent que l'aide alimentaire s'inscrive dans des programmes s'étendant sur plusieurs années, et aussi que la coordination des opérations d'assistance menées par différents organismes des Nations unies soit renforcée. Cela semblerait devoir aller de soi, mais certaines institutions, surtout lorqu'elles sont puissantes comme la FAO, ont tendance à vouloir faire cavalier seul.

Le Conseil invite par ailleurs les gouvernements concernés à prendre des *« mesures énergiques »* pour éliminer la faim et la malnutrition. Et il *« déclare avec force que, pour pouvoir réduire sensiblement le nombre des personnes sous-alimentées au cours des années 90, il faudra procéder à une certaine réorientation des priorités et des politiques actuellement appliquées au développement »* : il invite les organismes des Nations unies intéressés *« à entreprendre une étude exhaustive des facteurs d'ordre social, économique et admistratif susceptibles de favoriser des schémas de développement de nature à reduire la faim »*. Il est question aussi de mettre en place un *« système de surveillance »* des actions menées.

Visiblement, la gravité de la situation aidant, les ministres ont voulu pousser l'analyse un peu plus loin que les années précédentes. Mais leur prise de position ne se départ pas du ton codé propre au langage des Nations unies.

C'est ainsi que, parmi les facteurs extérieurs faisant obstacle à la sécurité alimentaire, le CMA se contente de relever que les politiques d'ajustement imposées à certains pays endettés peuvent amplifier le phénomène de la faim et provoquer des troubles sociaux. Il dénonce aussi *« le non-respect des disciplines internationales »* en matière de commerce agricole, et les *« subventions* (accordées par certains pays industrialisés) *qui altèrent la structure des échanges »*. Cet état de choses n'arrange personne, dit encore le communiqué, qui enregistre le différend sur la renégociation d'un nouvel accord sur le blé.

Enfin, deux paragraphes du document final – celui disant qu'il est *important d'établir une relation* étroite entre la paix, la sécurité et le désarmement, et l'autre indiquant que le Conseil a pris note *« avec inquiétude du fait que l'embargo commercial décrété récemment à l'encontre du Nicaragua porte atteinte à sa production agricole et à sa sécurité alimentaire »*, – ont suscité les réserves des Etats-Unis, du Japon, de la RFA et de l'Italie, notamment.

La présidence que va assumer le ministre français de l'agriculture va-t-elle entraîner un sensible infléchissement des politiques prônées par le CMA et une relance de son action ? Ses membres ont décidé d'engager une « réflexion » sur son rôle, ses moyens d'action, et son fonctionnement, afin qu'il ne se contente pas d'énumérer des vœux. Les conclusions de ce travail devront être connues d'ici à la fin de l'année. Le nouveau président voudrait voir le Conseil encourager la formation d'experts africains des politiques agricoles et alimentaires, favoriser les échanges d'expériences (la Chine, par exemple, a proposé d'héberger une réunion de responsables agricoles africains). Il s'est montré également favorable à ce que soit mise en relief l'expérience acquise par les organisations paysannes (préoccupation nouvelle pour le CMA et qui est celle aussi des organisations non gouvernementales), ainsi qu'à la création d'espaces régionaux dans le domaine agricole et à la poursuite de travaux sur les effets des grandes entreprises agro-alimentaires dans le développement de la production, thème suscitant en général les réserves des pays défendant le plus fermement la loi du marché.

GÉRARD VIRATELLE.

SYLVIE GIRARDET, PREMIÈRE FEMME AGENT DE CHANGE

Les escarpins à la corbeille

Depuis qu'ils ont abandonné, pour la plupart, le *costume trois pièces*, sombre de préférence, les agents de change ne sacrifiaient plus qu'à une seule tradition : les souliers noirs qu'ils continuent à porter avec un bel ensemble. Désormais, il leur faudra compter avec les escarpins – noirs, bien sûr – de Sylvie Girardet, qui a accédé officiellement, le 12 juin 1985, à cette profession, souvent méconnue.

L'événement, limité toutefois au petit monde de la finance, est significatif à double titre. D'une part, parce qu'il s'agit de la première nomination d'une femme agent de change en France : d'autre part, car elle met en avant cette région Rhône-Alpes (Sylvie Girardet a été nommée près la Bourse de Lyon) qui renforce chaque jour davantage, la décentralisation aidant, son rôle de deuxième place économique et financière après Paris.

Un arrêté de 1724

Chassées de cette enceinte par un arrêté du conseil du roi en date 24 septembre 1724, stipulant que *« les femmes ne pourront entrer à la Bourse pour quelque cause ou prétexte que ce soit »*, une mesure visant à décourager, à l'époque, les gourgandines à l'affût de *« contacts »*, à défaut de bonnes affaires, les représentantes du sexe féminin ont dû attendre juillet 1967 pour que soit rapportée cette disposition pour le moins sexiste. Depuis, elles ont repris le chemin du Palais Brongniart, où elles représentent actuellement le tiers des effectifs, même si leur accès à des postes de responsabilité semble encore limité, numériquement parlant.

En effet, seules trois d'entre elles arborent le titre de fondé de pouvoir (sur un total de cent quatre-vingt-huit), une disparité que l'on retrouve d'ailleurs dans un autre secteur, celui de la banque, où seules quatre femmes peuvent prétendre au titre de « banquière » sur une profession qui comporte plus de quatre cents présidents.

Entrée en 1970 dans la charge tenue par son père, Jean Girardet, doyen de la Bourse de Lyon, Sylvie a appris le métier « sur le tas », avant de passer, en 1979, *l'examen de fondé de pouvoir* pour accéder six ans plus tard, à l'âge de quarante-trois ans, au statut d'agent de change, qu'elle exercera en tant que cotitulaire dans la charge familiale.

Une valeur symbolique

Grande, mince, le cheveu châtain sagement tiré en arrière et vêtue d'un tailleur bleu marine en ce jour de cérémonie, elle voit dans cette nomination, outre une valeur symbolique pour sa ville (la Bourse de Lyon, créée en 1595 et *donc* la plus *ancienne*, a longtemps été la plus importante de France ; elle réalise à elle seule 64 % de l'activité de toutes les Bourses régionales), l'exemple du rajeunissement de la profession (la moyenne d'âge des quinze derniers agents de change nommés est de trente-sept ans et demi.) Un milieu qui devrait continuer à s'ouvrir à des professionnels extérieurs, généralement venus de la banque (le tiers des dernières nominations), ce qui n'est pas tout à fait son cas, bien sûr.

SERGE MARTI.

Dessin de SZLAKMANN.

Le président argentin annonce son « plan de bataille »

Le président argentin Raoul Alfonsin et son ministre de l'économie Juan Sourrouille ont présenté vendredi 14 juin, un « plan de bataille » qui, au delà de la solution à la crise *actuelle, vise à reconstruire les* structures économiques du pays.

Cette réforme économique prévoit notamment la création d'une « monnaie forte », l'austral, qui remplace le peso, symbolisant la volonté du gouvernement d'éradiquer une inflation endémique. Un austral vaut environ un dollar, soit près de mille des pesos actuels.

En quinze ans, c'est la troisième fois que la Banque centrale d'Argentine est contrainte de retrancher des zéros : deux en 1970, quatre de plus en 1983. Au total, un austral 1985 équivaudrait à environ *1 milliard* de pesos de 1970, un symbole de la vertigineuse dégringolade économique du pays.

Le reste des mesures d'un plan de *« virage draconien »* ou de *« tremblement de terre économique »*, avait déjà été largement indiqué dans la presse depuis quarante-huit heures (*le Monde* du 15 juin).

La détermination du président Alfonsin a sans doute permis que l'Argentine se voit accorder un crédit relais de 480 millions de dollars par une douzaine de pays. Ces gouvernements seront remboursés par l'Argentine dés qu'elle aura reçu le premier versment du crédit *stand-by* de 1,1 milliard de dollars, que le FMI devrait débloquer en faveur de Buenos Ares d'ici la fin du mois. – *(AFP.)*

Faits et chiffres

Affaires

Pertes pour APPLE. – Apple Computer a annoncé le 14 juin qu'il allait enregistrer une perte au troisième trimestre, pour la première fois de son histoire, et qu'il allait supprimer 1 200 emplois, sur un effectif total de 5 600 employés *« Le marasme dans le secteur des ordinateurs personnels est important, et Apple a réagi avec vigueur pour s'ajuster à ces conditions »*, è affirmé M. John Sculley, président du groupe Californien. – *(AFP.)*

Énergie

● **EDF arrête un réacteur nucléaire à Chinon.** – Le réacteur A2 de la centrale nucléaire de Chinon (Indre-et-Loire) a été définitivement arrêté le 14 juin, indique EDF. Le déclassement de cette tranche de 250 mégawatts, décidé par EDF en mars 1984, *« s'inscrit naturellement*, précise l'entreprise, *dans le cadre des études d'optimisation du parc de production des centrales thermiques, classiques ou nucléaires »*. *Cette unité – de la filière* uranium naturel graphite-gaz – était entrée en fonctionnement en 1965.

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● **L'inflation britannique est au plus haut depuis près de trois ans.** – La hausse de l'indice officiel des prix à la consommation est de 0,5 % en mai, soit 7 % en rythme annuel. Le taux d'inflation est donc au plus haut depuis septembre 1982. L'indice mensuel qui avait baissé de 0,1 % en décembre, atteint 2,1 % en avril. En décembre dernier, le taux annuel était retombé à 4,6 %. Mais depuis lors, la hausse des prix à la consommation s'est accélérée, principalement sous l'effet de la forte dépréciation de la livre *sterling*, intervenue à la fin de l'an dernier et au début de cette année. La hausse de mai est imputée au relèvement du prix de voitures, de l'essence, du gaz et de l'électricité.

Prospères... et fragiles

Chaque jour consacré au culte du *roi* Crésus – ou de l'oncle Picsou, c'est selon, – ils sont des centaines à gravir prestement les marches du palais Brongniart (1) pour pénétrer (dûment « badgés », sécurité oblige) dans le temple de l'argent. Là, dans ce marché « à la criée » (un des derniers du monde) qui n'a pas volé son nom, se côtoient et se bousculent pêle-mêle, agents de change, seuls habilités à accéder à la prestigieuse corbeille, *commis aisément reconnaissables* au volumineux carnet noir entouré d'un élastique et contenant les ordres de bourse, coteurs qui font les cent pas sur leur passerelle avant d'inecrire – et de souligner – à la craie le cours de telle ou telle valeur qui sera ensuite introduit dans le réseau informatique.

Toutes catégories confondues, ce sont trois mille trois cents personnes (dont huit cent quatre-vingts femmes, soit 27 %) qui travaillent dans et autour de la Bourse, au sein des différentes charges d'agents de change. A ces habitués de la rue Vivienne, il faut ajouter tous les représentants des établissements bancaires qui disposent d'un box sur le parquet, les *« zinzins »*, ces fameux investisseurs institutionnels dont on guette la moindre initiative, les innombrables gérants de fortunes privées... Sans oublier la poignée de chroniqueurs boursiers chargés de prendre quotidiennement le pouls de cette grande coquette, susceptible de passer en vingt-quatre heures d'un brusque accès de fièvre à l'abattement le plus complet.

Après avoir sacrifié au même rituel pendant deux heures d'horloge (de 12 h 30 à 14 h 30), en attendant une prochaine séance du matin (de 10 h à 11 h 30), chacun se faufile entre les quatre-vingt-deux colonnes à chapiteau corinthien qui ceinturent l'édifice, pour regagner bureaux et charges d'agents de change. Actuellement au nombre de soixante et une dont trente-cinq exclusivement parisiennes, dix installées à la fois à Paris et en province, et seize exclusivement régionales (à Lyon, Bordeaux, Marseille, Lille, Nantes, Nancy, la Bourse de Toulouse ayant été fermée en 1967), ces charges sont tenues exclusivement par des agents de change.

Au nombre de cent, en *incluant la dernière nommée* (par arrêté du ministère de l'économie et des finances), Sylvie Girardet (lire ci-dessus), les agents de change sont répartis entre Paris (soixante-huit) et la province (trente-deux). *Regroupés au sein d'une* compagnie nationale unique, ils élisent chaque année une chambre syndicale présidée par un syndic – actuellement Xavier Dupont, – qui constitue l'organe exécutif de la profession.

Modernisation

Au fil des ans, celle-ci a considérablement évolué, et l'importante modernisation entreprise à la Bourse depuis quelques années a probablement obligé les derniers récalcitrants à sortir du corporatisme un tantinet désuet qui a trop longtemps caractérisé ces charges, devenues aujourd'hui des petites PME souvent dotées d'outils sophistiqués et employant cinquante à cent personnes.

Officiers ministériels, ils jouissent du monopole de *négociation sur les valeurs mobilières.* En revanche, les agents de change, personnellement responsables sur leurs biens propres des opérations effectuées, des dépôts de titres ou des fonds qui leur sont confiés, sont *collectivement solidaires des* engagements pris par chacun d'eux.

A cette mission d'intermédiaire officiel qui leur est conférée par le code de commerce de 1807, s'est ajoutée, depuis la loi du 3 janvier 1972, l'autorisation accordée aux agents de change de recourir au démarchage. Cette nouveauté a fait d'eux des commerçants à part entière après les textes de 1966 et 1967, leur permettant de gérer des portefeuilles de titres pour le compte de leurs clients.

Dictée par l'évolution des cours de bourse et le volume des transactions, deux facteurs qui ont véritablement explosé depuis 1982, la prospérité incontestable des agents de change – et de leur personnel – ne se traduit pas toujours dans l'assise financière de leur entreprise.

« La fragilité des charges d'agents de change s'explique aussi par la forme juridique de la commandite, qui interdit de réinvestir directement les bénéfices et limite considérablement le potentiel de croissance de sociétés dont les capitaux propres demeurent, la plupart du temps, faibles. Cela correspond d'ailleurs à la mentalité traditionnelle de beaucoup d'agents de change, qui préfèrent jouir de revenus élevés (ils figurent souvent parmi les plus gros contribuables) et ne font preuve, paradoxalement, que d'une confiance limitée dans l'avenir de la Bourse. Le système d'officiers ministériels et de cooptation constitue incontestablement un obstacle à la modération d'une profession demeurée par bien des aspects archaïque, en comparaison de ses homologues étrangers », constatait il y a encore peu de temps Michel Durand (2).

Depuis, la situation a été un peu modifiée puisque près de la moitié des charges sont actuellement constituées en sociétés anonymes, les autres restant en commandite. Parallèlement, de nouveaux associés apporteurs de capitaux – et de savoir-faire – sont entrés dans de nombreux offices, en attendant que soient constituées des entités communes avec les banquiers, devenus les « partenaires obligés » du futur marché à terme d'instruments financiers qui doit bientôt voir le jour.

S. M.

(1) Le bâtiment qui abrite la Bourse de Paris a été construit, de 1807 à 1827, par les architectes Brongniart puis Labarre.

(2) *La Bourse*, par Michel Durand. Editions La Découverte/Maspero, 130 p., 31 F.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 10 au 14 juin 1985

La purge

ON attendait chaque jour une petite averse sur ce marché asséché de « papier », personne ne voulant lâcher les titres qu'il avait en portefeuille. *Mais, après quelques gouttes de pluie tombées en début de* semaine, c'est bien un orage de ventes qui a éclaté, lors des deux dernières séances, au-dessus du palais Brongniart ; sans emporter pour autant l'une ou l'autre des quatre-vingt-deux colonnes à chapiteau corinthien qui ceinturent l'édifice. De toute évidence, c'est là le signe d'un marché qui s'ébroue, alors que Wall Street, en dépit de sa velléité de reprise observée vendredi, continue à faire la mauvaise tête. D'avis unanime, les boursiers considèrent que la forte baisse, constatée à Paris cette semaine (4 % environ au vu des indices), est une purge salutaire après l'envolée qui avait propulsé les indicateurs jusqu'à 30 % de hausse en cinq mois à peine, puisque la liquidation est prévue pour le 20 juin prochain.

L'année dernière, le scénario avait été un peu différent et la hausse d'été, intervenue à la mi-août, s'était produite après presque trois mois de soupe à la grimace. A présent, *grâce aux coupons et dividendes qui tombent à un rythme* saccadé sur un marché en roue libre, les actions devraient bientôt repédaler gaiement, estiment les familiers de la rue Vivienne, *mettant en avant la masse énorme (près de* 380 milliards de francs) que représentent, à elles seules, les Sicav en termes d'actifs disponibles.

Commencée sur un air d'été indien avec la visite en France de Rajiv Gandhi et les traditionnels contrats à la clé que suppose ce genre d'aller-retour, la semaine s'est achevée sur une alerte à la bombe, qui a obligé les derniers traînards à déguerpir avant 15 h du temple de l'argent pour laisser la place aux artificiers. A l'occasion du Mela (la fête indienne), toutes les gazettes mettaient en avant les *commandes passées par le gouvernement* de New-Delhi, à commencer par un fabuleux contrat de 5 milliards de francs confié à la Générale des eaux pour assainir le Gange. Par la suite, d'autres sociétés affirmaient également être sur les rangs et out était en plein brouillard sur la valeur réelle de la commande.

Pour essayer de s'y retrouver sans ce méli-Méla, précisons que ces 5 milliards de francs représentent le *montant total des travaux*. Quant à la valeur réelle des prestations assurées par les trois entreprises retenues (Générale des eaux, Lyonnaise des eaux et Bouygues via leurs filiales spécialisées en traitement des eaux), ce n'est pas avant septembre prochain que nous en aurons une idée exacte. Les travaux, eux, devraient commencer début 1986, à Bénarès notamment, avec pour effet de stopper les déchets agricoles, industriels et urbains avant qu'ils se déversent dans le fleuve et de les transformer en énergie (méthane) et en amendements agricoles (sous-engrais).

De son côté, Jeumont-Schneider, filiale de Schneider et *de CFDE, devrait fournir à l'Inde des centraux téléphoniques privés pour un montant voisin de* 500 millions de francs. Ces informations ont eu un effet bénéfique, mais limité, sur Générale des eaux et Schneider notamment, mais au tableau des hausses, plutôt réduit cette semaine, c'est surtout Peugeot, valeur de retournement par excellence, qui s'est distinguée avec une avance voisine de 6 %. De même Radiotechnique, en hausse de plus de 9 %, semble tirer profit des perspectives positives que devrait entraîner la réorganisation décidée en *France par sa société mère, Philips.*

Si l'on en juge par le volume des transactions, l'intérêt continue à se porter sur ELF-Aquitaine, (classé par *le Nouvel Économiste* en tête des cent premières multinationales françaises pour son activité exportatrice) et sur Pernod-Ricard qui s'est offert lundi matin sur TF 1 un beau coup de pub-information en s'offrant « *à comptes ouverts* » pour présenter sa situation financière à la fin 1984. Il en va de même pour Moët-Hennessy qui semble avoir maîtrisé les problèmes que lui posait sa filiale américaine horticole Armstrong et sa firme de parfums Roc ; *sans oublier Thomson-CSF, dont le redressement se* trouverait confirmé en 1986 avec un bénéfice de 600 millions de francs contre 317 millions cette année, *selon les prévisions avancées par son patron, Alain Gomez.*

Mais ces éléments favorables n'ont pas suffi à tirer la cote du fossé où l'ont plongé quantité de ventes bénéficiaires. Celles-ci ont notamment affecté des titres comme BHV, Marine-Wendel, DMC, CGIP, Nouvelles Galeries, Imétal, BIS, Aussedat-Rey, Sommer-Allibert et Valéo ; autant de sociétés qui ont perdu entre 10 % et 15 % cette semaine à la Bourse de Paris.

SERGE MARTI.

Bloc-notes

● 11 juin 1985. – Les actions de la Société touristique du Mont-Blanc (STMB), qui n'avaient pu être introduites la semaine précédente sur le second marché de la Bourse de Lyon, en raison de l'abondance des demandes, ont été représentées au public sous la forme *d'une offre* publique de vente. L'action STMB a été cotée 275 F, les achats portant sur *1,7 million de titres face à* 30 000 actions mises sur le marché.

● 11 juin. – La société Ingenico, spécialisée dans l'ingénierie électronique et informatique, a été introduite au second marché de la Bourse de Paris au cours de 476 F. La société mettait à la disposition du public 50 000 actions au prix d'offre minimal de 300 F. Plus de 6 millions de titres ont été demandés à des prix variant de 300 F à 800 F.

● 11 juin. – Déclarée recevable par les autorités boursières, l'OPA *lancée par la* Mutuelle assurance artisanale de France (MAAF) sur les actions de la Banque hypothécaire européenne (BHE) a été officialisée, la MAAF annonçant, le 14 juin, qu'elle élargissait son offre à tous les titres présentés. On sait que cette offre publique d'achat, formulée à 350 F par action et portant sur 51 % du capital de la banque, se heurte aux ambitions de la Société générale à l'égard de la BHE. La *banque de M. Mayoux, qui* détient déjà 10 % de cette affaire, aurait négocié des *options de vente représentant* près du double de cette participation.

● 12 juin. – Allied Corp., l'un des grands groupes américains (électronique, automobile, aérospatiale, chimie...), qui devrait grimper au seizième rang des firmes américines à l'issue de sa fusion avec Signal, a fait son apparition à la cote officielle *parisienne.*

● 12 juin. – L'introduction de Cap Gemini Sogeti au second *marché de la Bourse de Paris* n'ayant pu avoir lieu à la date prévue (7 juin), celle-ci a été reportée au 12 et a finalement eu lieu au cours prévu de 875 F, les demandes représentant 9,86 millions de titres.

● 13 juin. – Les actions de la société Jullien (secteur textile) ont été introduites second marché de la Bourse de Nancy *au cours de 175 F par action* face à un prix d'offre minimal de 130 F. Les demandes ont *atteint 2,12 millions de titres* pour 40 000 offerts.

● 18 juin. – L'introduction de *Brioche Pasquier sur le* second marché de Nantes s'effectuera selon la procédure d'offre publique de vente au prix de 230 F par action. La société est spécialisée dans les viennoiseries destinées à la grande distribution.

● 19 juin. – La société de services informatiques Dataid sera introduite au second marché de la Bourse de Paris au prix d'offre de 200 F par action. Dataid, considérée comme le *leader dans le secteur du conseil* en bureautique, réalise 140 millions de francs de chiffre d'affaires.

● 20 juin. – Admission à la cote officielle (Bourse de Paris) des actions de la société japonaise Honda Motor Co. Ltd.

● 21 juin. – *Introduction* au second marché de la Bourse de Lyon des actions de la société *Ecco Temporaire* au prix de 450 F.

● 25 juin. – Admission au second marché de la Bourse de Paris des actions de Saint-Gobain *Emballage au cours de* prix de 650 F par action.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	14-6-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 629	+ 11
7 % 1973	8 278	– 12
10,30 % 1975	97,90	– 0,10
PME 10,6 % 1976	98,60	inch.
8,80 % 1977	119,80	+ 0,35
10 % 1978	98,02	+ 0,22
9,80 % 1978	97,10	+ 0,05
8,80 % 1978	97,60	– 0,20
9 % 1979	94,35	+ 0,10
10,80 % 1979	100,05	+ 0,10
12 % 1980	100,81	– 0,08
13,80 % 1980	106,31	– 0,23
16,75 % 1981	111,90	– 0,20
16,20 % 1982	117,96	– 0,27
16 % 1982 (1)	118,85	+ 0,13
15,75 % 1982	115,57	+ 0,02
CNE 3 %	4 257	– 3
CNB bq. 5 000 F	102,50	– 0,49
CNB Paribas 5 000 F	103	– 0,75
CNB Suez 5 000 F	103,75	inch.
CNI 5 000 F	102,40	– 0,58

(1) Compte tenu d'un coupon de 320 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	14 juin	Diff.
Charter	22,95	– 0,10
Géophysique	750	– 15
Imétal	108	– 20
INCO	128,20	– 10,5
Michelin	1 014	– 66
Min. Penarroya	96	– 8,21
RTZ	71,60	– 1,70
Zambia	1,83	– 0,04

Banques, assurances sociétés d'investissement

	14-6-85	Diff.
Bail Équipement	378	– 30
Bancaire (Cie)	655	– 18
Cetelem (1)	630	+ 9
Chargeurs SA	586	– 30
CFF	878	– 49
CFI	311	– 10
Eurafrance	1 480	– 160
Hénin (La)	475	– 10
Imm. Pl.-Monceau	453	– 27
Locafrance	470	+ 15
Locindus	845	+ 14
Midi	2 565	– 130
Midland Bank	241	– 23,90
O F P (Omn. Fin. Paris)	1 198	– 13
Parisienne de réesc.	1 020	– 120
Prétabail	1 215	– 74
Schneider	208,10	– 7,90
UCB	324	– 24

(1) Compte tenu d'un droit de 124 F.

Métallurgie construction mécanique

	14-6-85	Diff.
Alspi	153,10	– 16,8
Avions Dassault-B.	1 430	+ 2
Chiers-Châtillon	52,60	– 4,70
De Dietrich	569	–
FACOM	1 215	– 73
Fives-Lille	405,50	– 24,50
Fonderie (Générale)	66,60	– 2,90
Marine Wendel	253	– 42
Penhoët	860	– 80
Peugeot SA	402	+ 22
Poclain	66,10	– 2,30
Pompey	285	inch.
Sagem	1 705	+ 17
Valéo	206	– 24
Vallourec	113	– 7,30

Valeurs diverses

	14-6-85	Diff.
Accor	268	– 22
Agence Havas	636	– 19
Appl. Gaz	200	inch.
Arjomari	975	– 85
Bic	550	– 33
Bis	478	– 71
CGIP	801	– 89
Club Méditerranée	503	– 36
Essilor	2 380	– 220
Europe 1	828	+ 26
Hachette	1 865	– 130
L'Air Liquide	665	+ 1
L'Oréal	2 581	– 104
Navigation Mixte	385	– 26
Nord-Est	88,60	– 3,70
Presses de la Cité	2 180	– 47
Sanofi	710	– 29
Skis Rossignol	1 550	– 1

Alimentation

	14-6-85	Diff.
Béghin-Say	271	+ 0,9
Bongrain	1939	– 96
BSN G.-Danone	2501	– 119
Carrefour	2125	– 150
Casino	950	– 75
Cédis	800	inch.
Euromarché	1150	+ 20
Guyenne et Gasc.	309	– 11
Lesieur	735	+ 16
Martell	1730	– 55
Moët-Hennessy	1959	– 21
Mumm	753	+ 2
Nestlé	23710	– 1210
Occidentale (Gle)	726	– 38
Olida-Caby	237	+ 10
Pernod-Ricard (1)	755	– 40,2
Promodès (2)	1402	– 64
Source Perrier	532	– 31
St-Louis-Bouchon	299	– 25
C.S. Saupiquet	548	+ 18
Veuve Clicquot	2505	– 30
Viniprix	970	+ 20

(1) Compte tenu d'un coupon de 35 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 9,80 F.

Matériel électrique services publics

	14-6-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	313,10	– 21,9
CIT-Alcatel	1 315	– 50
Crouzet	280	– 28
Générale des Eaux	702	+ 30
IBM (2)	1 190	– 109
Intertechnique	2 465	+ 55
ITT	303	– 26 5
Legrand	2 228	– 87
Lyonnaise des Eaux	810	– 24
Matra	1 875	– 90
Merlin-Gérin	1 970	– 150
Moteurs Leroy-Somer	581	– 29
Moulinex	87,80	– 7,20
PM Labinal (1)	495,	– 53
Radiotechnique	314,50	+ 28
SEB	405 50	– 14,5
Signaux	567	– 53
Téléméc. Electrique	2 450	– 70
Thomson-CSF	522	– 22
Schlumberger	366,90	– 8,20
Siemens	1 830	– 39

(1) Compte tenu d'un droit de 27 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 9 F.

Bâtiment, travaux publics

	14-6-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	945	– 20
Bouygues	800	– 53
Ciments Français	356	– 22,5
Dumez	673	– 35
GTM	284	– 17
J. Lefebvre	313,5	– 35,5
Lafarge	553	– 21
Maisons Phénix	245	– 16
Poliet et Chausson	630	– 5
SCREG	137,5	– 7,5
SGE-SB	63	– 2,5

Produits chimiques

	14-6-85	Diff.
BASF	691	– 31
Bayer	720	– 33
Hoechst	701	– 31
Imp. Chemical	91,80	– 3,80
Institut Mérieux	1 700	– 21
Laboratoire Bellon	1 130	– 5
Norsk Hydro	112,50	– 3,80
Roussel-Uclaf	1 600	– 95

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
BSN	20 607	52 856 804
Cedis	99 693	79 754 400
Deutsche Bank	22 930	41 200 790
DMC	194 553	62 427 930
ELF-Aquitaine	310 556	68 929 474
Lafarge-Coppée	80 098	45 662 221
Moët-Hennessy	22 566	44 632 040
Navigation Mixte	245 935	100 875 571
Pernod-Ricard	82 110	65 401 090
Peugeot	240 044	94 989 022

(*) Du 6 au 13 juin.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
Or fin (kilo en barre)	94 500	95 300
– (kilo en lingot)	94 100	95 050
Pièce française (20 fr.)	551	550
Pièce française (10 fr.)	400	411
Pièce suisse (20 fr.)	546	552
Pièce latine (20 fr.)	538	545
Pièce tunisienne (20 fr.)	538	545
Souverain	686	689
Souverain Elizabeth II	696	697
Demi-souverain	386	387
Pièce de 20 dollars	3 915	4 000
– 10 dollars	2 085	2 110
– 5 dollars	1 340	1 352
– 50 pesos	3 485	3 525
– 20 marks	670	671
– 10 florins	563	565
– 5 roubles	415	420

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	10 juin	11 juin	12 juin	13 juin	14 juin
RM	509 256	558 933	505 199	549 851	477 570
Comptant					
R. et obl.	2 528 344	2 319 107	2 319 399	2 718 038	2 880 086
Actions	147 906	154 984	132 733	145 086	206 135
Total	3 185 506	3 033 024	2 957 231	3 412 975	3 563 791
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	124,5	124,1	123,6	121,9	–
Étrang.	106,4	107,6	106,5	105,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	129,8	129,3	128,9	127	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	230,7	230,3	229,4	226,7	223,5

SECOND MARCHÉ

La BAFIP spécialiste des services financiers

La Banque financière parisienne (BAFIP) sera introduite, le 27 juin 1985, sur le second marché de la Bourse de Paris sous la conduite de la charge d'agents de change *Méléndès*. Cette opération sera réalisée au prix d'offre minimum de 370 F par titre, soit dix fois le bénéfice par action estimé pour l'exercice 1985.

Après Via Banque, introduite en avril 1984 à la cote officielle et qui a récemment basculé au *marché à règlement mensuel*, la Bourse de Paris va prochainement accueillir, sur le second marché cette fois-ci, un autre établissement privé : la Banque financière parisienne (BAFIP). Fondée en 1881 par la famille Steindecker, qui s'est *progressivement retirée de* l'affaire à partir de 1979, au profit d'autres actionnaires (holdings financiers et investisseurs institutionnels), la banque a abandonné ce patronyme et opté pour une *« raison sociale traditionnelle », selon l'expression de son* président, M. Henri Darmas, lequel exerce depuis 1982 cette fonction, après avoir été directeur général pendant sept ans.

En quelques mois, celui-ci s'est livré à deux baptêmes ; le nouveau siège, inauguré rue La Pérouse près de l'Etoile (la banque possède un seul guichet) et le nom de la banque, BAFIP. Là s'arrête la recherche d'un *nouveau « look ». Pour le reste,* on cultive à loisir les recettes qui ont fait la réputation de la maison depuis une centaine d'années : compétence et discrétion. Sur les quelque quatre-vingts personnes qui assurent les activités bancaires, *financières et de gestion* de cette maison, des sociétés satellites, ainsi que des diverses *participations (la plus* intéressante étant certainement les 34 % environ détenus directement et indirectement dans la Compagnie parisienne de réescompte, aux côtés d'Indosuez), seules trois ou quatre personnes sont au *courant d'un dossier*. Ce qui évite les indiscrétions, assurent les dirigeants, parmi lesquels M. Hugues Lasseron, un ancien de la Société séquanaise de *banque, actuellement* vice-président, directeur général de la BAFIP.

Bien ancrée sur des marchés qui bénéficient en ce moment *d'une santé peu commune* (obligataire, monétaire, financier au sens large avec le développement de l'ingénierie du même nom), la BAFIP, qui *exerce aussi ses activités dans* l'immobilier, a su tirer profit de cette prospérité quasi générale. Elle a notamment triplé le montant de ses fonds propres, *consolidés depuis 1981, tout en* multipliant par près de 7,5 son bénéfice net consolidé pendant ce même *délai* de quatre ans. Très active sur le marché monétaire, la banque a également triplé le produit de ses opérations de trésorerie *entre 1981 et 1984*, tout en multipliant par quatre le volume de ses crédits à moyen et long terme.

En 1984, la Banque *financière parisienne a réalisé* un bénéfice net de 23,6 millions de francs (contre 14 millions l'année précédente), qu'elle espère faire encore progresser *de 90 % cette année pour le* hisser aux alentours de 45 millions de francs. *« 1986 sera encore une très bonne année, mais le rythme de croissance, qui a pratiquement doublé tous les ans depuis 1981, devrait connaître un ralentissement par la suite »,* précise M. Darmas. Histoire de souffler un peu, en consolidant une assise financière qui repose sur un bilan voisin de 6 milliards de francs et des actifs *gérés par* les SICAV et les fonds communs de placement dépassant les 4 *milliards* de francs.

Très discrète sur le chapitre *de l'ingénierie financière* (rapprochements d'entreprises, prises de participations, etc.), *une activité qui porte sur* une centaine de millions de francs par an, la BAFIP, qui n'a pas de clientèle privée, n'entend pas sortir de l'Hexagone, pour l'instant, sinon par le biais de la gestion de portefeuilles.

A l'issue de l'introduction en Bourse, qui portera sur cent vingt mille actions, le capital de la *banque sera réparti entre* Calciphos (26,8 %), la Société d'études et de gestion internationale (13,7 %), l'Omnium financier de Paris (14 %), la *COFACE* (6 %), la Société financière de participation et la Mutuelle centrale de réassurance (5 % environ chacun), le solde allant *à d'autres investisseurs* institutionnels (19 %) et au public (10 %).

S. M.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En baisse

Le sentiment positif a continué à s'éroder la semaine passée à Wall Street dans un marché plus calme, bien qu'une demande sélectionnée basée sur une détente des taux d'intérêt hors banque ait contenu les déclins. L'indice des valeurs industrielles est retombé jeudi en dessous du point de résistance technique de 1 300 mais l'a légèrement repassé le lendemain. Cet indice a terminé avec les déclins de 15,45 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 300,96. La tendance s'est nettement repliée à partir de mercredi lorsque le président d'IBM a annoncé que les bénéfices de la compagnie pour les neuf premiers mois de l'année n'atteindraient pas les objectifs et seraient inférieurs à ceux de la même période de l'an dernier.

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
Alcoa	31 1/2	32 1/4
ATT	23 7/8	23 3/8
Boeing	68 3/4	44
Chase Man. Bank	60 1/8	58 1/4
Du Pont de Nemours	58 1/4	57 1/2
Eastman Kodak	43 3/4	43 5/8
Exxon	50	53
Ford	48 1/2	45 5/8
General Electric	61 5/8	59 3/4
General Foods	73	71 1/4
General Motors	74 5/8	73 1/4
Goodyear	29 1/4	28 1/4
IBM	127 1/2	121
ITT	32 3/8	32
Mobil Oil	30 1/8	30 3/8
Pfizer	48 1/4	47 7/8
Schlumberger	37 1/4	37
Texaco	37	37 5/8
UAL Inc.	54 1/8	54 5/8
Union Carbide	41	42 3/4
US Steel	27 3/8	27
Westinghouse	34 1/2	32 1/2
Xerox Corp	49 1/4	48 7/8

LONDRES

Net repli

Le Stock Exchange est tombé à son plus bas niveau depuis la fin d'avril par crainte des effets de la baisse des prix du pétrole pour l'économie britannique et à cause du repli de Wall Street. Le mouvement a été accentué par une pénurie de liquidités à la suite de l'émission publique de la société d'assurances, Abbey Life, une émission de capital par *Hanson Trust d'une valeur de 500 millions* de livres et l'approche du versement de la seconde tranche de la souscription de British Telecom ont contribué également aux pertes.

Indices « FT » : industrielles : 979,1 contre 1 001,6 ; mines d'or : 436,8 contre 429,6 ; fonds d'Etat : 81,66 contre 81,81.

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
Beecham	373	345
Bowater	300	277
Brit. Petroleum	520	518
Charter	186	188
Courtaulds	141	139
De Beers (*)	533	510
Dunlop	–	–
Free State Ged. (*)	24 3/8	25 5/8
Glaxo	13	13
Gt. Univ. Stores	850	810
Imp. Chemical	764	743
Shell	690	678
Unilever	11 11/32	11 19/64
Vickers	283	280
War Loan	–	–

(*) En dollars.

FRANCFORT

Irrégulier

La Bourse de Francfort a été irrégulière cette semaine, bénéficiant, lundi et mardi, d'une bonne évolution des bénéfices des entreprises, d'une baisse des taux d'intérêt.

Indice *de la Commerzbank : 1 365,8* contre 1 363,4.

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
AEG	132,50	130,70
BASF	224,30	218,40
Bayer	223,80	227,90
Commerzbank	211,50	197,50
Deutschebank	552	541,50
Hoechst	225,30	220,10
Karstadt	230	229
Mannesman	180,70	176,50
Siemens	569	567,50
Volkswagen	278	285,30

TOKYO

Reprise tardive

En baisse tout au long de la semaine, le marché nippon s'est repris samedi dans le sillage de Wall Street. Indice Nikkei Dow-Jones : 12 753,38 contre 12 716,59 ; indice général : 1 009,83 contre 1 005,70.

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
Akaï	410	408
Bridgestone	528	544
Canon	1 140	1 130
Fuji Bank	1 600	1 620
Honda Motors	1 220	1 350
Matsushita Electric	1 420	1 400
Mitsubishi Heavy	304	318
Sony Corp.	4 060	4 000
Toyota Motors	1 190	1 230

HONGKONG

L'annonce de la faillite de l'Overseas Trust Bank (OTB), le vendredi précédent, a fortement secoué la place de Hongkong, qui continue à craindre de nouvelles défaillances après *le déconfiture* de la quatrième banque de la colonie. L'indice Hang Seng qui culminait fin juin à son plus haut niveau de l'année, a perdu environ 190 points depuis que ce scandale a éclaté. Vendredi, cet indice s'établissait à 1 441,94 points, en repli de 40 points sur la veille.

L'euromarché

De plus en plus raffiné

La question n'est pas de savoir si les *banques françaises seraient éventuellement* dénationalisées au cas où l'opposition reprendrait le pouvoir en 1986, mais lesquelles pourraient l'être. Bien peu, malheureusement. A de rares exceptions près, tel le CIC qui fêtait cette semaine à Londres sa quatre-vingt-dixième année de présence dans la City, les banques françaises ne sont pas vendables.

On ne voit en effet pas très bien qui serait assez inconscient pour vouloir acheter des établissements sous-captalisés, à rentabilité insuffisante, aux effectifs surgonflés, aux structures trop rigides qui empêchent l'imagination créatrice de s'épanouir et, par voie de conséquence, limitent dangereusement la capacité concurrentielle sur la scène internationale. Si l'Etat français n'était pas l'actionnaire de ses banques, la plupart de celles-ci verraient, au firmament de l'euromarché, le classement de leur *dette* tomber d'un ou plusieurs crans, c'est-à-dire de « AAA » ou « AA » à un piètre et solitaire « A ».

Il est certain que, sans l'appui de leur présent statut, la BNP et Indosuez n'auraient pas réussi à lever à des conditions aussi intéressantes les eurocapitaux que ces deux établissements sont venus rechercher ces derniers jours au travers de deux transactions des plus originales. La direction générale des impôts ayant, lundi, clarifié la situation fiscale de l'instrument nouveau qu'avait choisi la BNP, cette dernière est venue offrir, sous la direction du Crédit Suisse-First Boston, 600 millions de dollars sur la base précise du scénario à libération partielle imaginé dans notre rubrique précédente.

Sur les 600 millions d'euro-obligations nominatives à taux variable d'une durée de dix ans, seuls 100 millions de dollars seront immédiatement libérés. Cette portion portera un intérêt semestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,05 % au taux du Libor. Les 500 millions de dollars non libérés donneront droit à une commission d'engagement de 0,05 % par an. En outre, l'emprunteur versera sur le montant total une commission pour les banques de 0,275 %. A l'issue de cette première phase, la BNP disposera donc en espèces de 100 millions de dollars et en réserve de 500 millions de dollars dont la seule présence lui permettra de cautionner l'émission de papier commercial, d'euronotes ou de tout autre instrument de substitution.

Si la BNP décide par la suite d'appeler la libération d'une tranche supplémentaire de 50 ou 100 millions de dollars, celle-ci pourra alors être émise sous forme de titres au porteur à un prix de 99 si l'opération se réalise en 1986 puis à un prix augmentant de 0,10 au cours de chacune des années suivantes. Il est toutefois peu concevable que la banque française choisisse jamais de tirer plus que les 100 millions initiaux, parce que le coût d'émissions ultérieures serait alors trop onéreux.

Dans l'immédiat, la BNP a atteint avec sa transaction l'objectif qu'elle s'était fixé : mobiliser un volume important de capitaux au coût le plus bas possible en créant un instrument permettant d'aborder trois marchés différents, celui des emprunts euro-obligataires à taux variable, celui des émissions d'euronotes à court terme et celui des crédits bancaires standby en leur conférant la forme de valeurs mobilières. La question qui dorénavant se pose est la suivante : un tel instrument est-il valable aux Etats-Unis ? Si la réponse est positive, l'outil crédit-émission qui a vu le jour cette semaine disposera d'un horizon pratiquement illimité.

C'est une autre banque d'investissement, Lehman Brothers, qui a réalisé l'ingénieux montage qui a permis à la banque Indosuez de lancer, mercredi, une euro-émission à taux flottant de 200 millions de dollars. A première vue, le coût en est onéreux pour l'emprunteur. L'euro-émission, qui est assortie d'une commission globale de 0,50 %, aura une durée de douze ans. Son intérêt sera l'ajout de 0,375 % à la moyenne des taux interbancaires offerts et demandés à Londres sur les dépôts en eurodollars à trois mois (« Limean »), mais ne pourra en aucun cas excéder un plafond (CAP) de 13,0625 %. Cette limitation n'a pas réussi a ralentir l'enthousiasme des investisseurs, qui anticipent une baisse continue des taux d'intérêt. La marge de 0,375 %, c'est-à-dire de 37,5 points de base, est littéralement juteuse par rapport aux cinq petits points de base que procure la transaction BNP. Aussi, les euro-obligations d'Indosuez qui seront émises au pair se sont rapidement traitées, pour *ne pas dire arrachées*, avec une prime sur le « marché gris ».

Swap de CAP

Cependant, la présence cachée d'une mécanique de swap élaborée par Lehman Brothers va complètement transformer l'image de la transaction. La banque américaine d'investissement acquerra le CAP, c'est-à-dire les 200 millions, aux taux d'intérêt maximum de 13,0625 %, pour les échanger (swap) contre un autre CAP d'un niveau vraisemblablement supérieur détenu par une société américaine. La différence entre les deux taux d'intérêt sera alors encaissée par Lehman Brothers et investie en papier à coupon *« zéro » du Trésor américain* qui sera remis à Indosuez. A l'issue de cette technique complexe, Indosuez se retrouvera avec des capitaux dont le coût sera inférieur de quelque 5 points de base au taux du Libor.

C'est là le coût le plus bas jamais obtenu par une euro-émission à taux variable pure, c'est-à-dire dénuée de taux d'intérêt minimum. A titre d'exemple, la CEE acquitte l'équivalent du Libor sur sa récente euro-émission de 1,8 milliard de dollars, dont la durée n'est que de cinq ans. De son côté, ce que Lehman Brothers aura réalisé en achetant puis en revendant un CAP n'est rien d'autre qu'une option à long terme sur taux d'intérêt. Mais cela représente l'embryon éventuel d'un secteur entièrement nouveau *au sein du* marché des *« futures »* (marchés financiers à terme).

Dans la foulée du succès de l'opération Indosuez, Lehman Brothers a annoncé vendredi le lancement d'une transaction similaire pour le compte de la Banque française du commerce extérieur (BFCE). Basé sur swap de CAP qui procurera à l'emprunteur des fonds à un taux de base de 10 points inférieur au Libor, l'euro-emprunt BFCE est garanti par la République française. Son montant est de 400 millions de dollars et sa durée s'étendra sur douze ans. Son taux d'intérêt sera l'ajout de 0,375 % au taux interbancaire demande à Londres sur les dépôts en eurodollars à trois mois (« Libid ») avec un CAP à 13 %. La commission pour les banques s'élève à 0,30 %.

Ces conditions sont plus basses que celles proposées par Indosuez. Cela n'a pas empêché l'euro-émission BFCE de se traiter immédiatement au-dessus du pair. D'une part, elle a l'avantage de bénéficier d'une garantie souveraine. D'autre part, la présence d'une marge grassouillette l'a une fois de plus emporté sur toute autre considération dans l'esprit des investisseurs. L'annonce vingt-quatre heures plus tôt, d'une baisse des profits d'IBM avait fait l'effet d'une bombe sur la scène internationale. Comme le commentait jeudi soir un banquier suisse : *« Si l'emprunteur dont la qualité de la dette est la plus haute dans le monde voit ses bénéfices s'effriter, les taux d'intérêt sont aussi condamnés à régresser. »*

Le grand mouvement de déréglation qui affecte tous les marchés des capitaux du monde a fait sa première victime. Lundi, un haut fonctionnaire japonais du ministère des finances à Tokyo s'est suicidé. Il aurait mal interprété les consignes du « MOF », onomatopée utilisée par les banquiers nippons pour abréger le terme anglais de Ministry of Finance. Que ce soit par inadvertance ou au terme d'une fuite organisée sur les intentions du « MOF », ce fonctionnaire n'a pu supporter d'avoir fait perdre aux banques japonaises qui, une semaine plus tôt, avaient acheté d'énormes volumes de papier du Trésor américain quelques centaines de millions de dollars après que le marché se fut affaissé.

Il y a cinq ans, un autre fonctionnaire japonais avait déjà sauté du toit du même bâtiment par suite d'une faute professionnelle. Il est heureux que cette coutume ne soit pas répandue dans le reste du monde. Les « MOF » de tous les autres pays occidentaux seraient depuis longtemps dépeuplés.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Round d'observation à Paris

Le marché obligataire de Paris s'est montré terne cette semaine, les opérateurs se tenant dans une certaine réserve après le placement assez « mou » de l'emprunt d'Etat. Le flottement qui s'était produit à la fin de la semaine dernière chez les souscripteurs a manifestement nui à cette émission.

De nombreux opérateurs estiment qu'une erreur de manœuvre a été commise par les chefs de file, Indosuez, Crédit agricole et Caisse des dépôts. Le relèvement de 15 à *20 milliards de francs, notamment,* aurait été connu trop tôt et sans une information suffisante. Résultat, certains établissements ont dû en garder, ce qui les a obligés à vendre du papier sur le marché secondaire afin de le payer.

En attendant que cet emprunt d'Etat soit totalement « digéré », on a mis le marché au vert avec une série d'emprunts de banque pratiquement casés dans le propre réseau des émetteurs. On a donc eu un Crédit lyonnais et un BNP de 2 milliards chacun, à taux révisable annuellement (TRA). Une mention doit être faite de l'emprunt Caisse centrale des banques populaires destiné aux artisans : 850 millions de francs au taux fixe de 11,60 % à dix ans et remboursement *in fine :* il a rencontré un grand succès en raison de ses modalités (taux fixe satisfaisant, faible montant et longue durée).

Une « colle » épaisse, en revanche, pour deux petites émissions : Groupement des industries du transport et du tourisme (GITT) et FINEMEP, 220 millions et 260 millions de francs respectivement, à taux fixe de 12,30 % et 11,80 % : le marché n'a pas aimé du tout les conditions, surtout l'amortissement en douze et dix annuités.

La semaine prochaine, les caisses d'épargne de l'Ecureuil lanceront un emprunt de 1,5 milliard de francs, dont 1,2 milliard de francs à taux fixe de 11,80 % destiné au réseau avec un placement assuré. Signalons, enfin, une émission en France de la Banque mondiale, pour laquelle la commission de placement ne serait que de 1,05 %.

Dans la rubrique « détente », relevons une baisse de 0,75 % du taux des prêts aux conditions de marché (non bonifié), ramené de 13,75 % à 13 % par le Crédit national, et aussi le Crédit d'équipement aux PME, qui pourrait s'arrêter à 13,25 % du fait d'une exploitation plus coûteuse, mais qui s'est finalement alignée.

Les taux des livrets d'épargne

Sur le front des taux, l'annonce d'un rythme d'inflation de 0,5 % en mai, conforme aux prévisions (certains avaient avancé le chiffre de 0,7 %), laisse le champ libre aux spéculations sur la reprise de la désescalade. Du côté de la Banque de France et du marché monétaire, resté « calé » à plus de 10 %, on a les yeux fixés sur la RFA, où la Bundesbank ne paraît guère désireuse de diminuer rapidement ses taux. Outre-Rhin, banques et experts la pressent vivement de le faire, prêchant, en outre, pour une progression plus rapide de la masse monétaire qui rendrait possible la modestie de l'inflation. Mais, pour l'instant, les dirigeants de la banque centrale se montrent d'une prudence extrême.

En France, lesdites spéculations vont bon train en ce qui concerne l'un des verrous à toute baisse ultérieure du taux de base bancaire, à savoir le taux d'intérêt des livrets de Caisse d'épargne, fixé depuis août 1984 à 6,50 %, et qui commande celui des comptes sur livret des banques.

On sait (*le Monde* du 14 juin) que la collecte a lourdement chuté dans les caisses d'épargne pendant les cinq premiers mois de l'année : 15 milliards de francs de retraits nets sur les livrets A et B de l'Ecureuil et de la Poste. Baisse du pouvoir d'achat des ménages, et surtout transfert d'épargne liquide vers l'épargne longue, notamment les SICAV court terme, en sont la cause.

Cette situation ne manque pas d'inquiéter la Caisse des dépôts, qu'alimentent, pour une part, les caisses d'épargne et qui, par la voix de son directeur général, M. Robert Lion, agite la possibilité d'une diminution des crédits qu'elle accorde au logement social et aux collectivités locales, ou, à défaut, d'un renchérissement de ces crédits si un recours plus étendu, et plus coûteux, au marché financier doit être effectué.

En clair, il est demandé au ministre de relever le plafond des livrets A et de surseoir à la baisse de leur taux. La décision est entre les mains de M. Bérégovoy. Si l'inflation reste « sage », ce sera, vraisemblablement, pour juillet ou pour août, en ce qui concerne le taux, naturellement.

F. R.

Les devises et l'or

Grande fermeté du franc

Le franc français s'est encore fort bien tenu cette semaine, notamment vis-à-vis du mark, dont le cours est revenu à son plus bas niveau depuis seize mois. Quant au dollar, il a, une semaine de plus, évolué dans une plage de cours très étroite, au gré des nouvelles en provenance de l'économie américaine. Le franc affiche donc une santé insolente, continuant à se réévaluer lentement par rapport au mark, qui, dans le courant de la semaine, est tombé à son plus bas niveau depuis seize mois avant de remonter un peu à la veille du week-end.

Certes, le taux d'inflation n'a été « que » de 0,5 % en France pour le mois de mai, alors que certains avançaient le chiffre de 0,7 %. Mais, en Allemagne, ce taux n'a été que de 0,1 % pour la même période, ne dépassant guère 2 % sur un an.

Certes, *également*, il y a belle lurette que des facteurs classiques comme les écarts d'inflation, les déséquilibres commerciaux et autres « données fondamentales » ne sont plus automatiquement pris en compte pour les marchés des changes, sinon le mark, à Paris, vaudrait au minimum 3,15 F, si ce n'est davantage. Dans ce cas précis, l'« ajustement » ne serait que de 3 %, ce qui serait, sans doute, suffisant pour assurer à nouveau la tranquillité.

Mais, tout de même, signalent certains opérateurs, il est possible que les prêteurs de capitaux étrangers placés en France pour des périodes de trois à six mois, plus rarement un an, commencent à se poser des questions dès l'automne prochain. *Certaines déclarations* publiques ou privées de personnalités de l'opposition sur l'obligation de procéder à un ajustement monétaire après un changement éventuel de majorité en mars prochain, ont pu, déjà, faire dresser l'oreille.

La pierre de touche sera septembre, à un semestre des élections, lorsque ces prêteurs étrangers décideront de renouveler ou non leurs placements à six mois sur la place de Paris.

A ce sujet, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), organisme semi-public, dans ses dernières prévisions quantitatives pour l'économie française, estime qu'aucun ajustement de parité entre le franc et le mark n'interviendrait avant les élections françaises. Le franc continuerait donc à s'apprécier, en termes réels, jusqu'au deuxième trimestre 1986 par rapport au mark, mais ce dernier, au second semestre 1986, atteindrait 3,26 F (+ 6,8 %). Quant au dollar, il s'établirait à 9 F au premier semestre et à 8,50 F à la fin de 1986.

Cette semaine, la monnaie américaine a fluctué dans d'étroites limites, plus précisément entre 9,39 F et 9,45 F (3,07 DM et 3,10 DM). Les opérateurs sont, la plupart du temps, restés insensibles aux nouvelles d'Amérique. *« On s'en f... »*, affirmait l'un d'entre eux. On a enregistré, ainsi, une baisse de 0,9 % des ventes au détail en mai, un recul de 0,1 % de la production industrielle, une hausse de 0,2 % des prix à la production et une augmentation de 0,4 % des stocks. Pour le dollar, autant d'indications favorables que défavorables.

A la veille du week-end, pendant quelques heures, une rumeur courut sur le marché des changes, selon laquelle le président Reagan avait été victime d'une crise cardiaque ou, même, était mort. Du coup, le dollar plongea de 3,09 DM à 3,04 DM et de 9,42 F à 9,30 F, mais, après démenti officiel et démonstration visuelle de la bonne santé du président, il ne regagna qu'une partie du terrain perdu : 9,35 F et 3,06 DM.

Quelques opinions : le dollar est actuellement surévalué de 15 % à 45 % et il sera victime d'une *« chute considérable »* d'ici à trois mois, six mois ou même plus tard, a déclaré, devant une commission d'enquête de *la Chambre des communes*, M. Christopher Kit McMahon, sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre. Quant à M. David Kern, économiste en chef de la plus grande banque britannique, la National Westminster, il prévoit un dollar à 2,90 DM à la fin 1985 et, sans doute, pas plus de 2,70 DM à la fin de 1981.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 AU 14 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,2770	–	10,6951	38,8349	32,6370	1,6215	28,9687	0,0512
	1,2700	–	10,6666	38,6398	32,5097	1,6129	28,8392	0,0509
Paris	11,9399	9,3500	–	363,10	305,15	15,1613	270,85	4,7924
	11,9062	9,3750	–	362,24	304,77	15,1209	270,36	4,7782
Zurich	3,2882	2,5750	27,5406	–	84,0404	4,1754	74,5944	1,3198
	3,2867	2,5880	27,6060	–	84,1352	4,1741	74,6359	1,3190
Francfort	3,9127	3,0640	32,7707	118,99	–	4,9683	88,7601	1,5704
	3,9065	3,0760	32,8162	118,85	–	4,9612	88,7894	1,5677
Bruxelles	78,7525	61,67	6,5957	23,9495	20,1272	–	17,8650	3,1609
	78,74	62	6,6133	23,9567	20,1560	–	17,8803	3,1600
Amsterdam ..	4,4082	3,4520	36,9208	134,05	112,66	5,5975	–	1,7693
	4,4037	3,4675	36,9877	133,96	112,72	5,5927	–	1,7673
Milan	2491,42	1951	208,66	757,66	636,74	31,6361	565,18	–
	2491,74	1962	209,28	758,11	637,84	31,6451	565,82	–
Tokyo	317,46	248,60	26,5886	96,5436	81,1357	4,0311	72,0162	0,1274
	316,61	249,30	26,5922	96,3292	81,0468	4,0209	71,8961	0,1270

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 juin, 3,7640 F contre 3,7605 F le vendredi 7 juin.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

14 juin 1985

LIVRE IRLANDAISE
COURONNE DANOISE
FRANC FRANÇAIS
FLORIN
MARK ALLEMAND
FRANC BELGE
LIRE ITALIENNE
Plafond
Plancher
%
0
–0,25
–0,50
–0,75
–1
–1,25
–1,50
–1,75
–2,00
–2,25
–2,75
–3,00

*Système monétaire européen

Les matières premières

Baisse du zinc et du cacao

La baisse, dans le sillage du pétrole, a continué de s'affirmer sur les prix de nombreuses matières premières en net repli depuis un an, qu'il s'agisse des métaux non ferreux, du caoutchouc ou du cacao par exemple. Les accords internationaux de produits ont bien du mal à remplir leur rôle stabilisateur. Les sautes d'humeur des monnaies, les caprices de la météo ou la concurrence des produits de substitution, ou entre producteurs, faussent souvent le jeu.

MÉTAUX. – *Une légère amélioration s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres malgré le nouvel et plus sensible accroissement des stocks britanniques de métal qui atteignent 110 175 tonnes (+ 5 100 tonnes). La grève est terminée dans certaines mines zambiennes, la perte de production a été évaluée à 4 000 tonnes.*

Le mouvement de reprise s'est confirmé sur les cours du plomb à Londres, qui ont refranchi la barre des 300 livres la tonne. La raréfaction des disponibilités en métal livrable sans délai est à l'origine de l'écart de près de 10 livres la tonne, inhabituel, subsistant entre le disponible et le trois mois.

Nouvelle baisse des cours du zinc à Londres. Pour la seconde fois en l'espace d'un mois, plusieurs producteurs européens viennent de réduire de 50 dollars par tonne le prix de leur métal, ramené à 880 dollars. Une société américaine a également diminué de 2 cents par livre le prix de son métal. Le maximum a été atteint au commencement du printemps 1984 à 1 090 dollars la tonne.

L'aluminium se maintient toujours à de bas niveaux bien qu'une légère amélioration de la position statistique se soit produite. En effet, à fin avril, les stocks des pays membres de l'Institut international de l'aluminium ont fléchi de 30 000 tonnes par rapport à ceux du mois précédent pour s'établir à 2,467 millions de tonnes. Ils restent toutefois encore supérieurs de 20 % à ceux d'il y a un an.

Une reprise s'est produite sur les cours de l'étain, peu sensible toutefois tant à Londres qu'à Singapour.

CAOUTCHOUC. – *Sur le marché de Singapour, les cours du naturel ont progressé. Ils viennent même de dépasser le niveau à partir duquel le directeur du stock régulateur est dans l'obligation d'intervenir (177 cents le kilo).*

Les achats plus importants du directeur du stock régulateur, évalués à plus de 10 000 tonnes, expliquent ce revirement du marché, auxquels s'ajouteraient selon certaines rumeurs les achats effectués pour le compte du gouvernement malais.

L'Accord international, qui expirait en octobre prochain, a été prorogé de deux ans. En outre, l'INRO a demandé aux pays membres une contribution supplémentaire de 100 millions de dollars à fournir avant la fin du mois de juin. Cet apport d'argent frais devrait permettre au directeur du stock régulateur d'accroître ses achats de soutien afin de pouvoir porter ses « réserves de naturel » de 285 000 tonnes à plus de 300 000 tonnes.

DENRÉES. – *L'apparition d'un excédent mondial de fèves plus important que prévu a pesé sur les cours du cacao. En effet, une firme britannique évalue le surplus mondial de production à 98 000 tonnes pour la saison 1984-1985, soit 28 000 tonnes de plus qu'en mars dernier. La récolte de Côte-d'Ivoire (principale et intermédiaire) est estimée à 530 000 tonnes, soit le chiffre le plus élevé après la récolte record du Ghana de 1964-1965 qui avait atteint 566 000 tonnes.*

Le café a bénéficié d'un regain d'intérêt grâce aux nouvelles « gelées traditionnelles » au Brésil à cette époque de l'année. Selon les premières estimations, les dégâts aux plantations de l'Etat de Minas-Gerais seraient peu importants (entre 5 % et 10 %).

LES COURS DU 14 JUIN 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 120,50 (1 121) : à trois mois, 1 135,50 (1 138) : étain comptant, 9 695 (9 565) : à trois mois, 9 540 (9 505) : plomb, 308 (296) ; zinc, 562 (585) ; aluminium, 807 (827) : nickel, 4 370 (4 360) : argent (en pence par once troy), 489 (481). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,35 (60,65) : argent (en dollars par once), 6,19 (6,20) ; platine (en dollars par once), 263,5 (266,20). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,40 (29,25).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 63,23 (63,07) ; octobre, 61,60 (61,65). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 537 (539). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 55,30 (55,40).

CAOUTCHOUC. – **Singapour** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 181,50-182,50 (169,75-170,25).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb : sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 035 (2 074) ; septembre, 2 005 (2 043) : sucre, juillet, 3 (2,85) : septembre, 3,07 (2,96) : café, juillet, 147,89 (144,15) : septembre, 149,73 (144,82). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 93 (90,40) : octobre, 94,80 (93,20) : café, juillet, 2 105 (2 026) : septembre, 2 159 (2 073) : cacao, juillet, 1 783 (1 778) : septembre, 1 744 (1 765). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, sepembre, 2 043 (2 054) ; décembre, 2 004 (2 026) : café, septembre, 2 543 (2 500) : novembre, 2 590 (2 549) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 243 (1 272) : octobre, 1 254 (1 280). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 124,70 (120,30) : août, 127,80 (123,22). – **Londres** (en livres par tonne), juin, *117,50 (112,50) ; août, 115 (112).*

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 327 (320,25) : septembre, 329,25 (322,25) : maïs, juillet, 279 (277,75) : septembre, 263 (261,50).

INDICES. – Moody's, 909,60 (905,60) : Reuter, 1 794,10 (1 820,40).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. EUROPE
4. DIPLOMATIE
5. PROCHE-ORIENT

FRANCE

8. M. Fabius à Marseille.
9. La fête antiraciste.
11. JUSTICE.

CULTURE

13. La fête du cinéma.

ÉCONOMIE

16. Légère progression du chômage en mai.
17. La première femme agent de change.
18. Revue des valeurs.
19. *Crédits, changes et grands marchés.*

RADIO-TÉLÉVISION (15)

Carnet (11); Mots croisés (10); Programmes des spectacles (14); « Journal officiel » (15).

LE DÉTOURNEMENT D'UN BOEING DE LA TWA A BEYROUTH

« Nous avons tué et jeté dehors un marine ! »

Le Boeing de la TWA détourné vendredi entre Athènes et Rome s'est posé samedi matin 15 juin pour la seconde fois à Alger. Quelques minutes après l'atterrissage de l'appareil, autorisé par les autorités *« pour des raisons humanitaires »*, un contact a été établi entre les responsables algériens et les pirates de l'air par le biais de la tour de contrôle de l'aéroport Houari-Boumediene.

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — *« Nous avions un marine de la Force multinationale qui avait bombardé Beyrouth : nous l'avons tué et jeté dehors. »* Il est 20 h 30, ce samedi 15 juin, sur l'aéroport international de Beyrouth et le vol 847 de la TWA détourné entre Athènes et Rome vendredi, vient d'atterrir, pour la seconde fois, sur l'AIB. Un des pirates qui s'entretient avec la tour de contrôle menace : *« Un autre corps se trouvera sur la piste dans dix minutes si un responsable du Mouvement chiite Amal ne vient pas pour négocier. »*

Le troisième détournement d'avion en quatre jours à Beyrouth a pris cette fois un tour dramatique. Après leur première escale dans la capital libanaise, les pirates de l'air avaient libéré dix-sept personnes et s'étaient envolés pour Alger, où vingt passagers furent à leur tour relâchés. Tard dans la soirée, le Boeing se dirigeait une nouvelle fois sur Beyrouth où il atterrissait à 2 h 20 ce samedi. Une bonne demi-heure avant son arrivée, alors que des obstacles avaient été placés sur la piste pour l'empêcher de s'y poser, une cinquantaine de miliciens chiites armés jusqu'aux dents et surexcités ont investi l'aérogare. Au milieu d'eux, le chef du commando qui avait détourné, puis fait exploser, mercredi, le Boeing 727 de la compagnie jordanienne Alia. Les miliciens n'ont qu'un mot à la bouche : *« Israël »*, dont ils craignent l'attaque surprise, le bruit ayant couru avant d'être démenti que *« dix-huit Israéliens »* se trouvaient à bord de l'appareil. Une fumée montant de la plage Douzaï, qui borde les pistes de l'aéroport, porte l'agitation à son comble, et le spectre d'un *« débarquement naval israélien »* augmente la nervosité des combattants. Après quelques conciliabules, les pistes sont pourtant dégagées, et le Boeing put atterrir quatre heures après son départ d'Alger.

Entre la tour de contrôle, le commandant du Boeing et les deux pirates, un étrange dialogue s'instaure alors. Répliques techniques et précises du commandant de bord américain, visiblement épuisé, et brutales dans la bouche du pirate, qui ne veut avoir affaire qu'avec un haut responsable d'Amal.

Aux sollicitations d'un commandant libanais, il répond : *« Tu es avec l'Etat libanais. Tu ne peux rien faire pour moi. »* Autour de l'avion repérable dans la nuit par ses feux clignotants rouges, une agitation discrète des miliciens qui surveillent en outre tous les abords de l'AIB.

Deux responsables du mouvement chiite vont s'entretenir à l'intérieur de l'appareil avec les pirates. De cet échange on ne saura rien, et les photographes et les cameramen de télévision qui ont tenté de filmer le retour des deux négociateurs se verront brutalement arrachés films et cassettes.

« Nous n'hésiterons pas à les exécuter »

La seule concession des pirates est de permettre aux ambulances de rechercher, à la lumière de leurs phares, le corps de l'américain tué d'une balle dans la tête, et abandonné sur la piste à quelque 500 mètres du lieu de stationnement final de l'appareil. Sa dépouille est transportée à l'hôpital Sahel dans la banlieue sud sous contrôle d'Amal. A 4 heures du matin alors que les négociateurs ont quitté l'appareil, le pirate demande un ravitaillement en vivres, eau et carburant en précisant *« dépêchez-vous, je n'ai pas terminé mon travail. »* Très nerveux, il réclame à plusieurs reprises à la tour de contrôle d'accélérer le ravitaillement. C'est alors que tout est prêt pour le décollage qu'il demande aux journalistes présents d'enregistrer une déclaration dans laquelle il nie toute relation avec des organisations revendiquant l'opération. Le Djihad islamique au nom duquel un correspondant anonyme avait revendiqué l'opération vendredi dans l'après-midi avait d'ailleurs lui-même démenti dans la soirée toute implication dans cette affaire. Le pirate poursuit alors *« nous réaffirmons que nous sommes prêts à faire exploser l'avion s'il y a la moindre tentative de s'approcher de l'appareil. Nous ne sommes pas prêts à libérer les otages et nous n'hésiterons pas à les exécuter si nos demandes ne sont pas satisfaites. Parmi celles-ci, la libération de tous les détenus arabes, dans les prisons arabes, dans les prisons israéliennes, le retrait immédiat des troupes israéliennes du Liban, le retrait de l'armée du Liban du Sud. »*

Nous sommes prêts à exécuter, affirment encore les pirates, l'un après l'autre les huit otages grecs, si Ali Atwa, — membre du groupe terroriste arrêté vendredi à Athènes, — n'est pas immédiatement libéré. L'homme qui s'exprime avec un accent du Liban du Sud, demande aussi la libération de trois personnes arrêtées par l'armée israélienne au Liban du Sud et d'une personne arrêtée par les autorités chypriotes. Après cette déclaration, le pirate indique que l'avion va redécoller en direction d'Alger et le commandant de bord se contente pour sa part de préciser à la tour de contrôle : *« Nous prenons la même route que vendredi matin et nous reviendrons. »* Le Boeing quitte Beyrouth à 5 h 40.
— F.C.

L'Afrique du Sud présente son raid contre Gaborone comme une opération préventive

Washington rappelle son ambassadeur à Pretoria

Le raid lancé par des commandos sud-africains contre des installations du Congrès national africain (ANC) dans la capitale du Botswana suscite de fermes condamnations dans la communauté internationale.

Le gouvernement américain a rappelé, pour consultation, à Washington, son ambassadeur à Pretoria, M. Herman Nickel. M. Kalb, porte-parole du département d'Etat, a qualifié cette opération de *« particulièrement déplorable »*, considérant qu'*« elle complique les efforts de paix en Afrique australe »* et *« soulève de très sérieuses interrogations sur la sincérité du gouvernement sud-africain qui prétend vouloir régler les problèmes dans la région de façon constructive »*.

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré, vendredi *(nos dernières éditions du 15 juin) : « La France condamne l'incursion armée menée par les troupes sud-africaines dans un pays souverain et indépendant, le Botswana, au mépris flagrant du droit international. »*

De notre correspondant

Johannesburg. — *« Le gouvernement n'avait pas d'autre solution pour protéger l'Afrique du Sud et sa population contre l'accroissement des attaques terroristes venant du Botswana »*, a expliqué M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, après le raid lancé, vendredi matin 14 juin, contre des réfugiés sud-africain vivant à Gaborone. Une opération dont le bilan provisoire se solde par quinze morts selon Pretoria, et douze selon Gaborone, dont un enfant de six ans.

Selon le général Viljoen, commandant en chef des forces armées sud-africaines, les personnes suspectées d'appartenir à l'ANC (Congrès national africain) avaient été repérées depuis longtemps. *« Ils étaient prêts à les frapper*, a-t-il dit, *mais pour des raisons de stabilité et parce que nous espérions sincèrement que le gouvernement du Botswana serait capable de s'occuper de cette présence indésirable et que nous n'aurions pas à faire ce travail désagréable. »*

Le raid a été lancé vers 1 h 30 du matin. L'objectif fixé était composé de neuf maisons et d'un bureau, celui de Solidarity News Service, qui, d'après le brigadier sud-africain Stadler, servait de centre de renseignements ou de propagande à l'ANC.

Cet officier, chargé de la police de sécurité, estime que, depuis août dernier, la présence de cette organisation s'est considérablement renforcée dans la capitale du Botswana. Il a cité, pour preuve, les attentats et les accrochages qui se sont produits pendant ces dix derniers mois dans le nord de la province du Transvaal au cours desquels dix personnes au moins auraient trouvé la mort. Il a indiqué que vingt-trois *« terroristes »* avaient pénétré en territoire sud-africain et qu'une vague d'attentats était programmée à la fin de juin contre des dirigeants noirs modérés.

C'est donc pour Pretoria une opération préventive qui a été lancée contre ce que le général Viljoen a qualifié de *« centre nerveux de la machinerie ANC à Gaborone »*. Cette petite ville de cent mille habitants environ n'est distante que d'une vingtaine de kilomètres de la frontière. Le commando est arrivé sur place à bord d'une quinzaine de minibus, et chaque groupe s'est dirigé vers l'objectif désigné.

Armes lourdes et fusil-mitrailleur

L'attaque a été lancée d'abord au moyen d'armes lourdes, puis au fusil-mitrailleur. Plusieurs membres présumés de l'ANC ont été tués dans leur lit sans avoir pu se défendre. D'autres ont été extirpés de leurs maisons et abattus sur place, tandis que, avec l'aide des mégaphones, des membres de l'équipe d'intervention demandaient à la population de se tenir éloignée.

L'opération a duré au plus une trentaine de minutes. Plusieurs maisons ont été totalement détruites, vraisemblablement à l'aide de grenades. La plupart ont été sérieusement endommagées par les tirs d'armes lourdes. Des véhicules ont été incendiés. Selon le général Viljoen, sur les quinze personnes tuées, treize appartenaient à l'ANC. Les deux autres sont un enfant de six ans et un citoyen hollandais réfugié de Somalie.

Un membre du commando a été légèrement blessé et deux armes seulement auraient été récupérées. Il ne semble pas que des personnes aient été kidnappées. Les Sud-Africains étaient munis des photos des *« terroristes à supprimer »*.

Le président du Botswana, M. Quett Masire, s'est rendu sur place, vendredi soir, à son retour d'un voyage dans le nord du pays. Dans un communiqué, les autorités de cet État, grand comme la France mais peuplé seulement d'un million d'habitants, ont dénoncé *« cet acte de violence et de brutalité »*, le plus sérieux d'une série qui s'est produite depuis mars, malgré les assurances répétées du gouvernement botswanais, qui a toujours affirmé qu'il ne permettrait pas que son territoire soit utilisé pour lancer des attaques contre les pays voisins.

Plusieurs attentats ont en effet été dirigés au cours des derniers mois contre des réfugiés sud-africains installés à Gaborone. Une vingtaine d'entre eux ont quitté la capitale, fin avril, à la demande du gouvernement, *« pour leur propre sécurité »*. Mais le Botswana est depuis un an dans le collimateur de Prétoria. M. « Pik » Botha a déclaré vendredi qu'après la signature du pacte de Nkomati avec le Mozambique, en mars 1984, le Botswana était devenu *« la route d'infiltration de l'ANC vers l'Afrique du Sud. Nous avons fourni au gouvernement les noms de chaque terroriste et, depuis août dernier, l'ANC a dirigé et exécuté trente-six actes de terrorisme à partir du Botswana »*. Il a rappelé que, malgré les cinq réunions au niveau ministériel, aucun accord n'avait pu être obtenu sur la question du refuge accordé à l'ANC.

Après le Lesotho et le Mozambique, c'est maintenant au tour du Botswana d'être la cible des incursions militaires de Pretoria. Le 9 décembre 1982, un raid sud-africain sur Maseru, capitale du Lesotho, avait provoqué la mort de quarante-deux personnes dont trente membres de l'ANC. Le 23 mai 1983, un autre commando faisait cinquante-huit victimes à Maputo, dont dix-sept soldats mozambicains. Depuis, ces deux pays ont été contraints d'expulser les militants de l'ANC.

Le Botswana, avec une armée de trois mille à quatre mille hommes, est totalement impuissant face aux menaces de Pretoria.

MICHEL BOLE-RICHARD.

MORT DE LA COMTESSE CATHERINE KAROLYI

Créatrice d'une fondation pour les artistes à Vence (Alpes-Maritimes), la comtesse Catherine Karolyi, née Andrassy, est décédée mardi 12 juin à l'hôpital Fontonne, à Antibes, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Elle était la veuve du premier président de la République hongroise en 1919 (1).

Avec ses bungalows et ses ateliers installés sur quelque trois hectares dans le quartier huppé de l'Ara, la Fondation Karolyi reçoit, depuis sa création en 1959, des artistes de toutes nationalités. Pendant trois ou six mois, les résidents sélectionnés par leurs pays respectifs et dotés d'une bourse d'Etat se consacrent à une œuvre de leur choix qu'ils exposent en fin de séjour. La disparition de la comtesse Karolyi ne devrait pas remettre en cause l'existence de la fondation, gérée par une association bénévole franco-britannique, dont Bertrand Russel fut le premier président.

Il y a trois ans, pour rendre hommage à son activité sociale et culturelle, la République populaire hongroise avait décerné à Catherine Karolyi — baptisée dans les milieux royalistes exilés la « comtesse rouge » depuis que, avec son mari, elle a fait don à l'Etat hongrois de tous ses biens — la plus haute distinction du pays : l'ordre du Drapeau.

En arrivant à Vence, écrit-elle dans ses Mémoires, « j'eus une inspiration. Je sentais que chacun, autant qu'il était en son pouvoir et si modestement que ce fut, devait essayer de collaborer à la détente internationale en essayant de promouvoir une coopération pacifique entre les pays de régimes politiques différents. Un des moyens serait de développer l'interpénétration culturelle entre les pays. »

(1) Le comte Michel Karolyi est mort en 1955 à Vence, où il vivait en exil volontaire depuis 1950. Il avait été ambassadeur de Hongrie à Paris de 1947 à 1949.

Une force d'intervention américaine serait prête à une opération de sauvetage

Correspondance

Washington. — L'émotion du public aux Etats-Unis, entretenue par les images de la télévision et les déclarations des passagers libérés à Beyrouth et à Alger, dès la confirmation de l'exécution à bord de l'appareil détourné d'un militaire américain, contraste avec la discrétion observée du côté officiel. La Maison Blanche a seulement indiqué que le président Reagan était *« activement engagé »* aux côtés d'autres gouvernements pour obtenir la libération des otages. Le département d'Etat a également évoqué la coordination des efforts, mais s'est refusé à préciser quelle forme d'action pourrait être envisagée. Le gouvernement américain est-il prêt à négocier avec les pirates de l'air ? *« Nous sommes toujours prêts à discuter de la sécurité de citoyens américains »*, a déclaré un porte-parole, ajoutant cependant : *« Notre politique n'est pas de céder aux exigences des terroristes. »*

Cette attitude ajoute du crédit aux informations non confirmées, selon lesquelles sept cents hommes de la force Delta, entraînés à Fort-Bragg à la lutte anti terroriste, sont déjà en route pour être mis à la disposition des gouvernements intéressés en vue de participer à une *éventuelle opération de sauvetage*. Cette force Delta évoque dans l'esprit du public les mauvais souvenirs de l'échec de la tentative de libération des otages américains en Iran en 1980.

On redoute, du côté officiel, si les otages n'étaient pas libérés rapidement et *a fortiori* si les pirates procédaient à d'autres exécutions, que la pression de l'opinion publique n'oblige le gouvernement à prendre des mesures de représailles. Or celles-ci, d'une efficacité douteuse, seraient de nature à nuire à la politique des Etats-Unis au Proche-Orient. Déjà, plusieurs parlementaires démocrates utilisent l'affaire pour critiquer fortement le gouvernement.

HENRI PIERRE.

Au Sud du Liban

LIBÉRATION DES 21 « CASQUES BLEUS » FINLANDAIS

Marjayoun (Sud du Liban) (*AFP*). — Les vingt et un « casques bleus » finlandais détenus depuis huit jours par l'armée du Liban du Sud (ALS) ont été libérés samedi 15 juin en fin de matinée, à Marjayoun (Sud du Liban).

Les prisonniers ont été accueillis par le général français Jean Pons, commandant en second de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL),

LES CONTROLES DOUANIERS SERONT SUPPRIMÉS ENTRE LA FRANCE, LA RFA ET LE BENELUX

Les représentants des gouvernements français, allemand, belge, luxembourgeois et néerlandais ont signé l'accord relatif à la suppression des contrôles aux frontières communes des cinq pays. Il entrera en vigueur le 15 juin. Les ressortissants des Etats-membres de la CEE pourront donc circuler librement entre les frontières communes des pays signataires, avec un disque vert sur leur pare-brise et sous couvert de respecter la réglementation des changes et de transport de marchandises.

Dans le domaine du transport routier et de *marchandises*, l'accord prévoit également la suppression, à partir du 1er juillet 1985, du contrôle des temps de conduite et de repos, des poids, des dimensions et de l'état technique des véhicules.

Le numéro du « Monde »
daté 15 juin 1985
a été tiré à 446 149 exemplaires

A B C D E F G

